

JEAN-PAUL EN JEUNE HOMME (1946-1953)



PAGE LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE.

AVERTISSEMENT

L'édition originale de *Jean-Paul en jeune homme* date de décembre 2005. Le livre était dédié aux parents de Jean-Paul, Pierre et Marie-Louise Schützenberger. Vingt-ans après, Pierre et Marie-Louise ont de nouveaux descendants, c'est la première raison de cette réédition, la même que pour la réédition de *Jean-Paul en famille*.

En 2006, j'ai reçu de nouveaux témoignages de camarades de Jean-Paul, et, parmi eux, trois de ses sept camarades de casert. C'est l'occasion de partager de nouvelles scènes pittoresques où Jean-Paul revit par la voix et par le geste, corriger quelques erreurs et limiter les digressions non originales.

Depuis 2018, le site web de Jean-Paul Schützenberger a pris le relais des deux volumes biographiques et mis à disposition du grand public les partitions et parfois les enregistrements des œuvres musicales de Jean-Paul. Il a reçu plus de 500 visites.

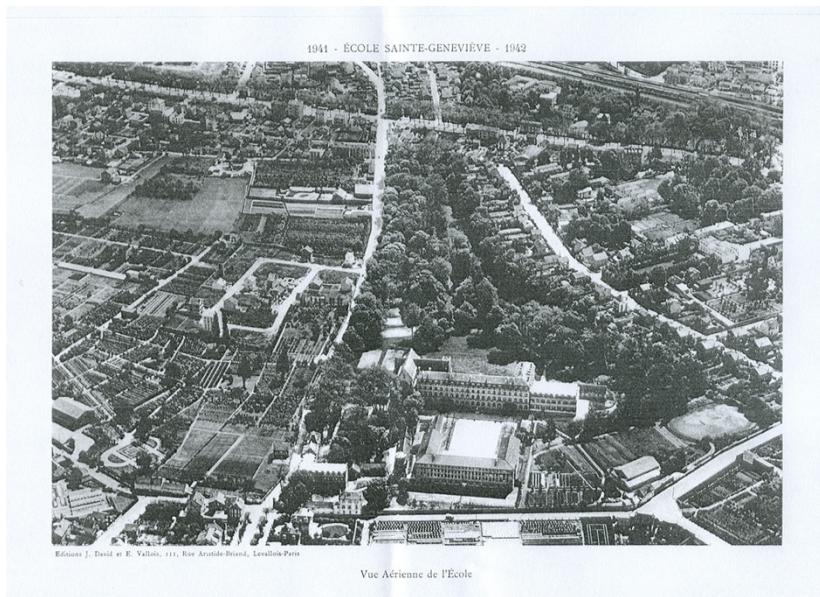
Je remercie la famille et les amis de Jean-Paul Schützenberger pour leur aide.

Philippe Schützenberger.

VII - SAINTE-GENEVIÈVE (1946-1949)

Jean-Paul rejoint probablement l'école Sainte-Geneviève le mardi 1^{er} octobre 1946 : « Tous les élèves devront être arrivés pour le souper qui aura lieu à 20 heures. Prière d'apporter dans sa valise sa tenue d'éducation physique. »ⁱ Il est âgé de 18 ans.

L'école accueille 552 élèves, soit 12 de moins qu'en 1945, année la plus chargée depuis sa fondation.



Vue aérienne de l'école Sainte-Geneviève en 1940.

Le surnom de l'école, « Ginette », inspire une chanson aux élèves de 1948 :

Ginette (air « La nuit » de Rameau)

*Ginette, toi qui prépare aux écoles,
Ecoute le Taupin qui souffre dans son réduit.
Sois compatissante pour lui
Fais qu'un jour il intègre) (bis)
Prends pitié de sa peine)ⁱⁱ*

Jean-Paul apporte à l'école son trousseau et sa carte d'alimentation.

TROUSSEAU

Il n'y a pas d'uniforme à l'École. Les élèves apportent leur linge et leurs vêtements d'usage et les renouvellent à mesure selon leur besoin et les possibilités. Ils prendront grand soin que tous ces effets soient marqués à leur numéro de lingerie.¹

INDICATIONS POUR LE TROUSSEAU

Prévoir TROIS SEMAINES DE LINGE par roulement.

Apporter : UNE COUVERTURE DE LIT (et un couvre-pieds ou édredon, à volonté). L'École ayant eu 900 couvertures réquisitionnées ne peut fournir qu'une couverture.

UNE PAIRE DE DRAPS, pour la même raison. Les autres paires sont fournies moyennant un abonnement obligatoire de 30 francs par mois.

LES SERVIETTES DE TOILETTE.

TROIS SERVIETTES DE TABLE.

UNE CULOTTE DE GYMNASTIQUE (blanche de préférence).

Apporter le paroissien dont on a l'habitude de se servir.

CARTE D'ALIMENTATION

Le jour de la rentrée l'Élève devra remettre à l'École :

- 1) *sa carte d'alimentation avec les tickets de sucre et de café ;*

¹ Le numéro de lingerie de Jean-Paul est le 142.

- 2) les feuilles de denrées diverses, savon, pain et viande ;
- 3) deux tickets pour l'achat du fil et du coton ; (+)
- 4) une radiation générale ;
- 5) une radiation spéciale pour le vin.

N.B. – Nous serons toujours reconnaissants aux familles qui pourront favoriser nos approvisionnements (alimentation – fil – articles de lingerie – etc...)

Se mettre en rapport avec le Père Ministre.

(+) remettre également le ticket R2 de la carte du textile pour les réparations de chaussures.ⁱⁱⁱ

Une note manuscrite de Jean-Paul a été retrouvée pliée en quatre dans le journal de Marie-Louise qui s'arrête mi 1946. Elle date donc probablement de cette époque.

Je vous envoie ces tickets de pain que l'on ne prend pas ici car ils sont de province. Tachez de les utiliser avant la fin du mois.

Pourriez-vous me prendre à [nom illisible] des feuilles quadrillées comme celle-ci, percées pour cahier à feuilles mobiles : 100 ou 200.

Merci,

JP.

Jean-Paul apporte par ailleurs « un couvert complet (cuillère, fourchette, couteau, timbale) marqué à son numéro. Prière de ne donner aucun couvert en métal précieux, l'École déclinant, d'avance, toute responsabilité en cas de disparition. »^{iv}.

Jean-Paul est pensionnaire. Comme il est nouveau, il est possible qu'il dorme en dortoir.

L'École dispose de 350 chambres environ. Ces chambres sont attribuées en premier lieu aux élèves de seconde ou de troisième

année. Les chambres qui restent sont ensuite attribuées aux nouveaux d'après la date de l'admission définitive. (...) Les nouveaux qui n'ont pu obtenir de chambre ont, en dortoir, une alcôve fermée. La répartition des chambres ne peut être faite qu'au moment de la rentrée. L'attribution d'une chambre n'entraîne pas de modification du prix de la pension.^v

La pension de l'école est payable d'avance. Jean-Paul fait partie d'une famille de deux enfants, sa pension trimestrielle s'élève à 20.000 francs à laquelle s'applique une réduction de 10 %.

L'admission à Sainte-Geneviève s'effectue sur dossier mais l'école « peut demander à voir le candidat et à lui faire passer un examen, qui fasse mieux connaître ses aptitudes et permette d'éviter autant que possible les erreurs d'orientation ». Le formulaire d'admission de Jean-Paul mentionne qu'il est inscrit en Mathématiques et que sa classe sera fixée après examen.

L'École Sainte-Geneviève prépare aux Grandes Écoles : Polytechnique (subsidiairement Normale-Sciences, Aéronautique, Mines de Paris, Saint-Étienne, Nancy) ; Navale (et Air) ; Centrale (et Ponts et Chaussées) ; Institut Agronomique ; Hautes Études Commerciales ; Saint-Cyr. (...)

POLYTECHNIQUE. - *L'élève doit d'abord suivre une année le cours de Mathématiques Supérieures. L'année suivante, s'il en est capable, il entre en Mathématiques Spéciales. Un très bon élève peut réussir dès la fin de cette année de Spéciales. La moyenne des candidats n'arrive au succès qu'après une seconde année. Sont admis à concourir, les jeunes gens de 17 ans accomplis, et de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours. Le baccalauréat complet de Mathématiques est exigé pour Polytechnique. Sainte-Geneviève a pris l'habitude de demander la mention A.B.^{vi}*

La préparation à l'école Polytechnique inspire cette chanson aux élèves de 1948 :

Fête des X

- I* *On m'a vanté dans ma long'formation
Les vieux trésors d'érudition
Les vers latins, le langage des dieux
Homère et son grec harmonieux
On m'a vanté nos beaux vers classiques
Voltaire et son esprit caustique
Mais à la Taupe on est bien plus sérieux
Et j'ai appris qu'y a mieux.*
- Refrain* *L'École Polytechnique
Est bien la plus cotée
Là les Mathématiques
Ont su produire de brillants officiers
La vertu des problèmes
Y fait des ingénieurs
C'est l'École Suprême
Qui fait vibrer nos cœurs.*
- II* *Dans cette École on ne passe que deux ans
Mais pour entrer il faut plus d'temps
On y travaille depuis l'âge de seize ans
Mais on n'y entre qu'à vingt ans
On est d'abord un modeste demi
Un pauvre bizuth abasourdi
Quand on devient trois, quatre, cinq, sept demis
On est près d'être admis.*
- III* *Les aspirants s'appellent les taupins
Leur spirituel le Grand Rabbin
Leur trésorier, celui qui vit de la caisse
Dans not'jargon c'est le K.S.
Celui qui fait la loi dans le petit bled
Après la Strass, s'appelle le Z.
Mais le Français dans l'jargon des Taupins
C'est comme à peu près rien !
Dans le pays il paraît qu'on a faim
On fait la grève pour l'ventre plein*

*Mais à la Taupe nous réclamons des Math.
Plein notre boss'tant qu'elle éclate
C'n'est pas le genre qui plairait à Voltaire
C'la lui paraîtrait trop austère
Mais si l'on parle d'y mettre un peu de rêve
Tous les esprits font grève.^{vii}*

Jean-Paul a obtenu la mention A.B. au baccalauréat. Il doit bien réussir son examen d'entrée puisqu'il ne suit pas le cours de Mathématiques Supérieures et entre directement en Mathématiques Spéciales.

Le règlement de l'école pour l'année scolaire 1948-1949 met en exergue les points suivants :

Le BUT de l'École est de vous préparer aux concours d'admission dans les Grandes Écoles et de vous donner une formation morale adaptée à votre vocation de chefs.

*Ce but exige :
un travail personnel, énergique et assidu ;
une discipline destinée à favoriser le travail et à entraîner la volonté.*

PRINCIPAUX MOYENS EMPLOYÉS

POUR LA FORMATION CHRÉTIENNE :

Messe et prière, instruction religieuse, contact spirituel avec les aumôniers, mouvements de jeunesse ou équipes sous la responsabilité de certains d'entre vous, esprit de confiance avec vos maîtres et vos camarades.

POUR LE TRAVAIL ET ÉDUCATION :

L'organisation matérielle (logement en chambre de la plupart d'entre vous) ; le contrôle du travail (compositions et examens oraux hebdomadaires, notes hebdomadaires, classements trimestriels) ; la discipline générale (silence dans les escaliers et couloirs des chambres, interdiction de pénétrer dans les chambres des autres, rapidité des mouvements, une seule sortie par semaine, contrôle des lectures).

Pour assurer le travail et la discipline, surveillance et sanctions restent nécessaires, mais on fait appel à la conscience de chacun : il est demandé d'observer le règlement avec loyauté même si la surveillance n'est pas toujours effective (tenue à la chapelle, travail en chambre, compositions, promenades).

La paresse prolongée et l'esprit d'insubordination ou le simple refus d'obéissance peuvent entraîner l'exclusion. De plus, il existe dans le règlement quelques points plus importants dont la transgression deviendrait facilement un motif de renvoi :

1. *La défense stricte de pénétrer dans les chambres des autres (spécialement la nuit) ;*
2. *L'interdiction d'introduire ou de garder dans l'École des livres ou revues contraires à la formation morale et religieuse.^{viii}*

La surveillance est exercée notamment par le futur père jésuite Gilles² sur lequel les élèves composent une chanson en 1948 :

² Le Père Gilles était père spirituel au collège Saint Louis de Gonzague de Paris au temps où j'y étais élève dans les années 1960-1970.

Gilles (air « Jim, c'est moi Jim »)

*Gilles, c'est moi Gil
La terreur des élèves de Ginette
Du matin jusqu'au soir
Je rôde dans les couloirs
Drapé dans mon grand manteau noir.*

*Gil, c'est moi Gil
La terreur des élèves de Ginette
Du soir jusqu'au matin
Lampe électrique au poing
Je refais le même chemin.*

*Et j'ai la faculté
De toujours arriver
Au bon moment pour les pincer !*

*Gil, c'est moi Gil
Je n'suis pas de ceux qui font la grève,
Et j'en ai bien baisé
Quinze pendant la journée
Aussi je m'en vais me coucher !^{ix}*

L'horaire d'un « jour ordinaire », c'est-à-dire du lundi au samedi, à l'exception du jeudi, est le suivant :

- 6 h. 45 – Lever (quelques minutes de gymnastique).
- 7 h. 15 – Messe ou étude.
- 7 h. 50 – Petit déjeuner. Récréation.
- 8 h. 20 – Étude.
- 9 h. 15 – Classe.
- 10 h. 20 – Récréation.
- 10 h. 30 – Classe.
- 11 h. 30 – Classe.
- 12 h. 30 – Repas.
- 13 h. – Récréation.
- 13 h. 50 – On peut aller en chambre ou en étude prendre ses affaires.
- 14 h. – Classe.

15 h. – Classe.
16 h. – Récréation.
16 h. 30 – Classe ou étude.
17 h. 30 – Étude (*Interrogations orales*).
19 h. 55 – Départ des externes et des demi-pensionnaires.
20 h. – Repas. Récréation.
20 h. 45 – Prière à la Chapelle, veillée facultative.
22 h. – Extinction des lumières.
N.B. – Le lundi, lever à 6 h. 55.

Le samedi, à 20 h. 45 : Salut du Saint-Sacrement.^x

Cet horaire, valable pour l'année scolaire 1948-1949, diffère légèrement de celui de l'année 1943-1944 qui prévoit notamment :

- un lever à 6 h. 20 suivi d'une messe à 6 h. 45 ;
- 15 minutes de gymnastique au début de l'étude du matin qui début à 7 h. 45 ;
- une veillée obligatoire jusqu'à 21 h. 30 après la prière du soir.

On peut penser que l'horaire applicable à Jean-Paul pour l'année 1946-1947 se situe entre les deux.

Nous disposons d'une description plus précise de la gymnastique matinale :

A ce propos, nous disons quelques mots du fameux « bol d'air » (cinq à dix minutes de gymnastique en plein air au saut du lit). Il s'est heurté, au début surtout, à une résistance assez forte de la part de certains élèves. Actuellement, tous n'y manifestent pas un grand zèle, mais dans l'ensemble nous constatons un effort et un progrès. Devant certaines craintes, nous avons interrogé plusieurs médecins. Tous nous ont rassurés et se sont montrés favorables à cette pratique, même en hiver. Ils nous ont conseillé seulement d'en dispenser les natures fragiles ; c'est ce que nous faisons assez largement. De plus, si nous ne reculons pas devant le froid, nous faisons faire quelques minutes de gymnastique à l'intérieur des bâtiments les jours de pluie et pendant les périodes de neige.^{xi}

L'horaire du jeudi est le suivant :

Le matin : Règlement ordinaire.

De 13 h. à 17 h. – Sports.

Pour ceux qui ne participent pas aux sports :

14 h. à 16 h. – Éducation physique.

16 h. – Récréation obligatoire.

Pour tous :

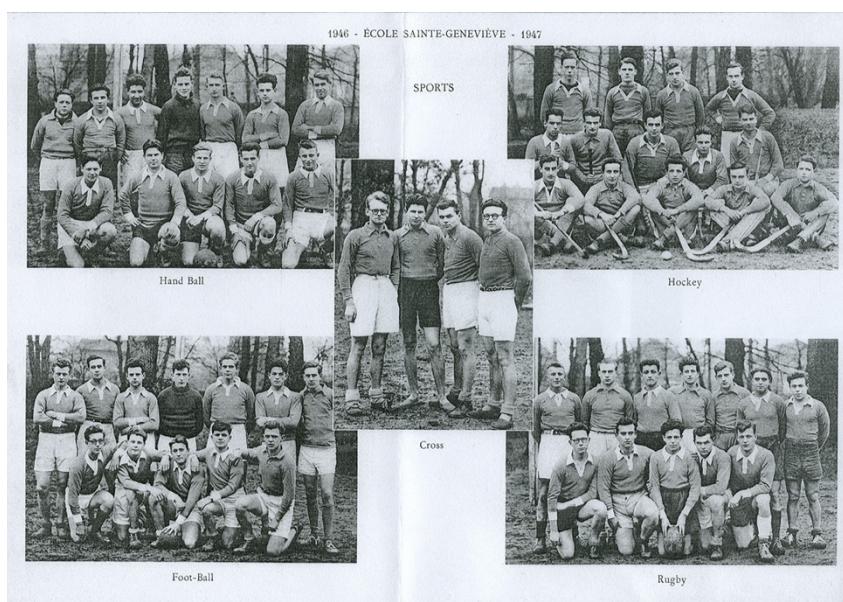
17 h. – Étude.

19 h. 55 – Départ des externes et demi-pensionnaires.

20 h. – Repas. Récréation.

20 h. 45 – Prière, veillée facultative.

22 h. – Extinction des lumières.^{xii}



Équipes sportives de Sainte-Geneviève (année scolaire 1946-1947). Jean-Paul ne figure sur aucune d'entre elles.

Enfin, l'horaire du dimanche :

7 h. – Lever.

7 h. 25 – Messe chantée (à laquelle les externes et les D.-P. doivent assister, sauf le 4^e dimanche du mois « dimanche familial »).

Instruction. Petit déjeuner. Récréation.

9 h. 10 – Étude.

10 h. 55 – Sortie jusqu'à 22 heures.

Pour ceux qui restent :

10 h. 55 – Récréation.

11 h. 30 – Repas. Récréation obligatoire jusqu'à 13 h.

13 h. – On peut :

*1° Soit aller en chambre ou en étude, sauf de 16 h. à 17 h.
(récréation obligatoire) ;*

2° Soit travailler à deux ou à plusieurs dans une classe ;

3° Soit rester dans le parc ou au Cercle.

20 h. – Repas. Récréation.

20 h. 45 – Salut facultatif. Veillée.

22 h. 45 – Extinction des lumières.^{xiii}

Il n'y a pas de différence significative dans le règlement de l'année scolaire 1943-1944 à l'exception de l'heure du lever et de l'extinction des lumières qui est respectivement un quart d'heure et trois quart d'heures plus tôt ainsi que la possibilité d'« aller en promenade par petits groupes avec la permission du P. Préfet (en règle générale jusqu'à 17 heures) ».

Les élèves de 1948 expriment leur réaction face au règlement dans la chanson suivante :

Nocturne (air « Les crapauds »)

<i>La nuit est limpide</i>	<i>La journée fut rude</i>
<i>Le cheval sans ride</i>	<i>Milhaud taciturne</i>
<i>Le Couderc rigide</i>	<i>le froid dans la turne</i>
<i>Est là-bas qui dort</i>	<i>Approch' de zéro</i>
<i>Chacun dans sa chambre</i>	<i>Un 6 d'étude</i>
<i>Repose ses membres</i>	<i>Et comme d'habitude</i>
<i>Et redévient tendre</i>	<i>Une multitude</i>
<i>En pensant au port.</i>	<i>De patates à l'eau...</i>
<i>Pas un pion ne quitte</i>	<i>Mais bientôt dimanche</i>
<i>L'endroit où il gîte</i>	<i>Pour nous quelle chance !</i>
<i>Aucun vent n'agite</i>	<i>Et puis les vacances</i>
<i>La veilleuse qui luit.</i>	<i>Que cela est doux...</i>

<i>Des jés. en liquette</i>	<i>Le sommeil nous touche</i>
<i>Retirent leurs chaussettes</i>	<i>Nos yeux se bouchent</i>
<i>Ou font leur toilette</i>	<i>Rejoignons nos couches</i>
<i>Pour se mettre au lit.</i>	<i>Allons faire dodo !^{xiv}</i>

Le règlement de l'année scolaire 1948-1949 fournit des détails sur la vie des élèves.

LE MATIN : On peut se lever une heure avant le lever officiel (veiller alors très spécialement à ne pas faire de bruit).

Au signal, on se lève aussitôt et on ouvre à moitié le rideau de sa porte.

Avant 9 heures, chacun doit avoir vidé ses eaux sales et fait son lit. On recommande d'ouvrir le lit avant 7 h. 15.^{xv}

En ce qui concerne la chambre :

Chaque élève est responsable du mobilier de sa chambre.

Aucune modification ne peut être apportée à l'installation électrique. On ne doit enfoncer aucun clou dans les murs et dans les meubles.

Chacun doit maintenir sa chambre propre et en ordre (table, livres, affaires de toilette, intérieur de l'armoire).^{xvi}

Il est strictement interdit de pénétrer dans les chambres des autres (spécialement la nuit), « sauf pour travailler en binôme aux jours et aux heures déterminées. Pour demander un renseignement à un camarade, il faut : 1°) avoir la permission ; 2°) rester à la porte de la chambre ; 3°) être bref. – Cette autorisation peut être refusée ; en général, elle n'est pas accordée pendant la veillée. »^{xvii} Les élèves doivent « avoir une tenue correcte et énergique, ne pas sortir sans être suffisamment habillé. »

Les allées et venues sont réglementées :

Le silence est exigé dans les couloirs et les escaliers... Éviter toute précipitation dans les couloirs et les escaliers. Durant

les heures d'étude, veiller à ne pas gêner les autres par sa façon de marcher et de fermer les portes.

Pour rendre visite à quelqu'un de la maison (Père ou Professeur) en dehors de son quartier, on doit avertir.^{xviii}

Il en va de même des récréations :

Les récréations de 8 heures, 10 h. 20 et 20 h. 30 se passent dans la cour ; celles de 13 heures et 16 heures, dans le parc.

Le CERCLE est ouvert le jeudi aux récréations de 13 heures et 16 heures, de dimanche de 11 heures à 20 heures et les jours de mauvais temps, si le Père Sous-Préfet le juge opportun, aux récréations de 13 heures et 16 heures.

Les jours ordinaires, il est réservé aux Anciens. Les Nouveaux peuvent aller dans une salle qui leur est désignée, mais uniquement lorsque le Cercle est ouvert aux Anciens.

Le jeudi et le dimanche, TOUS peuvent aller au Cercle.

Les salles de classes sont interdites pendant les récréations, sauf pour les réunions régulièrement autorisées.

Il est permis de fumer hors des bâtiments, dans le couloir de Sainte-Geneviève et dans le Cercle.^{xix}

Et des heures d'étude :

I. – Discipline générale.

Le SILENCE est toujours de rigueur à l'intérieur de l'Étude. Les ENTREES et SORTIES doivent se faire rapidement.

Veiller à conserver un ORDRE parfait dans ses affaires et ne rien laisser traîner sur les tables ou sur les bancs en dehors des heures d'étude.

On demande des PERMISSIONS :

pour parler à un camarade (rarement) ;

pour travailler au tableau ;

pour sortir de l'étude et aller voir un Père ou un Professeur.

II. – Travail et tenue.

Éviter les pertes de temps surtout au début des études.

Savoir s'absorber dans son travail et l'organiser.

Avoir une tenue correcte et énergique.

Travail au tableau : Éviter de déposer livres ou cahier sur les pupitres des camarades.

LA LECTURE DES LIVRES NON SCOLAIRES n'est habituellement autorisée que pendant la veillée et pendant les études libres des jours de sorties. Il en est de même pour la CORRESPONDANCE.^{xx}

Jean-Paul fait partie de la classe de Mathématiques Spéciales B de monsieur Milhaud qui comporte 50 élèves. Dans sa classe se trouvent notamment Francis Dailloux, dont la femme deviendra ma marraine, et Pierre Starck, qui recevra en 1949 un « sabre d'honneur », récompense accordée au Major de Sainte-Geneviève au concours de l'école Polytechnique : il a été reçu 37° sur 236. Dans une autre classe se trouve Bernard Lhuillier, entré à l'école en même temps que Jean-Paul, et dont la femme deviendra la marraine de Marie-Laure, fille de Jean-Paul. Par ailleurs, il y a deux élèves musiciens : Jean Lévêque, entré en octobre 1945, et Georges Boudeville, entré en même temps que Jean-Paul. Nous avons un aperçu des activités musicales de Jean-Paul pendant ses temps libres :

J'ai surtout connu Jean-Paul Schützenberger en tant que musicien-pianiste : nous avions en effet constitué une équipe musicale à « trios » : lui-même au piano, un camarade Georges Boudeville au violon, et moi-même au violoncelle. Nous avons travaillé et produit un certain nombre de trios de Beethoven notamment, même devant la Direction de l'Ecole, qui voyait ce genre d'activités d'un très bon œil. Jean-Paul Schützenberger était un musicien dans l'âme, et j'ai d'excellents souvenirs de cette période : maintenant je suis le seul survivant de ce trio !^{xxi}

Georges Roy, élève entré à l'école en octobre 1946, ne se souvient pas du trio mais se souvient de Jean-Paul jouant du piano :

Durant les années 1946 à 1949, dans les journées les plus grises de cette période grise, surnage le souvenir de quelques instants de

détente auprès du piano où s'exerçait Jean-Paul Schützenberger ; après nous avoir soumis à son charme, il frottait ses mains et les présentait, paumes ouvertes, disant : « J'ai les mains de Liszt ».xxii

François Perrin-Pelletier, autre élève entré à l'école en octobre 1945, donne des précisions sur les mains de Jean-Paul :

Je ne peux pas vous apporter de témoignage particulier, sinon, comme vous le savez, sur son caractère généreux et dynamique et sur le contraste entre ses mains de boxeur et de pianiste (il faisait deux octaves à la fois).xxiii

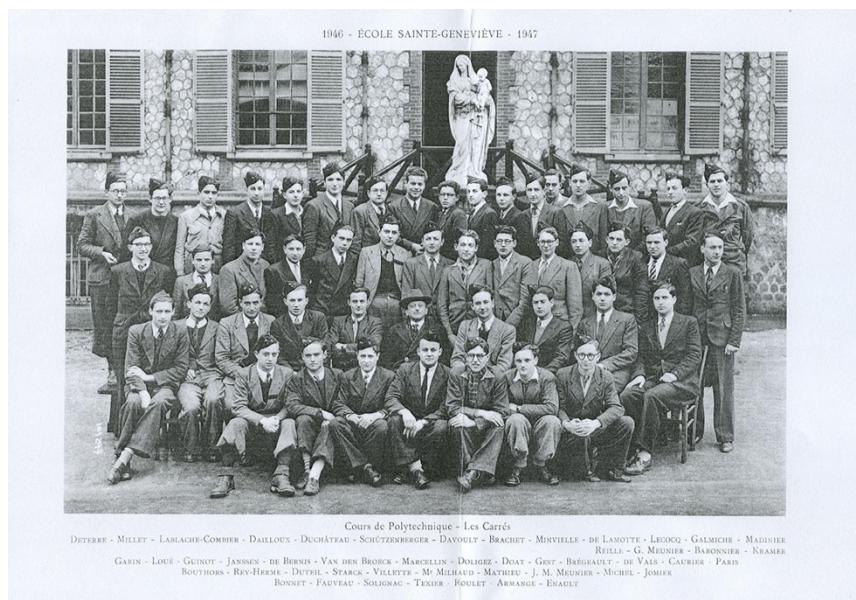


Photo de classe de Jean-Paul à l'école Sainte-Geneviève (année scolaire 1946-1947).

(Jean-Paul, coiffé du calot de l'école, est le 6° à partir de la gauche au dernier rang ; Francis Dailloux se trouve deux places à sa gauche ; M. Milhaud est le 6° à partir de la gauche au deuxième rang ; Pierre Starck se trouve deux places sur sa gauche).

Chaque semaine, les élèves reçoivent des notes de conduite et de travail. Les mauvaises notes entraînent des sanctions (privation de la sortie du dimanche, retenue aux vacances, suppression de la chambre).

Chaque mois un bulletin permet aux parents de contrôler les notes de conduite et de travail, les notes de devoirs et d'examens oraux, les places et les notes de composition.

A la fin de chaque trimestre, un bulletin spécial donne les résultats de « classement » et les appréciations détaillées des professeurs et de la Direction de l’École.^{xxiv}

Nous possédons l'ensemble des bulletins de Jean-Paul que son père a conservés dans un dossier spécifique avec d'autres documents de l'école Sainte-Geneviève.

Les mauvaises notes (4 et 2) données le mardi entraînent d'elles-mêmes une demi-consigne ou une consigne pour le dimanche suivant.

Le Père Préfet avertit les élèves punis pour les notes de colles. Il peut, ainsi que le Père Sous-Préfet et le Père Surveillant général, donner une consigne pour un fait survenu après le mardi.

Les consignes se font en étude ou en chambre :

Pour les Pensionnaires :

la demi-consigne de 17 h. à 20 h. ;

la consigne entière de 13 h. à 20 h.

(récréation de 16 h. à 17 h.).

Pour les externes et Demi-Pensionnaires :

la demi-consigne de 13 h. 30 à 16 h. ;

la consigne entière de 13 h. 30 à 20 h.

(récréation de 16 h. à 17 h.).^{xxv}

En revanche :

Un élève ayant obtenu par ses notes une sortie de faveur peut :

soit sortir un jeudi après-midi (la demande doit en être faite, même par les externes et demi-pensionnaires, le lundi précédent) ;

soit se faire dispenser d'une consigne (cette dispense doit être demandée au Père Surveillant général avant le jeudi soir ; elle peut être refusée) ;

soit sortir le samedi soir (avec une permission spéciale du Père Préfet).^{xxvi}

De façon générale, l'organisation des sorties est la suivante :

Il est désirable que les internes retrouvent de temps en temps un milieu familial ; c'est pourquoi ils peuvent sortir le dimanche entre 11 heures et 22 heures, soit chez leurs parents, soit chez un correspondant.

L'École demande au correspondant de se considérer comme le mandataire des parents, responsable du jeune homme pendant la durée de sa sortie.

Les parents peuvent désigner plusieurs correspondants et demander que l'un au l'autre soit « permanent ».

Les correspondants « permanents » envoient à l'École au début de l'année un mot d'acceptation. Les autres correspondants fournissent une invitation chaque fois qu'ils veulent recevoir le jeune homme. (Cette invitation doit être faite par écrite, non par téléphone.)^{xxvii}

Il est probable que le correspondant « permanent » de Jean-Paul soit son frère Marco qui habite Paris alors que leurs parents sont à Martangy.

Les élèves sortant le dimanche chez un correspondant doivent remettre au plus tard le JEUDI SOIR à leur surveillant de quartier ou d'étude (pour les cas exceptionnels, le vendredi soir, au Père Surveillant général) :

- la demande de sortie ;
- sous enveloppe marquée à son nom (avec numéro de chambre ou étude) un billet portant le nom et la mention MATIN, SOIR, suivant les repas pris hors de l'École.

L'enveloppe sera retournée le samedi soir avec les tickets nécessaires.

Aucune demande de sortie avec repas au dehors ne sera admise le samedi ou le dimanche. Pour une faire une promenade dans l'après-midi, on peut en demander la permission au Père Surveillant général pendant le repas du dimanche. Pour les sorties générales et les sorties de faveur, on remettra la demande de sortie et la demande de tickets trois jours avant.

On doit être rentré au plus tard à 22 h. 45 le dimanche et les jours de sortie générale, à 21 h. 45 tous les autres jours (sorties de faveur et sorties exceptionnelles).^{xxviii}

Jean-Paul reçoit son premier bulletin mensuel le 14 novembre 1946.

Premier bulletin mensuel de Jean-Paul à Sainte-Geneviève (14 novembre 1946).

L'échelle de valeur des notes hebdomadaires de conduite et de classe est la suivante :

- 9, 8, Bien ;
 - 7, Premier avertissement ;
 - 6, Avertissement du P. Préfet ;
 - 4, ½ Consigne ;
 - 2, Consigne entière.

Jean-Paul obtient 9 en conduite, 8 en Mathématiques, Physique et Langues (Anglais) mais seulement 6 en Français.

Les devoirs, examens et oraux et compositions sont notées entre 0 et 20.

Jean-Paul obtient 7 en devoir de Physique, 8 en devoir de Dessin de bosse et deux 13 en oraux de Mathématiques. Il est classé 38° sur 50 en composition de Mathématiques avec 8.

Jean-Paul fait l'objet de deux appréciations : « Résultats un peu ternes » de la part de son professeur principal M. Milhaud et « Attention au français et à la physique. Jean-Paul semble s'être bien adapté à l'Ecole. » de la part du Père Henri Chevallier, Préfet des Études.

Jean-Paul reçoit deux autres bulletins mensuels le 7 et le 26 décembre 1946 ainsi qu'un bulletin du 1° trimestre.

Les notes de conduite et de classe sont toujours entre 8 et 9 à l'exception du Dessin de bosse et du Dessin graphique pour lequel il obtient 6.

Les notes de devoir se situent entre 4 (Dessin de bosse) et 10 (Physique) et celles d'examens oraux entre 9 (Physique) et 17 (Mathématiques).

En compositions, Jean-Paul est deux fois 10° en Mathématiques, une fois 12° mais deux fois 30° et 44° en Physique, 34° en Chimie, deux fois 30° et 31° en Français et 23° (sur 27) en Anglais.

Les observations sont les suivantes :

- M. Milhaud : « Élève intelligent qui peut assez bien faire : on demande une application plus soutenue, un gros effort en français et en dessin. »
- Le Père Henri Chevallier : « Sérieux, malgré une certaine tendance à la dissipation à la fin du trimestre (attention à la rentrée !), consciencieux dans son travail, mais « artiste », facilement distrait, manquant un peu d'ordre et irrégulier. Pour réussir, Jean-Paul doit s'imposer une discipline intellectuelle. »
- Le Père Recteur Jacques Goussault : « Jean-Paul est tout à fait « chez lui » à Sainte-Geneviève (un peu trop au

gré de certains). Qu'il trouve l'équilibre entre ses goûts artistiques et son travail. »

Jean-Paul passe probablement les fêtes de fin d'année en famille à Martangy. La rentrée est fixée au vendredi 3 janvier 1947 avant 22 heures.

Jean-Paul réussit beaucoup moins bien au deuxième trimestre. Il se classe 44° et 45° en compositions de Mathématiques et d'Épure, 21° et 31° en Physique et Chimie. Les appréciations de M. Milhaud et du Père Chevallier sur les deux bulletins mensuels sont également moins bonnes :

- M. Milhaud : « Résultats très irréguliers : un effort sérieux serait très nécessaire. » et « Ne manque pas de facilité mais surtout de méthode. » ;
- Le Père Henri Chevallier : « Il y a beaucoup de progrès à faire à l'écrit, spécialement en mathématiques et en français. » et « Un 2 de conduite générale pour la tenue en classe d'anglais. »

Le bulletin du deuxième trimestre n'est pas bon. Jean-Paul se classe 40° sur 47° aux concours blancs avec un total de 169 points sur 1364 et des notes de 2 en Physique et en Chimie. Les appréciations sont les suivantes :

- M. Milhaud : « Progrès peu réguliers. Le travail ne paraît pas assez soutenu. » ;
- Le Père Henri Chevallier : « Trop fantaisiste. Une discipline intellectuelle est nécessaire ; Jean ne se l'est pas encore imposée. Aussi ses résultats restent-ils médiocres ou même faibles. Pour la discipline extérieure, il est parfois gênant, non par mauvaise volonté, mais, là aussi, il est fantaisiste. Attention aux classes d'Anglais et de Dessin ! » ;
- Le Père Recteur Jacques Goussault : « Fin de trimestre trop lourde. »

Le dernier trimestre est irrégulier. Jean-Paul se classe 19° et 43° en compositions de Mathématiques, 25° et 2° en Physique, 40° et 25° en Français, 4° en Anglais. Il reçoit une demi-consigne pour bavardage en classe de dessin de bosse début mars et une consigne entière mi-mai. Les appréciations finales sont sévères :

- Le Père Henri Chevallier : « Élève intelligent mais manquant de bases en Mathématiques, très faible en français. Peu travailleur et surtout peu ordonné. Très enfant et léger. Très gênant pour la discipline. Un redressement est peut-être possible mais il faudra pour cela non seulement de la bonne volonté mais de l'énergie » ;
- Le Père Recteur Jacques Goussault : « Il est entendu que Jean fera tous ses efforts. Des incartades risqueraient de lui coûter cher. Qu'il prenne dès le début de l'année le genre qu'il veut avoir. Ses camarades le respecteront. »

Cependant, Jean-Paul est réadmis en Mathématiques Spéciales. Nous ignorons s'il s'est présenté à un concours et quels ont été ses résultats. Son année scolaire a coûté 38.230 francs, soit 72 % du dernier salaire annuel de Pierre Schützenberger à Yzeure (53.000 francs) mais seulement 5 % du salaire qu'il touchera à Ravenel (734.000 francs). La différence s'explique par le taux d'inflation.

Le 7 juillet 1947, Pierre Schützenberger écrit au Père Recteur Jacques Goussault :

Mon Père,

Je trouve à mon retour d'un court voyage à Paris le bulletin de fin d'année de Jean-Paul et aussi la certitude que votre indulgence veut bien de mon fils cette année encore à Sainte-Geneviève, et ceci me console de cela.

Je suis en effet extrêmement surpris et peiné de l'attitude qu'a eu Jean-Paul à Sainte-Geneviève et je ne puis m'expliquer son comportement que comme la réaction d'un enfant (car c'en est un

comme le Père Préfet l'a si judicieusement noté) qui a très mal supporté l'obligatoire éloignement de sa famille et dont la tendresse teintée de puérilité a souffert de cet isolement après une vie qui ces dernières années a été toute de concentration auprès des siens.

Je vous suis infiniment reconnaissant au Père Préfet et à vous-même d'avoir si bien compris que ce garçon n'était ni un méchant ni un sournois et je sais que c'est à cause de qualités réelles que vous lui reconnaissiez que malgré certaines graves incartades vous voulez bien le reprendre de nouveau cet hiver ; nous ne manquerons pas d'insister auprès de lui en lui soulignant toute l'indulgence dont il bénéficie et la mansuétude que vous lui témoignez mais en lui montrant aussi qu'il doit s'attendre à des conséquences graves s'il persiste dans sa manière de faire et s'il ne s'amende pas très sérieusement.

Beaucoup plus que sur mes discours (??) je compte [sur] un effet favorable de notre prochain rapprochement de Paris ; nous devons en octobre quitter la Nièvre pour les environs de Pontoise et ainsi nous pourrons ma femme et moi mieux le suivre et le diriger et il n'aura pas cette impression d'isolement, cette détresse [?] qui sont à l'origine de tout je crois... et veux aussi l'espérer.

Il est donc entendu qu'acceptant les réserves que vous exprimez et que je comprends parfaitement je vous confierai Jean-Paul à la rentrée, espérant que dans une nouvelle classe avec d'autres Maîtres et d'autres camarades il prendra une autre attitude, vous donnera satisfaction et par là même se donnera satisfaction à lui-même.

Je vous remercie, mon Père, de votre indulgence à l'égard de Jean-Paul, je forme des vœux pour que vous n'ayez pas à en témoigner de nouveau et que ce garçon fera de son mieux ; je vous prie de croire à l'assurance de mes meilleures et respectueux sentiments.^{xxix}

Pierre et Marie-Louise quittent Martangy plus tôt que prévu puisqu'ils signent une reconnaissance de dette le 1^{er} septembre 1947 à Vauréal, près de Pontoise, où ils habitent 23 rue de l'Église. Louis et Gabrielle de Fourcauld leur prêtent la somme importante de 150.000 francs portant intérêt à 4 %. Cette somme représente trois années du dernier salaire de Pierre à Yzeure. Le remboursement ne sera pas effectué avant

le 30 décembre 1953.^{xxx} Il est possible que ce prêt soit destiné à financer les études de Jean-Paul dont Gabrielle de Fourcauld est la marraine.

Jean-Paul rejoint l'école Sainte-Geneviève pour la deuxième année le mercredi 1^{er} octobre 1947. L'école accueille 42 élèves de moins que l'année précédente, soit 510. Jean-Paul doit remettre le jour de la rentrée :

- 1% *sa carte d'alimentation avec les tickets de sucre et café ;*
- 2% *les feuilles de pain, denrées diverses, savon, fin ;*
- 3% *une radiation générale et une radiation spéciale pour le vin.*

N.B. Nous serons toujours reconnaissants aux familles qui pourraient faciliter nos approvisionnements (alimentation, articles de lingerie...). Se mettre en rapport avec le P. Ministre.^{xxxi}

En raison de l'inflation³, la pension brute trimestrielle augmente de 5000 francs à 25.200 francs.

Jean-Paul fait partie de la classe de Mathématiques Spéciales A de monsieur Desouches qui comporte 47 élèves. Dans sa classe se trouvent à nouveau Francis Dailloux et Pierre Starck.

³ « Entre janvier et juillet 1947, les prix de gros augmentèrent de 91 %, les prix de détail de 93 %. » (René Rémond, *Notre siècle*, page 400).



Photo de classe de Jean-Paul à l'école Sainte-Geneviève (année scolaire 1947-1948).
(Jean-Paul, coiffé du calot de l'école avec 5 étoiles et un K majuscule dorés, est le 3° à partir de la droite au premier rang ; Pierre Starck est assis à sa droite ; Francis Dailloux est debout au deuxième rang derrière Jean-Paul)

Jean-Paul fait la connaissance de Claude Sainte-Claire Deville qui vient d'entrer en classe de Mathématiques Supérieures A. Les deux élèves se lient rapidement car « nous avions découvert que son arrière-arrière-grand-père avait été le préparateur du mien (le chimiste Henri Sainte-Claire Deville). »^{xxxii} Claude Sainte-Claire Deville se trompe en supposant que Paul Schützenberger est l'arrière arrière-grand-père de Jean-Paul (il s'agit de son arrière-grand-père). En revanche, il est possible que Henri Sainte-Claire Deville soit son arrière arrière grand-père car il est plus âgé que Paul Schützenberger et Jean-Paul est un enfant tardif.

Claude Sainte-Claire Deville nous donne un nouvel aperçu des activités de Jean-Paul pendant ses temps libres : « Nous construisions des avions de vol circulaire qui étaient mis en morceaux pratiquement au premier vol ! »^{xxxiii} Par ailleurs, il revient sur les activités musicales de Jean-Paul :

Enfin, la musique était une chose très importante. J'avais subi dans mon enfance un professeur de piano, vieille fille acariâtre qui m'avait un peu dégoûté, et pourtant j'aimais beaucoup le piano !

Avec Francis Dailloux, nous nous étions cotisés tous les trois pour louer un piano qui avait pris place à Ginette dans une grande salle de réunion du bâtiment Saint-Joseph. Jean-Paul travaillait Chopin ou Liszt, ses compositeurs préférés, et improvisait aussi bien en classique qu'en jazz. Nous avons même pu trouver un studio à Versailles où Jean-Paul a enregistré des disques. Comme il agissait à chaque fois d'unique exemplaire, il a rejoué trois fois chaque morceau! J'ai encore ces disques (Chopin et Liszt), de mauvaise qualité, parce que gravés directement sur vinyle en 78 tours...^{xxxiv}

Georges Favre, élève entré à l'école en octobre 1947, se souvient de Jean-Paul en tant qu'élève plus ancien :

Votre père était élève de Mathématiques Spéciales et avait le titre de 5/2. Il faisait donc partie du groupe dominant de la Taupe d'alors. Il était d'une taille imposante et portait le titre inquiétant de « Grand Kulateur » (ou Grand Kulatif ? je ne suis plus sûr du tout des noms), ce qui signifie qu'il était en charge des corrections à donner aux bizuths récalcitrants. J'ai eu personnellement la chance d'éviter ses soins, qui ne devaient pas être terribles, car, sinon, les jésuites y auraient rapidement mis le holà. Bref il portait un calot muni des 5 étoiles dorées des membres du conseil de classe, encadrant un K majuscule et également doré.

Nos rapports, pendant cette année 47/48, ont été extrêmement minces, les taupins considérant comme négligeables les malheureux hypotaupins. Donc j'ai finalement très peu connu votre père cette année là.^{xxxv}

Jean-Paul reçoit son premier nouveau bulletin mensuel le 10 novembre 1947. Il obtient :

- 9 en conduite et Mathématiques, 8 en Physique, en Chimie et en Anglais ;
- deux 8 et un 0 en devoir d'Anglais ;
- 14 en examen oral de Mathématiques.

Jean-Paul se classe 13° avec 13 en composition de Mathématiques mais dernier avec 0 en Français.

Jean-Paul fait l'objet de deux appréciations : « Travail et résultats satisfaisants », sans signature, sans doute de la part de son professeur principal M. Desouches et « Un gros effort est nécessaire en Français et en Anglais. » de la part du Père Henri Chevallier, Préfet des Études. C'est le moins que l'on puisse dire compte tenu des résultats dans ces deux matières !

Jean-Paul reçoit deux autres bulletins mensuels le 3 et le 27 décembre 1947 ainsi qu'un bulletin du 1^o trimestre.

Les notes de conduite et de classe sont toujours entre 8 et 9 à l'exception d'un seul 6 en Anglais. Il n'y a pas de notes de Dessin.

Les notes de devoir se situent entre 8 (Anglais et Mathématiques) et 13 (Mathématiques) et celles d'examens oraux entre 10 (Anglais) et 18 (Physique).

En compositions, Jean-Paul est 21°, 22° et 36° en Mathématiques, 22° et 1° en Physique, 31° en Chimie, 34° en Epure, 23° et 26° en Français et 19° (sur 21) en Anglais.

Il obtient la même appréciation « Travail et résultats satisfaisants » de son professeur principal et une appréciation enfin encourageante du Père Henri Chevallier : « Les colles sont bonnes et marquent un travail sérieux, les compositions doivent s'améliorer par la suite. »

Les observations de son bulletin trimestriel sont les suivantes :

- Le Père Henri Chevallier : « Grand changement sur l'an dernier. Rien à dire pour la discipline. Travail beaucoup plus sérieux, mais à rendre encore plus méthodique et à étendre à toutes les matières. La négligence en Français est particulièrement dangereuse. »
- Le Père Recteur Jacques Goussault : « Jean-Paul a compris, je crois, ce qu'on lui demandait. Qu'il achève

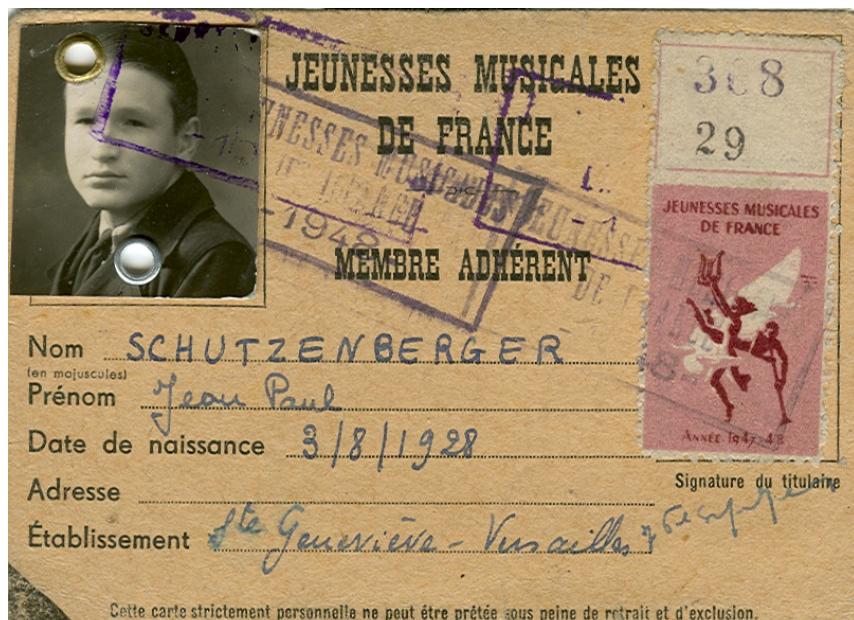
l'effort bien commencé. »

Jean-Paul obtient les appréciations suivantes dans chaque matière :

- Mathématiques : « Peut bien faire mais parfois irrégulier » ;
- Physique : « Progrès sérieux » ;
- Chimie : « Du travail, résultats moyens » ;
- Français : « Superficiel, peu travailleur, devoirs très négligés » ;
- Anglais : « Trop amateur – Pourrait mieux » ;
- Dessin de Bosse : « Travail passable, fait un effort d'observation » ;
- Dessin graphique : « Travail satisfaisant ».

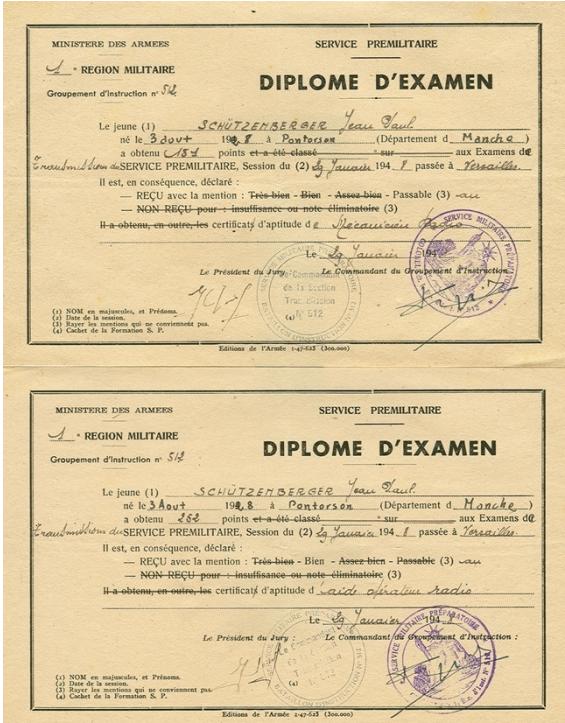
Entre temps, la pension brute à payer pour le second trimestre augmente de près de 10.000 francs à 36.000 francs.

Nous possédons la carte des Jeunesses Musicales de France de Jean-Paul pour l'année 1948. Sur sa carte, Jean-Paul a utilisé la vieille photo qui figure sur la carte d'identité qui date de 1944 à Blois. Dans la signature n'apparaissent « clairement » que les deux jambages des lettres z et g du nom de famille.



Carte des Jeunesses Musicales de France de Jean-Paul pour l'année 1948.
(Photo d'identité prise en 1944 à Blois)

Jean-Paul est tenu par son âge à la Formation pré militaire. Il est inscrit et passe la visite à Versailles (groupement d'instruction n° 512 de la 1^e région militaire). Les cours et les séances sont organisées par l'école Sainte-Geneviève. Le 29 janvier 1948, Jean-Paul est reçu aux examens de Transmissions avec la mention passable au certificat d'aptitude de mécanicien radio et la mention bien au certificat d'aptitude d'aide opérateur radio. Cette formation laisse une trace puisque Jean-Paul « consacrait une grande partie de ses temps libres à la construction d'un poste récepteur radio perfectionné »^{xxxvi} lors de son service militaire à Nîmes en 1951.



Diplôme de formation prémilitaire de Jean-Paul (29 janvier 1948).

Le bulletin mensuel du 9 février 1948 est à nouveau bon avec une place de 12^o et une note de 10 en composition de Mathématiques et l'appréciation « En progrès ; travail satisfaisant » de la part de M. Desouches.

Une réunion des parents d'élèves est organisée le 28 février 1948 par le Père Préfet. Deux sujets sont abordés : l'argent et les concours de 1947.

Afin de connaître les réactions des élèves devant le problème de l'argent, le P. Préfet a réuni les « responsables » des différentes préparations. Il leur a posé plusieurs questions. Leurs réponses serviront de base à cet échange de vues.

1^o) « *Est-ce que l'argent entre dans les préoccupations d'avenir de vos camarades ?* » Réponse affirmative. « *Mais comment se préoccupent-ils de l'argent ?* » Si certains, peut-être, désirent en gagner le plus possible pour pouvoir dépenser largement et « *jouir de la vie* », la plupart l'envisagent sainement comme un moyen nécessaire pour vivre et faire vivre la famille.

(...)

2°) « *Est-ce que les jeunes se rendent compte des difficultés financières de leurs familles ?* » Réponse affirmative. Par contre, ils avouent qu'ils n'ont absolument pas le sens de la fortune publique ; cela les dépasse.

(...)

3°) « *Croyez-vous que les élèves pratiquent le marché noir, et qu'il y ait, parmi eux, beaucoup de malhonnêtetés ?* » Il ne faudrait pas prétendre que tout soit parfait et qu'il n'y ait pas, de temps à autre, quelques petits trafics, mais il ne semble pas qu'ici on soit porté de ce côté. Il faut avouer quelques « resquilles », par exemple sur les billets de chemin de fer, mais il y en a moins que l'an dernier. Elles sont dues parfois à un certain « goût du risque », beaucoup plus généralement à la négligence : on arrive à la dernière minute, il y a beaucoup de monde au guichet et on saute dans le train. Les élèves paraissent sensibles à l'argument social : ils peuvent comprendre qu'ils font scandale. L'an dernier, on leur a rapporté des réflexions d'employés de la station de Montreuil et de braves gens du quartier ; ils en ont été frappés.

4°) Une question pratique, qui intéresse particulièrement nos garçons, est celle de leurs dépenses et des mensualités qu'ils reçoivent de leurs parents. Les principales dépenses sont les voyages du dimanche, - le théâtre et le cinéma (assez rarement pour la plupart), - le tabac (en moyenne, deux paquets de cigarettes par semaine), - l'achat d'un livre de temps à autre, - les dépenses inhérentes à la vie de préparation (calot, insignes) et quelques « tares », - les inscriptions aux concours, - les fournitures scolaires (papier, cahiers).

Comment les élèves reçoivent-ils ce qui leur est nécessaire ? Deux méthodes sont employées : ou bien les parents donnent l'argent au fur et à mesure des besoins, - ou bien ils attribuent une somme fixe par mois.

Quelle somme faut-il prévoir ? Un « Z » a déclaré qu'avec 2000 frs par trimestre l'élève avait tout juste ce dont il avait besoin, à condition de ne pas fumer. Pratiquement pour assurer un peu de liberté, les élèves pensent qu'il leur faut 1000 frs par mois.

(...)

5°) On peut s'étonner parfois des voyages qu'entreprendent certains pendant les vacances. N'y-t-il pas là des dépenses excessives ?

(...)

6°) *Les élèves sont maintenant moins généreux qu'autrefois pour répondre aux appels faits en faveur d'œuvres sociales ou missionnaires. Cela ne manifeste-t-il pas une indifférence ou une insouciance regrettable ?*

(...)

7°) *Les élèves n'ont pas le sens de l'économie, ils l'avouent, mais ils comprennent qu'ils ne peuvent pas dépenser n'importe comment. Sans qu'il y ait de plaintes de leur part, on sent qu'il y a chez eux certaines préoccupations, qui n'existaient pas autrefois, et ils font davantage attention à leurs dépenses. Le nombre des sorties à Paris diminue. Beaucoup prennent leurs repas du dimanche à l'École et se contentent de promenades à Versailles ou dans les environs. Pour les sports, certains renoncent aux compétitions en raison des frais qu'entraînent les déplacements dans la banlieue de Paris.*

CONCLUSION : - *Devant les problèmes posés par l'Argent, nos jeunes font preuve de sérieux et même de délicatesse, mais ils sont trop fermés sur leur cas personnel et celui de leur famille. Ils manquent d'horizon et ne se rendent pas compte de la gravité de la situation publique. Il doit être possible, par des conversations et des conférences, de les ouvrir et de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités pour l'avenir.*^{xxxvii}

En ce qui concerne les concours de 1947, « dans l'ensemble, correcteurs et examinateurs reconnaissent que les élèves ont travaillé, mais ils leur reprochent d'avoir mal travaillé. Ils se plaignent non pas tant d'un manque de connaissances que de défauts de présentation et d'expression, mais surtout de défauts d'attention et de réflexion et de lacunes graves dans la culture générale. »^{xxxviii}

La conclusion sur ce thème montre que l'opinion selon laquelle « le niveau baisse » est de tous les temps :

Il faut déclarer la guerre au bachotage. Ce mot se retrouve en plusieurs endroits dans les rapports. Il désigne bien le mal contre lequel nous devons mettre en garde nos élèves. Nous demandons pour cela l'appui des familles. Mais il y a là, il faut bien l'avouer, un

problème qui nous dépasse. Une jeune École, celle de Géologie de Nancy, l'a compris et a manifesté le souci « d'alléger le programme de façon à permettre aux candidats de mieux comprendre ce qu'ils apprennent ». Quand nos Grandes Écoles traditionnelles suivront-elles cet exemple ? Mais n'est-ce pas surtout l'enseignement secondaire qui est fautif ? Autrefois, un bachelier avait une certaine culture générale et une formation d'esprit. Actuellement, ce diplôme ne semble plus avoir la même signification. Nos jeunes, recrutés parmi les meilleurs élèves des collèges, manquent trop souvent des bases nécessaires pour aborder la préparation des concours. Ne disons pas trop vite que nous ne pouvons rien contre cet état de choses. Chacun de nous peut participer à créer un mouvement d'opinion. Certains, surtout, grâce à leur situation et à leurs relations peuvent exercer dans ce sens une influence efficace.^{xxxix}

Jean-Paul continue de bien réussir son deuxième trimestre. Il se classe 17° en composition de Mathématiques, 22° en Épure, 12° et 22° en Physique et Chimie, 18° et 20° en Français mais 18° sur 20 en Anglais. L'appréciation de M. Desouches est « Travail convenable ».

Le bulletin du deuxième trimestre est bon. Jean-Paul se classe 19° sur 44 aux concours blancs avec un total de 295 points et des notes de 9 à 11,5 à l'exception d'un 3 en Physique. Les appréciations sont les suivantes :

- Mathématiques : « Travail et résultats satisfaisants. » ;
- Physique : « Se maintient à la moyenne. » ;
- Chimie : « Moyen ; du travail. » ;
- Français : « Progrès réel : devoirs plus sérieux, écriture plus lisible. » ;
- Anglais : « Application et progrès satisfaisants. » ;
- Dessin de Bosse : « Travail passable ; peut faire mieux. » ;
- Dessin géométrique : « Travail satisfaisant. » ;
- Le Père Henri Chevallier : « Classement honnête qui aurait pu être meilleur sans un accident en physique. Élève sérieux qui s'est bien affranchi cette année. »

La pension brute à payer pour le troisième trimestre augmente à nouveau de 2000 francs à 38.000 francs.

Entre temps, Jean-Paul poursuit son instruction militaire. Il obtient le 30 avril 1948 un « BREVET MILITAIRE Valable pour la conduite des véhicules automobiles de l'Armée et de la Marine ». Jean-Paul est âgé de dix-neuf ans.



Brevet militaire de Jean-Paul pour la conduite des véhicules automobiles.
(Photo d'identité prise en 1945 à Yzeure)

Une nouvelle réunion des parents est organisée le 8 mai 1948. Le sujet est la santé des élèves :

Si l'état sanitaire est, d'une façon générale, meilleur qu'il y a trois ans, on ne peut cependant pas dire qu'il soit bon ; nous constatons, en effet, chez les garçons, beaucoup de déficiences qui se traduisent par des bobos, des furoncles, ... Peu de maladies graves, mais de très nombreuses visites à l'infirmerie, dépassant parfois la centaine dans une journée.^{xli}

Le Père Recteur Jacques Goussault signale les principales manifestations de cette insuffisance de l'état de santé des élèves « dans les actions et les réactions de la vie courante » :

- *Manque de résistance à la fatigue et peur de l'effort physique ;*
- *D'une façon plus générale, faible possibilité d'effort, non seulement physique, mais intellectuel et moral ; absence non pas de générosité, mais de constance ; les beaux élans sont fréquents, mais la lassitude vient vite ;*
- *Plus particulièrement, incapacité de fixer l'attention et de se concentrer ;*
- *Peu de maîtrise de soi, spécialement dans l'organisation du travail ;*
- *Dépressions morales et grand besoin d'encouragement ;*
- *Impressionnabilité nerveuse extrême : très nombreux sont ceux qui se démontent même en présence d'une simple feuille blanche pour une composition ;*
- *Crédulité invraisemblable qui fait accepter et propager, sans contrôle, les bruits les plus divers, de préférence les plus décourageants, et qui manifeste et renforce à la fois une tendance marquée au « défaitisme » ;*
- *Utilitarisme faisant appel perpétuellement à la mémoire et non à la faculté de raisonnement : on apprend par cœur parce qu'on doute de soi et que l'on est obsédé par le résultat à obtenir.*^{xlii}

Plusieurs parents confirment cet exposé que le Père Préfet Henri Chevallier complète par des exemples :

- *Au 2^{ème} trimestre, nos « Casos » sont partis, un samedi soir, pour Rambouillet, où, le lendemain, un de leurs grands*

Anciens les fit participer à une démonstration de chars, puis à une « reprise ». Ce malheureux dimanche en mit plusieurs « hors de combat » pour toute la semaine.

- *Récemment, à la suite des épreuves physiques du baccalauréat, nous avons trouvé chez nos candidats un état de fatigue sans proportion avec la cause.*
- *Nos professeurs d'éducation physique ne se plaignent pas de mauvaise volonté, dans l'ensemble, mais d'une grande apathie. Même dans les classes de Navale et de Saint Cyr, où l'ardeur s'est maintenue, les notes des épreuves physiques, au dernier classement, ont marqué une faiblesse générale.*
- *L'an dernier, nos garçons jouaient très peu pendant les récréations. Il y a eu, cette année, un progrès sur ce point. Mais, aux plus beaux jours de l'hiver, ils semblaient encore avoir peur de prendre du mouvement en plein air et restaient enfermés au « Cercle » ou dans les couloirs ; nous avons dû intervenir.*
- *Quand ils sortent en ville, ils abusent du tramway ; certains le prennent même pour aller à la station de Montreuil à 4 minutes de l'École. La mollesse dans le maintien, la négligence dans la tenue vestimentaire, surtout dès qu'un peu de chaleur se fait sentir, manifestement aussi une horreur excessive de toute gêne et le refus de tout effort physique.*
- *Trop d'élèves « travaillent dans la terreur ». La perspective des colles, des compositions, des classements, des concours leur enlève toute liberté d'esprit. Quand on les interroge sur leurs études, ils ne parlent spontanément que de leurs résultats ; il est difficile de les faire réfléchir sur leurs méthodes.*
- *Une petite enquête sur les « révisions » à l'approche des concours montre que, par peur de ne pas savoir, presque tous apprenaient alors les cours dans le détail, comme s'ils ne les avaient jamais regardés auparavant. Pour cela, ils écourtaient leurs nuits, mettant ainsi leurs nerfs dans un état dangereux. Comme le temps leur manque, au dernier moment, ils font des « impasses ». Récemment un excellent élève avait entrepris de faire une impasse complète et, au retour des vacances de Pâques, il avait calculé que, pour y*

arriver, il devait se lever tous les matins jusqu'à 5 h. ou 5 h. 30. Il le fit jusqu'au jour où on dut l'envoyer au repos.

- *L'an dernier, dans notre classe d'Agro, on travailla beaucoup, mais « dans l'illégalité » ! L'admissibilité fut excellente, mais, malgré les avertissements et les sanctions, on ne garda aucune mesure dans la préparation de l'oral. Cela causa plusieurs catastrophes. Après son échec, un candidat dut s'aliter pour plusieurs semaines. « Le docteur m'a dit, écrivit-il, que j'avais le cœur à plat, à cause des veilles prolongées, des réveils matinaux et des cachets d'orthédrine dont j'ai fait grand usage ».*
- *Les découragements sont tellement nombreux qu'on ne peut en citer d'exemples. Une colle ou une composition « manquée » suffit. Parfois, une bonne parole ou, encore mieux, un résultat satisfaisant rétablit la situation. Rares sont ceux que l'échec fait redresser et décide à un labeur acharné. Dans l'ensemble, les réactions sont négatives. Nous entendons des déclarations comme celles-ci : « Je ne pourrais travailler que si j'obtenais d'abord quelques bonnes places... Il est impossible de faire effort tant que cela ne marche pas ».*
- *Un avertissement un peu sec « démonte » facilement. La susceptibilité semble beaucoup plus développée qu'autrefois. Avant la guerre, une manière un peu brusque réussissait bien sur les jeunes ; actuellement, il ne faut pas trop en user. Nous devons prendre garde aussi aux avis généraux. Récemment, voulant réveiller un peu les élèves de Math. Sup., le P. Préfet leur parla du classement de fin d'année. Échec retentissant : beaucoup d'élèves capitulèrent, s'estimant condamnés d'avance. Il fallut les reprendre autrement et détruire les nombreux « bobards » alarmistes qui étaient venus grossir la harangue préfectorale.*
- *Signalons, enfin, que nos grands garçons pleurent assez facilement ou du moins ont les yeux humides dès qu'on leur parle un peu sérieusement. Cette sensibilité excessive n'est pas le fait seulement de quelques retardés ou efféminés. Nous l'avons trouvée même chez ceux qui ont, par ailleurs, donné les plus belles preuves de courage et d'énergie. Elle manifeste un état général de faiblesse et de nervosité.^{xlii}*

La fin d'année est moins « riche » en bulletins que l'année précédente, sans doute parce que Jean-Paul présente les concours. Nous ignorons ses résultats. En revanche, nous connaissons ceux de l'école qui sont présentés le 22 mai 1949 à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens Élèves. L'exposé est effectué par le Père Grouigneau, nouveau Père Recteur de l'école en remplacement du Père Jacques Goussault, nommé Provincial des Jésuites de France :

A l'X, nous n'avons pas encore retrouvé la belle moyenne de 22,5 p. 100 atteinte en 1946 : 10 reçus sur 94 présentés, contre 11 reçus sur 99 présentés en 1947, mais il y a lieu de noter toutefois en 1948, 23 admissibles pour 18 seulement en 1947 et sur ces 23 un qui fut éliminé pour l'orthographe avec un total largement suffisant pour entrer à l'Ecole et plusieurs qui furent refusés pour des matières dites « secondaires », avec des notes de mathématiques supérieures à celles de plusieurs candidats reçus. Nous suivons la question de très près ; faites-nous confiance encore un an ou deux.

À Centrale, 27 p. 100 reçus, alors que la moyenne générale est de 14 p. 100.

À Navale, 52,77 p. 100 contre 27,3. La Flotte-Postes reste, cette année encore, la première Flotte de France.

À l'Agro, 36,8 p. 100 ou seulement 26 p. 100 si l'on tient compte des 16 bizuths non présentés, contre 23 p. 100 de moyenne générale.

À Saint-Cyr, 71 p. 100 contre 46 p. 100.

À H.E.C., 30 p. 100 contre 21,5 p. 100.

À l'École Coloniale, 11 p. 100, tandis qu'au Droit nous enregistrons 75 p. 100 de reçus.

À l'Air, 87,5 p. 100.

Au baccalauréat de Mathématiques élémentaires, 87,7 p. 100.

Au total 391 présentés, 141 reçus dans les Écoles principales, soit 36 p. 100, sans tenir compte des reçus aux Mines, Ponts, Aéronautique et autres Écoles.

Avec le Père Préfet et le corps professoral éminent que je suis heureux de saluer et de remercier ici de tout cœur, je poursuivrai l'effort de mes prédécesseurs pour maintenir et développer encore la qualité de l'enseignement et de la formation qui ont fait la réputation mondiale de l'École.^{xliii}

Lors de cette même assemblée, « reprenant une tradition interrompue depuis la guerre », le Duc de Broglie, Président de l'Association des Anciens Élèves de Sainte-Geneviève, remet « un sabre d'honneur » aux Majors de Sainte-Geneviève aux différents concours de 1948 :

MM. *Pierre Starck, reçu 37° à l'École Polytechnique,*
Henry Choquet, 1^{er} à Centrale,
Bernard Capelle, 3° à Navale,
Pierre Gelot, 2° à Saint-Cyr,
Jean des Portes de la Fosse, 3° à l'Air,
Jacques Boucher, 4° à l'Institut Agronomique,
Jacques Lecocq, 16° aux Hautes Études Commerciales,
Jean Boisselet, 2° à Coloniale.^{xliv}

Le « sabre d'honneur » se transforme cette année là :

- pour Centrale en une boîte de compas ;
- pour Coloniale en un Atlas ;
- et pour l'Institut Agronomique et les Hautes Études Commerciales en un volume.^{xlv}

Quant à Jean-Paul, il se classe 7° en compositions de Mathématiques et de Physique, 40° en Français. M. Desouches donne comme appréciation « En grand progrès », le Père Préfet « Un 6 d'étude pour bavardage dans l'escalier. Attention au Français », puis « Jean-Paul a travaillé sérieusement. Il semble capable de profiter d'une année de « bica ».⁴ » Jean-Paul est réadmis en Mathématiques Spéciales A. Son année scolaire a coûté 72.401 francs, soit 10 % du salaire annuel que touchera Pierre dans son dernier poste à Ravenel.

Pierre Schützenberger écrit au Père Recteur pour le féliciter de sa nomination au poste de Provincial. Le Père lui répond le 28 août 1948 :

Docteur,

⁴ C'est-à-dire une troisième année de Mathématiques Spéciales. La première et la deuxième année s'appellent respectivement 3/2 et 5/2.

C'est encore de Versailles que je vous écris. J'y suis revenu pour trois jours. Merci de vos félicitations ! Il n'y a pas de quoi, je vous assure. Croyez bien que j'emporte un magnifique souvenir de Sainte Geneviève... D'ailleurs, je ne pars pas complètement, puisque la maison reste sous ma juridiction. J'aurai certainement à y revenir, et je me ferai un plaisir à ce moment de voir Jean-Paul et de constater ses progrès.

Mon successeur lui plaira j'en suis sûr, et sera vite apprécié de tous. Aucune inquiétude à avoir. Que Jean-Paul soit donc sans crainte : il retrouvera la maison qu'il a quittée en juin.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien présenter mes hommages à madame Schützenberger. Veuillez croire vous-même à mes dévoués sentiments.^{xlvi}

Jean-Paul rejoint l'école Sainte-Geneviève pour la troisième année le jeudi 30 septembre 1948. L'école accueille à nouveau 43 élèves de moins que l'année précédente, soit 467. Jean-Paul doit remettre le jour de la rentrée sa carte d'alimentation avec les tickets de pain, de sucre et de café... « Ceux qui n'ont pas de carte de pain doivent apporter une radiation de leur boulanger visée par la mairie »^{xlvii}

La pension brute trimestrielle est stable à 37.800 francs.

Jean-Paul fait partie de la classe de Mathématiques Spéciales A de monsieur Sauvigny qui comporte 52 élèves. Francis Dailloux est à nouveau dans sa classe. Il en va de même de Claude Sainte-Claire Deville. Bernard Lhuillier est en classe de Mathématiques Spéciales B. Georges Favre, entré à l'école l'année précédente, est pour la première fois dans la classe de Jean-Paul :

Donc dans la taupe de Monsieur Sauvigny, professeur assez sévère et strict, mais finalement respecté et même aimé par ses élèves. Jean-Paul y était un des quelques « bikas », donc élève de quatrième année, bicarré en maths. Il faisait donc partie d'un groupe de sages qui disposaient d'un calot cette fois-ci couvert d'étoiles d'or. Il avait la réputation d'un bon élève assez sympathique, mais nous étions là

pour préparer le concours de l'X et ne pensions ni ne pouvions pas penser à grand-chose d'autre.^{xlviii}

Il y a trois classe de Mathématiques Spéciales totalisant 150 élèves, trois classes de Mathématiques Supérieures (96 élèves), une classe préparatoire à l'École Supérieure d'Électricité (11 élèves), deux classes préparatoires à Navale (52 élèves), deux classes préparatoires à l'Agro (43 élèves), une classe préparatoire à Saint-Cyr (26 élèves), une classe préparatoire à H.E.C. (38 élèves), une classe préparatoire à l'École Coloniale (12 élèves) et une classe de Mathématiques Élémentaires (39 élèves).



Photo de classe de Jean-Paul à l'école Sainte-Geneviève (année scolaire 1948-1949). (Jean-Paul est le 3° à partir de la gauche au troisième rang ; Francis Dailloux est debout à sa gauche et Jean Lévêque à sa droite).

Au-delà des trois photos de classe de Jean-Paul, nous possédons deux photos individuelles qui semblent dater de la période de Sainte-Geneviève car Jean-Paul y apparaît en jeune homme sans porter d'uniforme comme sur les photos de la période suivante. La première photo pourrait avoir été prise à Sainte-Geneviève.



Jean-Paul pendant la période de Sainte-Geneviève (?).

La seconde photo de Jean-Paul provient de sa carte d'amicale des chemins de fer.



Photo d'identité de Jean-Paul sur sa carte d'amicale des chemins de fer (période de Sainte-Geneviève ?).

Une réunion des parents est organisée le 27 novembre 1948. Le sujet est le choix de la carrière :

« *La chose la plus importante à toute la vie est le choix du métier ; le hasard en dispose... »* Pascal a-t-il raison ?

Suivant le plan indiqué dans sa lettre du 10 novembre, le R.P. Recteur examine d'abord, en citant quelques extraits de lettres, les attitudes diverses des jeunes, puis celles des parents. Les échanges de vues lui permettent de mieux dégager ensuite les éléments multiples qu'il faudrait considérer. Il indiquera enfin l'esprit qui devrait guider le choix d'une carrière.^{xlix}

Les « attitudes diverses des jeunes » sont les suivantes :

- a) *Certains ont fait un choix personnel. Le facteur décisif a été alors : - soit un attrait « romantique » pour l'uniforme, pour les voyages ; tel « Flottard »⁵ déclare n'avoir pu résister à « l'appel du grand large » ; - soit l'exemple d'un ami : - soit le désir de poursuivre certaines études ; on entre en « Taupe », parfois, uniquement parce qu'on s'intéresse aux Mathématiques et aux Sciences ; - soit le goût ou la phobie pour tel genre de vie ; certains, par exemple, veulent, avant tout, fuir la ville, où l'existence leur paraît trop réglée.*
En résumé, il ne s'agit, bien souvent que d'attrait ou d'aptitudes scolaires.
- b) *Quelques-uns, cependant, se sont demandés s'ils devaient suivre simplement leurs goûts ou considérer, d'abord, ce qui serait le plus utile pour le pays. On en trouve encore qui ont été attirés par « l'idéal de désintéressement et de don de soi qu'offre l'armée ». D'autres ont choisi une carrière civile avec l'ambition de faire, eux aussi, quelque chose de grand et de « servir »⁶.*
- c) *Beaucoup, enfin, sont entrés ici sans aucune idée personnelle. Ils se sont laissé mener. En général, ils manquent d'élan dans leur travail. Ils sont souvent victimes d'erreurs d'orientation et vont de désillusion en désillusion. Il faut les aider.¹*

⁵ On appelle « Flottard » un candidat à l'école Navale.

⁶ « Servir » est le nom du bulletin des Anciens Elèves de l'école Sainte-Geneviève.

A la question « quelle est, parmi vos élèves, la proportion de ceux qui ont une vocation bien arrêtée ? », le Père Préfet répond :

Il y en a un certain nombre : ce sont surtout ceux qui entrent en classes de Navale, de St Cyr ou de colo. On en trouve aussi en Agro, en H.E.C. et même quelques-uns en Taupe (certains, par exemple, veulent très nettement être ingénieurs des Mines ou de l'Aéronautique). Mais beaucoup de ceux qui entrent en Math. Sup., on pourrait presque dire : la majorité, n'ont aucune idée précise. Certains déclarent même qu'ils ont choisi la Taupe parce qu'ils ne savaient que faire ; ils tenteront les concours de plusieurs Écoles, avec l'espoir d'être reçus dans l'une d'elles ; c'est ce qui décidera de leur avenir. Quelques-uns, se sentant incapables de faire les Spéciales, « se rabattent » sur l'Agro ou H.E.C.^{li}

Les « attitudes diverses » des parents sont les suivantes :

- *Certains ne résistent pas au désir de garder leurs enfants près d'eux et font pression dans ce sens ;*
- *D'autres procèdent par élimination : le garçon n'a pas d'idées personnelles, on écarte toutes les carrières pour lesquelles il ne semble pas avoir les aptitudes nécessaires.*
- *Parfois, ce qui domine chez les parents, c'est le souci de la sécurité : on veut, avant tout, éviter les aventures ;*
- *Parfois, c'est le respect des traditions : dans certaines familles, on est Polytechnicien de père en fils et, dès le berceau, l'enfant est destiné à porter le bicolore.*
- *Certains pères incitent leurs fils à suivre leurs traces afin de pouvoir mieux les aider, grâce à leur expérience et à leurs relations.*
- *D'autres, au contraire, écartent les leurs de leur profession pour leur éviter les difficultés qu'ils ont rencontrées.^{lii}*

Les garçons « répondent de façons très diverses » aux « suggestions et aux désirs des parents » :

- *Certains s'y soumettent facilement, comme ce Taupin, qui aurait voulu être Marin, mais dont les parents ont préféré*

pour lui l'Industrie.

- *D'autres prennent une attitude d'opposition très nette, comme ce Flottard, qui reconnaît, dans sa vocation, outre d'autres éléments très respectables, « un sorte de réaction contre le désir de sa famille », qui voulait faire de lui un Médecin.^{lxxii}*

Les points suivants sont admis en conclusion :

- *Il ne faut pas exiger trop vite des jeunes une « spécialisation ». On peut distinguer, parmi les carrières, plusieurs grandes « zones ». On pourra diriger les garçons vers l'une d'elles. Ils préciseront ensuite eux-mêmes leur choix.*
- *Les parents ont certainement un rôle très important : ils doivent éclairer, diriger le choix, mais non l'imposer.*
- *La préparation de l'avenir doit commencer très tôt. Il ne faut pas attendre la classe de Philo. ou de Math. Elem. pour y faire réfléchir les enfants. On fait remarquer, très justement, que l'orientation des études se décide, non pas après le baccalauréat, mais à partir de la Troisième, où on dirige les élèves vers les Lettres ou vers les Sciences.^{lxxiv}*

L'école aide à s'orienter « les élèves qui sont entrés sans vocation bien définie » :

- *Tout d'abord nous leur procurons des conférences sur diverses carrières.*
- *Le P. Préfet traite directement la question avec les intéressés ; c'est une de ses principales occupations. Les Professeurs et Aumôniers peuvent aussi donner leur avis et les garçons ont grand avantage à les consulter.*
- *Dans les cas embarrassants, nous avons eu plusieurs fois recours à des spécialistes de la Psychotechnique. Nous avons envoyé souvent jeunes gens et parents au Bureau Universitaire d'Informations sur les Carrières.^{lxxv}*

La conclusion de la réunion rappelle le caractère religieux de l'école :

Faut-il parler du « choix de la carrière » ou de « vocation » ? S'il y a « vocation », c'est que quelqu'un appelle. Cette notion introduit, si l'on peut dire, « le point de vue » de Dieu. Elle apporte une grande lumière, car elle nous met dans le détachement et l'humilité. Elle établit une hiérarchie entre les divers éléments à considérer.

Souvent, nous inversons le problème : nous choisissons une carrière par attrait sensible et ensuite nous tâchons d'y jouer un rôle utile et bienfaisant.

Il faut tenir compte des goûts. Mais attention : ce ne sont pas des guides absolument sûrs.

Les aptitudes sont importantes, mais elles ne sont pas suffisantes : les mêmes peuvent permettre des carrières très diverses et il y a souvent peu de rapport entre les aptitudes nécessaires au concours et celles qu'exige la carrière.

Il faut se demander d'abord : « Où servirai-je mieux Dieu, les miens, les autres ? »

Il y a des vocations terrassantes, qu'il faut contrôler.

Il y a des vocations de libre choix. Si l'on se décide alors uniquement par attractions, choisir équivaut à sacrifier tout ce qu'on écarte et cela met dans l'angoisse. Opter en vue d'un but supérieur donne la joie, la sérénité, la confiance.

Il faut donc préciser, avant tout, le but à poursuivre.

Ensuite, examiner les aptitudes d'intelligence et de caractère.

Enfin, recueillir des informations directes sur les Carrières, en tenant compte toujours du but poursuivi et des aptitudes.

Veillons à donner aux jeunes une haute idée de l'importance du choix, de la responsabilité qu'il implique.

Aidons-les à voir clair en eux-mêmes, à établir la hiérarchie des valeurs qui les guidera.

Cette tâche demande une grande finesse, un grand désintéressement, un grand respect de la liberté de chaque âme. Elle suppose une lente maturation.

Nous ne pouvons l'accomplir sans le secours de la prière.^{lvi}

Le 4 décembre 1948, les élèves fêtent la Sainte Barbe. La fête commence à 18 heure 30 avec « Jules et son orchestre » qui jouent :

<i>Poisson d'Avril</i>	<i>Slow</i>
<i>Mlle Hortensia</i>	<i>Valse</i>
<i>Les Trois Cloches (avec chanteurs)</i>	<i>Slow</i>
<i>Chatanooga</i>	<i>Boogie</i>
<i>Aurore (avec chanteurs)</i>	<i>Fox</i>
<i>Un monsieur attendait</i>	<i>Java</i>
<i>Old man river</i>	<i>Slow</i>
<i>Le Train bleu</i>	<i>Boogie</i>
<i>La marche de Ménilmontant</i>	<i>Fox</i>
<i>Un jour mon prince viendra</i>	<i>Valse</i>
<i>La mer</i>	<i>Slow^{lvii}</i>

La fête se poursuit par la représentation de la pièce de Courteline *Le commissaire est bon enfant* interprétée par les « bizuths ». Puis les « Anciens » interprètent une pièce originale, présentée ainsi dans le livret imprimé pour l'occasion sous le titre « Sainte Barbe 154 »⁷ :

Coups d'œil indiscrets dans la salle des professeurs (vus par les Anciens)

Assistent à cette réunion (restée mémorable dans les annales de « cette maison »).

<i>Le R.P. Préfet</i>	<i>J. Dromer</i> ⁸
<i>MM. Mesuret</i>	<i>R. Jomier</i> ⁹
<i>Delcourt</i>	<i>J.N. Mathieu</i>
<i>Brunold</i>	<i>A. Texier</i> ¹⁰
<i>Bethencourt</i>	<i>P. Bouthors</i> ¹¹

⁷ On peut supposer que le nombre 154 fait référence à l'année 1854 qui est celle de création de l'école.

⁸ Jean Dromer (1928-1998) : entre et sort de Sainte-Geneviève en même temps que Jean-Paul sans être dans la même classe ni en 1946-1947, ni en 1948-1949.

⁹ René Jomier, élève de Spé. B : entre à Sainte-Geneviève en octobre 1945.

¹⁰ André Texier, élève de Spé. A : entre à Sainte-Geneviève en octobre 1946 dans la même classe que Jean-Paul (le 4^e à partir de la gauche au premier rang sur la photo de classe) et est reçu à Polytechnique en 1949 comme Jean-Paul.

¹¹ Pierre Bouthors, élève de Spé. B : entre à Sainte-Geneviève en octobre 1946 dans la même classe que Jean-Paul (le 1^{er} à partir de la gauche au deuxième rang sur la photo de classe)

*Richard
Milhaud*

*Brégeault M.
J. Villette*

Pour simplifier les notations, ces messieurs sont désignés dans tout ce qui va suivre par les abréviations suivantes :

<i>R.P. Chevallier</i>	<i>Cheval</i>
<i>M. Mesuret</i>	<i>Jab.</i>
<i>M. Delcourt</i>	<i>Chasse (neige)</i>
<i>M. Brunold</i>	<i>Bor.</i>
<i>M. Bethencourt</i>	<i>Beth.</i>
<i>M. Richard</i>	<i>Sese</i>
<i>M. Milhaud</i>	$10^3 0^{12}$

Il va sans dire que ces notations sont toutes symboliques, et n'ont d'autre but que de faciliter le travail du scribe.^{lviii}

Et voici la pièce :

*Au lever du rideau, Jab., Bor., Chasse-neige et Beth. font un poker.
Dans un coin, Sese esquisse un bogie.*

Beth. – J'en demande.

Bor. – Je regrette, je suis servi...

*Jab. – Manque de pot aujourd'hui ; j'abandonne, garçons !
(Interpellant M. Richard) Eh ! Cœur de Lion ; tu n'entends rien au boogie ! Prends ma place (Celui-ci s'arrête et vient regarder les joueurs. Le Jab. s'isole pour faire une réussite.)*

Chasse. – Je double.

Bor. – 40 de plus !

Chasse. – Il convient d'être prudent. 40 pour voir...

Beth. – Vous vous dégonflez en quelque sorte. Eh bien soit ! Full au roi.

Bor. – Carré de valets ! Désolé Messieurs et... je ne triche pas !

Constatez !

Beth. – Soit. A vous de faire... ?

et est reçu à Polytechnique en 1949 comme Jean-Paul.

¹² On aura reconnu notamment le Père Préfet Henri Chevallier et le professeur de Mathématiques de la Spé. B M. Milhaud. M. Mesuret est également professeur de Mathématiques.

Chasse. – J'ai passé l'autre jour - et vous le conseille si vous avez des loisirs – une fort instructive soirée aux Folies-Bergères.

Tous. – Ah ! ah... intéressant !

Chasse. – Imaginez-vous que... mais peut-être vous ai-je déjà raconté cette histoire ? Quels sont ceux qui l'ont déjà entendu ? Bon ! Eh bien ceux qui l'ont entendu la raconteront à ceux qui ne l'ont pas entendu : (Protestations) passons à autre chose. Voulez-vous battre cher ami ? (Passe les cartes à Sese.)

Sese. – Je dois vous avertir que dans les conditions ordinaires, je perds toujours au poker. C'est une expérience que j'ai répétée des centaines de milliers de fois, ce qui me permet d'énoncer ici une loi générale.

Beth. – Mais nous ne demandons que ça, à proprement parler.

Jab. – (Sortant de sa réussite.) Ecoutez un peu, conscrits, et retenez le pour l'éternité. Je viens de terminer en 2 coups cette réussite, quand il en faut habituellement 5. Euler a réussi à intégrer 2 types d'équations différentielles et moi j'intègre cette réussite dans l'histoire (Bravos discrets de l'assistance.)

Chasse. – Bon ! eh bien cette fois, flèche royale ! je crois que...

Sese. – Je baise. Poker de sept. (Protestations. Il a triché... !)

Beth. – C'est que précisément, voilà votre loi en défaut...

Sese. – Je n'en reviens pas ! ça alors, c'est drôle...

(Entre M. Milhaud. Tous font mine de se lever. Milhaud les fait rasseoir d'un geste, se déshabille et commence à fouiller ses poches. Etc... Pendant ce temps les autres continuent, quand... à ce moment, entrée du Cheval. Après avoir jeté un regard circulaire. ... Repos. Asseyez-vous !...)

Cheval. – J'entre, Messieurs, brutalement dans le vif du sujet. Je vous ai réunis pour agiter avec vous un certain nombre de réformes.

1°) Les unes, que je développerai d'abord,

2°) Les autres, qui viendront ensuite, que, d'accord avec le P. Recteur et le P. S/Prefet, j'envisage dans cette maison.

Il faut absolument modifier un point que je considère comme essentiel : le règlement actuellement en vigueur sur la tenue au bol d'air. Ceci est une question sociale. Un règlement vivant doit avoir des points fixes, et l'administration s'y accroche farouchement. Je

n'admet pas que l'autorité soit discutée ! Le premier qui m'interrompt aura douze heures de consigne !

Chasse. – Il s'excite !

Cheval. (Faisant erreur.) – *M. Richard, allez immédiatement m'attendre à la porte de mon bureau ! Hum... un point mal fixé de ce règlement concerne la tenue au bol d'air. Alors là... il y a deux théories :*

1°) Celle des culottes courtes,

2°) Celle des culottes longues.

Je ne vous cache pas que je préfère la troisième, voyons... qu'en pensez-vous, M. Mesuret ?

Jab. – *En somme, de quoi s'agit-il ? Comme je l'ai dit à Foch lorsque je l'ai fait intégrer à l'École Polytechnique ? Tout d'abord, de même qu'une porte soit ouverte ou fermée, il convient de distinguer une culotte de commandant d'une culotte de colonel. C'est mon ami Alfred de Musset qui l'a démontré. Depuis il est intégré à l'Académie Française. Si l'on se place au point de vue du mécanicien, on voit qu'il est délicat de conclure. Si l'on se place au point de vue de mathématicien, on ne voit que moi. La question est donc tranchée : les élèves descendront obligatoirement soit en culotte longue, soit en culotte courte. Nous pourrons donc lever la séance, après que je vous aurai rappelé que rue Descartes, déjà, 750 taupins...*

Chasse. – *Hum ! réels ou imaginaires ? Distincts ou confondus ? à distance finie ou à l'infini ?*

(Approbations, mouvements divers.)

Cheval. – *Eh bien, vous, M. Delcourt ?*

Chasse. – *Plaçons-nous dans des conditions particulières, autant de jours dans l'année, autant de sujets différents qui peuvent être proposés. (Il va au tableau.)*

Bon ! Petite épure d'application. Un candidat C et un candidat Y, suivant l'usage. Un grand et un petit. Le petit sort des limites de l'épure. Tout le monde est d'accord ? Ils peuvent être d'ailleurs, comme chacun sait, réels imaginaires, distincts ou confondus, à dist...

(Protestations de l'assistance : « Passons ! »)

Chasse. (Vexé.) – *Bon ! eh bien dans ces conditions... vous savez ce qui vous reste à faire... (Il sort dignement.)*

Cheval. – *Incident regrettable !*

(Pendant ce temps M. Milhaud se dirige vers le tableau et

s'efforce d'obtenir le silence.)

10^30. – *Voyons, nous avons vu dans une dernière réunion les propriétés essentielles du bol d'air. Nous allons maintenant étudier plus particulièrement un problème important, auquel se rattache une foultitude – ou tout au moins un grand nombre – de questions. Si l'on considère un ensemble de temps forts et de temps faibles, on sait que les premiers persistent indéfiniment, alors que les seconds restent bornés.*

(Silence profond, Milhaud d'un air furieux :)

Voyons, quelqu'un a-t-il quelque chose à dire ?... Nous pouvons donc énoncer le théorème suivant, d'une importance capitale pour tout ce qui va suivre : la longueur des culottes considérées doit dépendre de la force du temps correspondant, d'où la nécessité d'alterner chaque jour culottes longues et culottes courtes. En effet, si nous rangeons les candidats sur un fil rectiligne, et si nous les numérotions dans l'ordre où ils se présentent, nous obtenons une suite telle que celle que j'écris 1, 2, 3... (De façon à couvrir tout le tableau. Les autres ont cessé d'écouter depuis longtemps. M. Richard est revenu avec un billet bleu.)

Cheval. – *Voyons, cher M. Brunold, quel est votre avis sur la question ?*

Bor. – *Quoique peu documenté sur les avantages calorifiques et pécunières que peut présenter une culotte courte sur une culotte longue – et inversement – il me semble qu'étant donnée ma situation de père de famille, et la charge des nombreux élèves que vous m'avez confiés, j'ai le droit de proclamer ce que la conscience me dicte. Je serai très bref, quoique cette question me paraisse capitale. Certes, je ne voudrai pas contrarier les vigoureux partisans des culottes courtes contre les culottes longues, ou des culottes longues contre les culottes courtes... Voyons, je ne bafouille pas ? Non c'est bien ça, c'est très juste ce que je dis. Donc je ne veux pas les contrarier, j'insiste là-dessus, ne me faites pas dire ce que je ne dis pas. Eh bien ! à mon avis, les culottes : c'est du grand luxe ; et je vous rappellerai que c'est aux sans-culotte de 1789 que nous devons notre régime de paix, de tranquillité, de sécurité, de gloire, que sais-je, aux sans-culotte, dis-je, qui sans crainte du froid et des désagréments vestimentaires que leur imposaient leurs principes, n'ont écouté que leur courage pour réaliser le salut de la patrie... vous y êtes, suivez-moi bien...*

10³⁰. (Toujours absorbé.) – *Voyons, il doit y avoir une erreur de notations...*

Bor. – *Je termine. Je proposerai donc à l'honorable conseil de professeurs qu'en souvenir de ces glorieux Français les Postards, piliers d'un régime florissant, et futurs cerveaux d'une démocratie prospère, suivant leur exemple physique, afin d'acquérir leurs qualités morales.* (Il s'assoit.)

10³⁰. (Terminant ses calculs.) – *Je vous laisse le soin d'achever les calculs. La méthode est maintenant banale, peut-être fastidieuse, mais le résultat ne fait pas de doute. Je m'en tiendrai là pour aujourd'hui.*

Beth. – *Permettez-moi de compléter en quelque sorte ceci. Il suffit évidemment d'assimiler chaque candidat à un calorimètre élémentaire, à des infiniment petits du 2^e ordre près, plus ou moins adiabatiques suivant la longueur des culottes, ce qui vous montre que Q, quantité de chaleur, est à R, rendement horaire, ce que l'inverse de l'un est au carré de l'autre ; et comme il y a +, ça fait =, d'où en annulant le vecteur...*

Sese. (Timide.) – *Je crois qu'il y a une faute de signe...*

Beth. – Où ? Là ? Ah mais, n'écoutez pas Sese. Sese a tort ! Sese se trompe ! Enfin quoi, la pupille, c'est la pupille, oui ou non ? Comprenez pas, non ? moi non plus d'ailleurs. En tout cas, nous pouvons encadrez la formule qui...

10³⁰. – *Voyons, je crois qu'il est à peu près l'heure n'est-ce pas ?*

Ces messieurs entonnent alors le « Chant des bons professeurs ».

(RIDEAU)^{lix}

Le « Chant des bons professeurs », ou plutôt l'« Hymne des bons professeurs » se chante sur l'air des « Corsaires » :

<i>Refrain</i>	<i>Oui nous sommes vos bons professeurs Qui vous font chier de tout cœur Tra là là là</i>
	<i>(une bichiée de fois)</i>
<i>I</i>	<i>Si vous n'estimez pas très de votre goût Les études que vous faites avec nous Écoutez l'appel de la terre délaissée</i>

*Faites-vous paysans ou terrassiers.
Puisque vous insitez, il vous faut préparer
Le concours pour entrer à Polytechnique.
(au refrain)*

II *Apprenez vos cours. Chiadez les exos
Écoutez nos paroles mot à mot
Ne négligez pas les matières secondaires
Tous les jours soyez exact au bol d'air
Alors vous finirez général ou banquier
Ingénieur, ministre ou encore jésuite.
(refrain)^{lx}*

La soirée se poursuit avec d'autres chansons : Ginette (air « La nuit » de Rameau), Nocturne (air « Les crapauds ») reproduits avant dans le texte, le chœur des Taupins (air du « Gros Bill ») :

*Le chœur Ecoutons le Jab
Faire des exos
Qui sont vraiment rigolos
Soit d'analytique
Soit de mécanique
Ce sont exactement ceux de Milhaud.*

*Refrain Gabriel, oh, oh Gabriel, oh, oh !
J'te quitterai boentôt
Pour rejoindre rue Descartes¹³
Les sept cent cinquante quatre
Qui ont déjà fait tous les exos !*

*Jab.¹⁴ Je suis un grand homme.
Monge et moi nous sommes
Les deux plus grands mathématiciens
L'autre est déjà mort,
Moi je vis encore
Mais il n'était pas mécanicien
Refrain (en chœur)*

¹³ Adresse de l'école Polytechnique, lorsqu'elle se trouvait à Paris.

¹⁴ Surnom de M. Mesuret, professeur de Mathématiques.

Jab. *Taupins incivils*
Ils seraient bien mille
S'ils avaient compris plus tôt
Qu'en Mathématiques
Pas plus qu'en physique
On n'accepte pas les calculs faux.

Refrain *Gabriel, oh, oh ! Gabriel oh, oh !*
(en choeur) *J'te quitterai bientôt*
 Quand je serai rue Descartes
 Je t'enverrai une carte
 Mais je jetterai tous tes exos.

R.P. Jan (air « L'aventure est au coin de la rue » variante) :

Le Ridal possédait une moto
Il croyait en barbu, faisant d'la philo
Il parlait d'électrons planétaires
Négligeait l'étude de Voltaire
Il nous disait « Mes fils
Il vous faut travailler
Sur les feuilles que je vous donne gratuitement »
Mais il s'en est allé
Prêcher les ouvriers
A sa place est venu le Père Jan.
Le Père Jan est un p'tit peu plus fier
Quand il commente Voltaire
C'est à sa manière
Il prétend que nous n'en avons pas
De l'esprit, ça c'est grâve n'est-ce pas ?
Il s'arrache en Sciences Nat.
Car il sait que la taupe
Est de loin l'animal le plus myope
C'est pour ça qu'il répète
Tous les deux ou trois mots :
« Voyez-vous, voyez-vous, voyez-vous ? »¹⁵

¹⁵ Paroles de M. Brégeault.

(Tous droits de reproduction réservés M. Brégeault et A. Texier)^{lxii}

Les élèves interprètent pour finir Gilles (air « Jim, c'est moi Jim ») reproduit avant dans le texte.

Jean-Paul reçoit son premier nouveau bulletin mensuel le 14 décembre 1948. Il obtient :

- Entre 7 (Chimie) et 9 en conduite et notes de classe ;
- Entre 7 (Anglais) et 16 (Mathématiques) en devoirs ;
- Entre 13 et 17 en examens oraux.

Jean-Paul se classe 3° avec 18 en composition de Mathématiques et de 6° à 13° en Physique, Chimie, Français et Épure mais 7° sur 11 en Anglais avec 8.

Jean-Paul fait l'objet de deux appréciations : « A travaillé sérieusement, mais attention à l'écriture », sans signature, sans doute de la part de son professeur principal M. Sauvigny et « En bonne voie ! » de la part du Père Henri Chevallier, Préfet des Études.

Jean-Paul reçoit un autre bulletin mensuel le 30 décembre 1948 ainsi que le bulletin du 1° trimestre.

Les notes de conduite et de classe sont toujours entre 8 et 9, y compris en Anglais.

Les notes de devoir et d'examens oraux se situent entre 9 (Dessin) et 18 (Mathématiques).

En compositions, Jean-Paul est 10° en Mathématiques, 3° en Physique, 22° en Épure mais 8° sur 12 en Anglais et 42° en Chimie avec 1.

Les observations de son bulletin trimestriel sont les suivantes :

- Le Père Henri Chevallier : « Sérieux et sympathique, intelligent. Jean-Paul se développe et prend sa personnalité. Il semble capable de réussir mais ses résultats ne sont pas encore assez homogènes. Qu'il n'attende pas le concours pour apprendre sa chimie.»
- Le Père Recteur Grouigneau : « En bonne voie s'il ne néglige pas certaines matières. »

Jean-Paul obtient les appréciations suivantes dans chaque matière :

- Mathématiques : « A travaillé sérieusement. Les devoirs sont mal écrits et manquent de géométrie. » ;
- Physique : « Résultats réguliers. » ;
- Chimie : « Moyen ; travail peut être insuffisant. » ;
- Français : « Bon élève. » ;
- Anglais : « Ensemble médiocre. » ;
- Bosse : « Travail passable. Manque d'attention. » ;
- Dessin : « Bon travail. ».

Entre temps, la pension brute à payer pour le second trimestre a augmenté de près de 10.000 francs à 46.000 francs.

Le 21 janvier 1949, Pierre Schützenberger se fait délivrer un passeport à Versailles, qui est alors la Préfecture du département de Seine et Oise où il réside. A profession, Pierre fait inscrire : sans. Nous ignorons s'il s'agit de la réalité au d'une précaution vis-à-vis du fisc. Pierre quitte Paris par la gare du Nord le 1^{er} février 1949 et arrive en Angleterre par Douvres le même jour. Ce voyage est sans doute destiné à rencontrer son fils Marco qui s'est marié à Londres le 30 août 1948. Pierre quitte Londres le 3 février et revient à la gare du Nord le 4.^{lxii}

Jean-Paul reçoit deux nouveaux bulletins les 3 février et 3 mars 1949.

Les notes de conduite et de classe sont toujours entre 8 et 9, à l'exception d'un 7 en Mathématiques pour la semaine du 13 février.

Les notes de devoir et d'examens oraux se situent entre 8 (Anglais) et 17 (Chimie).

En compositions, Jean-Paul est 15° puis 4° en Mathématiques, 1° et 2° en Physique et Chimie, 6° en Épure, 18° en Français et même 3° sur 11 en Anglais.

Il obtient comme appréciations « Travaille, mais les devoirs sont encore peu soignés » de M. Sauvigny et « Résultats encourageants dans l'ensemble » puis « Assez bien – Plusieurs résultats vraiment encourageants » du Père Henri Chevalier.

Une nouvelle réunion des parents est organisée le 5 mars 1949. Le sujet est la formation du caractère. Le Père Recteur introduit la séance :

« *Quand on a les dons essentiels, disait le P. de Maupeou, les grands concours sont une affaire de caractère* ».

(...)

2°) *Question préalable : Est-il possible de modifier son caractère ? On entend parfois : « Je suis comme ça, je n'y peux rien » ou bien « La peur, ça ne se commande pas ». Sommes-nous condamnés à « assister à nous-mêmes », prisonniers des déterminismes révélés par la psychologie moderne ?*

Sans entrer dans les débats théoriques, rappelons quelques exemples : le mot de Turenne, « Tu trembles, carcasse... », - la réaction de Guynemer après sa première blessure, - les « Paroles d'un revenant » de Jacques d'Arnoux, - la douceur volontaire de St François de Sales, - la transformation extraordinaire de Charles de Foucauld.

Notre vie à tous ne consiste-t-elle pas à nous recevoir tels que nous ont faits notre héritage et les vicissitudes de nos premières années et de nous transformer selon les vues de raison et de foi, de nous construire tels que nous devons être ?

3°) Écueils à éviter : En dirigeant nos jeunes dans la formation de leur caractère, ne nous fions pas aux pressions extérieures : il ne s'agit pas de mécanismes à régler, mais de libertés à aider. Évitons, d'autre part, le volontarisme : générosité et ardeur ne doivent pas exclure sagesse et prudence.^{lxviii}

Le Père Sous-Préfet parle ensuite du rôle de l'effort physique puis le Père Préfet parle de la discipline et de l'obéissance :

2°) La pratique à Sainte-Geneviève :

- Pour les rendre formatrices, nous essayons, d'abord, d'éclairer discipline et obéissance. Dans la mesure du possible, nous expliquons les mesures nouvelles que nous pouvons prendre ou les règlements anciens que nous devons rappeler. Nous cherchons aussi à faire accepter les sanctions. Mais, dans ce dernier cas surtout, nous devons admettre que les élèves ne comprennent pas toujours immédiatement nos raisons.

- Nous tâchons aussi de laisser une part à l'initiative et de faire appel à la responsabilité, personnelle ou collective. Depuis plusieurs années, nous avons diminué la surveillance en récréation, nous l'avons supprimée pour les promenades et même, dans certaines classes, pour les compositions. Au réfectoire, nous avons, d'abord, réduit de 6 à 2 le nombre des surveillants ; depuis le début de mars, nous essayons d'y laisser les élèves entièrement seuls.*
- D'une façon générale, nous estimons que nos garçons ont besoin d'une discipline à la fois large et stricte. Nous cherchons à ne pas les ennuyer sur une foule de détails, mais nous tenons à certains « points fixes ». Nous leur accordons certaines libertés, mais à condition qu'ils n'en franchissent pas les limites.*
- Ajoutons que notre règlement a pour but, d'abord, de sauvegarder et de favoriser le travail. C'est pourquoi nous réprimons sévèrement les visites dans les chambres et les conversations dans les couloirs. D'ailleurs, le silence n'est-il pas, comme nous l'écrit un père de famille, « une franchise absolue, sans restriction aucune ». Sur ce point, actuellement surtout, nous n'avons pas le droit de montrer*

la moindre faiblesse.

3°) Les résultats : Nous devons l'avouer, notre discipline se révèle trop forte pour certaines natures, dont elle gêne le développement. Mais, dans l'ensemble, nos élèves en profitent, si nous en croyons non seulement nos propres observations, mais aussi les témoignages de nombreux parents et de jeunes anciens.

Ici, comme partout, les jeunes manifestent une tendance à obéir à tel ou tel homme plus en considération de la personne que de sa fonction. Ceux qui ont la chance d'être admis par eux doivent s'efforcer de les éléver jusqu'au respect de l'Autorité et de la Loi.

A ces considérations sur la discipline de l'École, il aurait été intéressant d'en ajouter quelques-unes sur la « Vie de Préparation ». Celle-ci présente de réels dangers, surtout celui du conformisme. Mais elle peut aider à la formation des caractères, en obligeant, d'abord, le « bizuth », le « fistot », ou le « melon » à abandonner les allures de « petit coq », qu'il aurait pu prendre dans ses dernières années de collège, puis, quand il devient ancien, en faisant appel au sens de ses responsabilités à l'égard des nouveaux.^{lxiv}

Après un échange de vues avec les parents, Le Père Préfet parle du travail :

On se demande parfois si le travail particulier à la préparation des concours n'annihile pas la personnalité en asservissant et en mécanisant l'intelligence. Certainement, il écrase ceux qui ont été mal orientés et se révèlent dénués des dispositions nécessaires. Mais, pour les autres, il présente de grands avantages :

- *Tout d'abord il développe en eux une volonté d'efficacité, car il faut réussir et il ne s'agit pas d'obtenir une moyenne honnête, comme au baccalauréat : il faut se classer parmi les meilleurs.*
- *Cette volonté doit se montrer persévérente et résister au découragement.*
- *Elle doit s'appliquer avec soin à tout : les rapports des concours insistent sur la présentation à l'écrit et à l'oral.*
- *Enfin, pour dominer leur programme, les candidats doivent travailler avec ordre. Il leur faut trouver leur méthode*

personnelle. Comme nous l'écrit un père de famille, « Ce n'est pas apprendre qui est l'essentiel ; l'essentiel, c'est d'apprendre à travailler ».

Ces quelques notations suffisent à rappeler que, dans les concours, le succès ne dépend pas seulement de l'intelligence et que leur préparation, par ses exigences, aide au développement et à l'affirmation des caractères.^{lxv}

La réunion se termine sur le rôle de la direction Spirituelle :

1°) Son importance. : - C'est la direction Spirituelle qui aide le jeune homme à prendre conscience du devoir qui lui incombe de construire sa personnalité et de former son caractère.

- *Elle s'adresse aux plus hauts sentiments de l'homme, à ceux qui commandent toute sa vie, et elle s'exerce avec le plus grand souci de respecter sa liberté ; elle évite les méfaits de l'autoritarisme et du volontarisme.*

2°) Organisation de la Direction Spirituelle à Ste Geneviève. – Nous avons le souci d'assurer la vie religieuse collective des divers groupes et, en même temps, de sauvegarder la liberté personnelle de chaque garçon. Cette année, la maison est partagée entre trois aumôniers : chacun, dans sa petite « paroisse », est chargé de l'instruction religieuse et des « messes de préparation », il organise, s'il le juge bon, réunions et mouvements, il est le conseiller normal des « responsables », il joue un rôle d'animateur. Mais bien plus nombreux sont les Pères à qui les élèves peuvent s'adresser pour leur direction Spirituelle.

3°) Comment la Direction Spirituelle peut-elle aider l'auto-formation du caractère ? – Le Directeur Spirituel est d'abord, d'une façon générale, celui devant qui on peut s'exprimer et se montrer tel que l'on est. Il aide à voir clair et à se contrôler ; il soutient la persévérance dans les efforts.

- *Quand nos élèves arrivent ici, ils sont déracinés et ils ont besoin de s'adapter au milieu, différent de la famille et du collège. Ils font alors la découverte d'un monde inconnu jusque-là ; des problèmes nouveaux se posent à eux : celui du rayonnement de leur personnalité, hors du cercle de la famille ; - celui de la jeune fille ; - celui du travail ardu qui,*

les repliant sur eux-mêmes, développent souvent leur affectivité ; - celui du travail intéressé qui, les tendant vers le succès, favorise l'individualisme.

Pour résoudre ces problèmes et trouver un nouvel équilibre, ils ont tout avantage à se faire guider par un directeur spirituel.

Pratiquement : a) Il faut les aider à connaître leur tempérament ou « caractère » au sens de Le Senne. On leur fera prendre conscience, par exemple, d'une timidité qui les renferme sur eux-mêmes, d'un complexe d'infériorité qui les paralyse, d'un égoïsme qui vicie leur travail. On dénoncera leurs illusions à ceux qui, ne réussissant pas dans leurs études, s'évadent vers les activités sociales, religieuses ou artistiques, et à ceux qui, réussissant, tendent à faire une religion de leur travail, se disant que « travailler » c'est « prier ».

b) En les faisant agir sur leur « caractère », on les aide à acquérir « du caractère », à devenir majeurs. Il ne s'agit pas de leur donner une spiritualité abstraite, surajoutée à la vie. Il faut les rendre aptes à résoudre virilement, dans la lumière, les problèmes difficiles qu'ils rencontreront inévitablement.

c) Ils ne seront de « beaux caractères » que s'ils savent faire des options vigoureuses pour régler leur conduite d'après certains jugements de valeur (droiture – justice – propreté morale – générosité – humilité – fidélité à Dieu et aux hommes). L'homme ne devient pleinement homme que s'il accepte de répondre aux exigences divines qui l'appellent à se dépasser. Cela demande un approfondissement intérieur, une prière personnelle, une vie sacramentelle cohérente et suivie. Ici encore peut et doit intervenir la direction spirituelle.

Le R.P. Recteur termine en insistant sur l'importance de l'exemple et sur la nécessité d'un accord parfait entre les parents et les éducateurs qu'ils ont choisis.^{lxvi}

Jean-Paul reçoit un bulletin mensuel et le bulletin du 2[°] trimestre les 16 et 17 avril 1949.

Les notes de conduite et de classe sont toujours entre 8 et 9, à l'exception d'un 2 pour la conduite en classe de Dessin de Bosse pour la semaine du 6 mars.

Les notes de devoir et d'examens oraux se situent entre 10 (Anglais) et 18 (Physique).

En compositions, Jean-Paul est 6° en Mathématiques, 18° en Épure, 40° puis 6° en Français.

Aux concours blancs, Jean-Paul obtient des notes de 10,5 à 15,8 (moyenne des deux trimestres) à l'exception d'un 5 en Physique et d'un 8 en Français. Les appréciations sont les suivantes :

- Mathématiques : « A travaillé, mais la forme laisse toujours à désirer. » ;
- Physique : « Progrès sérieux. Bons résultats. » ;
- Chimie : « Travail un peu trop irrégulier. Pourrait assez bien faire. » ;
- Français : « Bon élève. » ;
- Anglais : « A travaillé très consciencieusement. » ;
- Bosse : « Assez bon travail. » ;
- Dessin graphique : « Très bien. » ;
- Le Père Henri Chevallier : « Composition « manquée » en Physique et Français. Bons oraux, récompensent un travail très sérieux et régulier. Jean-Paul contribue beaucoup au bon esprit dans la maison. »

L'éphéméride du 3° trimestre mentionne que la rentrée pour les Pensionnaires des classes de concours est fixée au vendredi 22 avril 1949.

Le mardi 26 avril 1949, à 9 heures du matin, Jean-Paul passe une visite médicale. Nous ne savons pas si la visite a lieu à Sainte-Geneviève. Le livret médical, à l'en-tête du service de l'aviation légère et sportive du ministère des travaux publics et des transports, indique que Jean-Paul postule la fonction de pilote « vol sans moteur ». Son association de « Sports

Aériens » est le club Gaston Caudron de Chavenay dans lequel son ami Claude Sainte-Claire Deville est inscrit lui aussi ainsi probablement que Francis Dailloux.

Examens des urines		EXAMENS REVISIONNELS PÉRIODIQUES (+)		
EXAMEN DU SYSTÈME NERVEUX		DATE de l'Examen	CONSTATATIONS DU MÉDECIN-EXPERT	CONCLUSION (Apte ou Inapte) SIGNATURE du Médecin-Expert
Réflexes tendineux	vifs			
Coordination	normale			
Emotivité	un peu exagérée			
Examen psychique	en relation avec sa motilité			
EXAMEN OPHTALMOLOGIQUE				
Acuité visuelle O. D. : sans verres	10 / 10	après correction		
O. G. : sans verres	10 / 10	après correction		
Sens chromatique	normal			
EXAMEN OTO-RHINO-LARYNGOLOGIQUE				
Voies aériennes supérieures	normale			
Tympan	idem			
Audition voix cluchée O. D.	2-fo	mètres	O. G. 3-fo	mètres
Romberg sensibilité, pied droit	normal	Pied gauche	normal	
CONCLUSION DE L'EXAMEN (*)				
apté. (malgré une certaine émotivité)				
Date	26 avril 49		Signature du médecin-expert :	
<i>Mme</i>				

Livret médical de Jean-Paul du 26 avril 1949.
(notez la remarque : « émotivité : un peu exagérée »)

Chavenay possède un aérodrome qui accueille encore aujourd’hui de nombreux clubs. L’aérodrome est fermé au vol à voile depuis 1970.

La visite médicale nous livre de nombreuses informations sur l’état physique de Jean-Paul alors qu’il a presque 21 ans.

- aucun antécédent médical ;
- taille : 1,86 m ;
- poids : 96 kg ;
- périmètre thoracique : 1,04 m ;
- musculature « forte » et sangle abdominale « bonne » ;
- pouls : 80, tension : 9 ½ / 16 ;
- réflexes tendineux : vifs ;
- émotivité : un peu exagérée ;
- examen psychique : « en relation avec son émotivité » ;
- acuité visuelle : 10 / 10¹⁶ ;

¹⁶ Mesures mentionnées « sans verres » ce qui paraît surprenant, à moins qu'il s'agisse

- sens chromatique normal ;
- audition : 2 mètres (?) ;
- conclusion de l'examen : « apte (malgré une certaine émotivité).^{lxvii}

Dix ans plus tard, en 1960, Jean-Paul confie à son journal d'entreprise ses motivations pour le vol à voile :

Et sur cette pente de confidences personnelles, Jean-Paul Schützenberger avoue combien il regrette de ne plus trouver le temps de faire du vol à voile. Il le regrette non pas tant à cause de l'excitation du vol, du grand air, de la sérénité qu'apporte l'isolement dans le ciel, mais parce que c'est un magnifique « sport d'équipe ». On consacre une journée entière à sortir des hangars, transporter, lancer, tirer, pousser les planeurs pour que chacun à son tour, quelques minutes, puisse voler.^{lxviii}

Les concours des Grandes Écoles commencent à partir du mardi 10 mai. Nous ignorons ceux auxquels se présentent Jean-Paul mais on peut raisonnablement penser qu'il se présente d'abord à Centrale (du 10 au 14 mai), aux Mines (du 16 au 18 mai) et aux Ponts et Chaussées (du 19 au 22 mai).

Le dimanche 22 mai 1949, par un temps splendide, se tient à l'école Sainte-Geneviève la Fête des Anciens.

Elle débuta à 9 h. 30 par une messe en plein air, dite par l'abbé Jean Vieillard (X. 41) à la mémoire de tous les camarades décédés depuis la réunion de 1948 et spécialement pour le R.P. de Maupeou. Par une innovation heureuse et hardie, les 470 élèves, sous la direction de l'un d'eux Claude Roudot (Cyr), chantent le Kyrie, le Gloria, le Sanctus et l'Agnus Dei en français et à quatre voix.

A l'Évangile, le R.P. Grouigneau, Recteur de l'École, nous rappelle que dans un monde peu évangélisé, être Ancien de Sainte-Geneviève représente un privilège, une noblesse et que « noblesse oblige ». Nous portons, d'une façon toute spéciale, déclare-t-il, nous

d'éviter un cas d'interdiction de pratique.

qui avons tant reçu, la responsabilité de l'avancement de la Rédemption dans le monde.

Après la messe, le Général Lafont, Président de l'Association, reçut au grand parloir M. le Duc de Broglie, membre de l'Institut, à qui il présenta, au cours d'un porto d'honneur, la direction de l'École, les membres du Comité de l'Association, ceux de la société du Grand Montreuil, propriétaire, et de la Société d'établissements scolaires, exploitante de Sainte-Geneviève.^{lxix}

La Fête se poursuit par l'Assemblée générale dont le Général Lafont prie le Duc de Broglie d'assurer la présidence. Le Duc donne aussitôt la parole au Baron de Mougin-Roquefort (X. 21) pour la lecture du rapport moral de l'Association. Le Baron mentionne notamment que Bernard Gavoty¹⁷ est membre du Comité de l'Association des Anciens Élèves.

Jean-Paul restera longtemps en relation avec Bernard Gavoty qu'il a connu soit à Sainte-Geneviève, soit parce que la famille de Bernard Gavoty était originaire de Provence, comme celle de Marie-Louise.

Le Duc de Broglie passe ensuite la parole à M. Théophile Moreau, Trésorier de l'Association, pour la lecture de son rapport financier. Enfin, le Duc de Broglie remet leurs sabres d'honneur aux Majors de Sainte-Geneviève aux concours de 1948 (cf. ci-dessus).

La séance est levée à midi, bientôt suivie par le banquet traditionnel, présidé par le R.P. Goussault, ancien recteur de l'Ecole, Provincial de France.

(...)

En l'absence du « Z Géné¹⁸ » Jean Dromer, qui passait le jour même l'écrit des Ponts et Chaussées, Jean-Pierre Lucas, « Z de flotte »,

¹⁷ Bernard Gavoty (1908-1981) est le célèbre critique musical du *Figaro* connu sous le pseudonyme de *Clarendon*.

¹⁸ Le Z est le chef de classe de 2ème année, il y en a un par classe et au début de l'année l'un d'eux est élu par ses pairs comme "Z G" c'est-à-dire le premier d'entre eux qui fait partie es-fonction du Conseil d'Administration de l'école et qui est un correspondant privilégié du Directeur. Le Z de flotte est le chef de classe des élèves préparant l'école navale. (renseignements fournis par Gérard Aublet, actuel directeur des études de l'école Sainte-Geneviève).

prononce, au nom des élèves, quelques mots, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, son excessive modestie ayant aussitôt détruit le manuscrit.^{lxx}

Le R.P. Goussault conclut la Fête par ces mots :

Si je suis si heureux d'être parmi vous aujourd'hui et si, au moment où je viens de quitter Sainte-Geneviève, j'ai encore un mot d'ordre à vous donner, c'est :

« Pour être fidèles à l'esprit de l'École, de ceux qui s'y sont dévoués, de ceux qui s'y dévouent, soyez vraiment des fils de l'Église, par là même vous serez des serviteurs du Christ et des hommes ! »^{lxxi}

Il est probable que Jean-Paul, comme Jean Dromer, soit absent de la Fête pour cause d'écrit des Ponts et Chaussées qui se termine le 22 mai.

Le lundi 23 mai 1949, est promulguée la loi qui permet aux länder des trois zones occidentales d'occupation de s'unir pour former la République fédérale d'Allemagne.

Le même jour, par décret du Président de la République, Vincent Auriol, Pierre Schützenberger bénéficie de la mesure de grâce suivante : remise de la dégradation nationale.

Nous ignorons si cette nouvelle est déjà connue de Jean-Paul lorsqu'il se présente au concours de l'école Polytechnique du vendredi 27 mai au jeudi 2 juin suivants.

Jean-Paul se présente ainsi que 95 autres candidats de l'école Sainte-Geneviève. Il porte le numéro 371. 1587 candidats se présentent en tout pour 198 places. Les épreuves écrites ont lieu au centre de Versailles, c'est-à-dire probablement à Sainte-Geneviève même. Il y a deux épreuves de mathématiques et une d'épure, une épreuve de physique et une de chimie, deux épreuves de français, une épreuve de calcul, deux épreuves de dessin et une épreuve d'anglais.

Le dernier bulletin de Jean-Paul date du 1er juin 1949. Il obtient des notes entre 12 et 17 en Mathématiques, Physique et Dessin de Bosse. Il obtient également un 2 de conduite en étude pour « conversation prolongée dans le couloir des chambres » dans la semaine du 1er mai.

Nous ignorons la suite du calendrier du concours. Si l'on suppose qu'il est identique au calendrier actuel, les résultats des épreuves écrites sont publiés un mois après le début du concours, soit fin juin 1949. Jean-Paul obtient 600 points avec les notes de composition suivantes :

Mathématiques, coefficient 7 : 13 et 8,5 ;
Épure, coefficient 3 : 9,5 ;
Chimie, coefficient 3 : 12 ;
Physique, coefficient 7 : 17 ;
Composition française, coefficient 6 : 10,5 et 10 ;
Calcul, coefficient 3 : 11 ;
Dessin graphique et d'imitation, coefficients 3 et 4 : 11 et 8 ;
Anglais, coefficient 5 : 9.

Jean-Paul est admissible, ainsi que 24 candidats de l'école Sainte-Geneviève.

Nous ignorons la date des examens oraux. Si l'on suppose que le calendrier est identique à l'actuel, ils commencent une semaine après publication des résultats des épreuves écrites, soit début juillet 1949. Les examens durent une semaine et ont lieu à l'école Polytechnique, rue Descartes à Paris. Il y a deux examens de mathématiques, un examen de physique et un de chimie, un examen d'anglais.

Le 6 juillet 1949, Pierre Schützenberger fait établir par le greffier du Tribunal civil de la Seine un extrait de son casier judiciaire où ne figure plus de condamnation.^{lxvii}

D'après le dernier relevé de compte de l'école Sainte-Geneviève, la pension de Jean-Paul pour le mois de juillet 1949

est de 8 journées. On peut donc penser qu'il quitte l'école à l'issue des examens oraux de l'école Polytechnique.

L'année scolaire a coûté 89.160 francs, soit 12 % du salaire annuel que touchera Pierre Schützenberger dans son dernier poste à Ravenel. Au total, les études de Jean-Paul à Sainte-Geneviève ont coûté près de 200.000 francs soit 27 % du salaire que touchera Pierre Schützenberger à Ravenel, alors que celui-ci n'est plus salarié depuis début 1946.

VIII - ÉCOLE POLYTECHNIQUE (1949-1952)

Après avoir passé trois ans à l'école Sainte-Geneviève, Jean-Paul rejoint le domicile de ses parents à Vauréal vers le 9 juillet 1949. Il est âgé de près de 21 ans.

D'après Pierre Gouny, qui a livré des informations plus précises après la première édition de ce volume :

A chaque cession d'oral, les notes étaient affichées. Les candidats qui avaient fini leurs oraux venaient donc lire leurs notes et, le cœur battant, faire l'addition. Il fallait avoir à peu près 1780 points pour être sûr d'être reçu...^{lxxiii}

Jean-Paul obtient un total de 1861 points avec les notes d'oraux suivantes :

- Mathématiques, coefficient 25 : 15 et 15,5 ;
- Physique, coefficient 14 : 16,5 ;
- Chimie, coefficient 7 : 16,5 ;
- Anglais, coefficient 5 : 16.

Jean-Paul est reçu 35ème sur 198. C'est deux places de mieux que Pierre Starck qui a eu un « sabre d'honneur » l'année précédente. 16 autres candidats de l'école Sainte-Geneviève sont reçus avec lui. Ce sont :

Spé. A : Georges Favre, Jean Lévêque, Jean-Louis Meyer, Bruno Michoulier, Jacques Richard, Jean-Claude Souhaité, André Texier ;

Spé. B : Henri Balme, Pierre Bouthors, Jean-Armand Cordier, Jean-Marie Huber, Bernard Lhuillier, Gérard Montlahuc, François Perrin-Pelletier, Georges Roy.^{lxxiv}

L'école Sainte-Geneviève obtient 16,8 % de candidats reçus contre 12,5 % pour la moyenne nationale :

A Polytechnique, nous avons eu, en 1949, autant d'admissibles, mais six reçus de plus qu'en 1948, quoique le nombre total des admis ait été moins élevé (198 au lieu de 225). Quatre de nos candidats se sont classés dans les cinquante premiers, neuf dans les cent premiers. A l'oral, certains se sont montrés brillants, mais surtout solides et « homogènes » : l'un d'eux a obtenu 15 et 15,5 en Math., 16,5 en Physique, 16,5 en Chimie, 16 en Anglais¹⁹ ; un autre, 15 et 16 en Math., 16 en Physique, 16 en Chimie, 14,5 en Allemand. En Math., deux ont eu 16 et un 16,5 pour les deux interrogations. De tels résultats dépassent nettement ceux de l'année précédente. L'examineur de Langues Vivantes lui-même a bien voulu dire qu'il avait constaté, chez nos élèves, un progrès appréciable. En Français, nous avons pu enregistrer encore quelques notes bien faibles, mais il n'y eut pas de catastrophes semblables à celles de 1948. En résumé, sans nous donner complète satisfaction, ce concours nous paraît encourageant.^{lxv}

Le major de la promotion est Robert Khouchelevitz, devenu Dautray.

Le 22 juillet 1949, Pierre Schützenberger écrit au Ministre de la Santé Publique et de la Population :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Reçu au concours de Médecins des Asiles en 1924, j'ai pris mes fonctions en Mars 1935²⁰ comme Médecin Chef de service à l'Hospice de Pontorson (Manche) et les ai continuées par la suite dans d'autres établissements et en dernier lieu à Yzeure où j'avais été nommé d'office à la suite de la réquisition de l'Hôpital psychiatrique de Blois que je dirigeais.

J'ai été condamné le 25 Septembre 1945 par la Chambre civique instituée près de la Cour de Justice de Blois (Loir et Cher) à huit années d'indignité nationale et à la confiscation de mes biens à concurrence de 80.000 francs.

Par votre arrêté en date du 29 Mars 1946, pris sur le vu de l'Ordonnance du 26 Décembre 1944 et de l'arrêt en date du 25 Septembre 1945 de la Chambre civique, j'ai été révoqué de mes

¹⁹ Ce sont les notes obtenues par Jean-Paul.

²⁰ Il s'agit de mars 1925.

fonctions de Médecin chef à l'Hôpital psychiatrique d'Yzeure (Allier) et ce à compter du 25 Septembre 1945.

Votre arrêté du 29 Mars 1946 m'ayant été notifié le 10 Avril j'ai cessé mes fonctions et quitté l'établissement le jour même²¹.

Par décret en date du 23 Mai 1949 de Monsieur le Président de la République, siégeant en Conseil supérieur de la Magistrature une mesure de clémence a été prise à mon égard, ce dont témoigne l'extrait n°1 (ci-joint) de mon casier judiciaire où ne figure plus de condamnation.

Le décret du 23 Mai 1949 a eu – entre autres – pour conséquences de supprimer les effets et incapacités prévues par l'article 34 du Code pénal et l'ordonnance du 26 Décembre 1944 et notamment « la destitution et l'exclusion de toutes fonctions, emplois ou offices publics ».

J'ajoute pour être complet que seule cette condamnation prononcée par la Chambre civique de Loir et Cher a entraîné ma révocation ; la Commission d'épuration, instituée après la Libération auprès de Monsieur le Ministre de la Santé publique et de la Population – à qui mon dossier a été soumis – n'a pris à mon égard aucune sanction ainsi qu'en témoigne votre arrêté de révocation du 29 Mars 1949 qui ne fait état dans son préambule que :

De la Loi du 30 Juin 1938 et de l'ordonnance du 19 Septembre 1839

De l'Ordonnance du 26 Décembre 1944

Et de l'arrêt du 25 Septembre 1945 de la Cour de Justice.

J'ai donc l'honneur, Monsieur le Ministre, de solliciter ma réintégration dans le cadre des Médecins des Hôpitaux psychiatriques conséquence du décret du 23 Mai 1949 et de faire acte de candidature pour une nomination à un poste vacant dans les conditions prévues par le statut des Médecins des Hôpitaux psychiatriques.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.^{lxxvi}

²¹ Dans une lettre au Préfet de l'Allier du 8 avril 1949, Pierre indique qu'il a cessé ses fonctions le jour même et non le 10 avril à l'Hôpital psychiatrique d'Yzeure.

Le 5 août 1949, le Directeur des Affaires Criminelles et des Grâces du Ministère de la Justice notifie sa grâce à Pierre Schützenberger :

*Le sieur Schützenberger Pierre
né le 4 avril 1888 à Paris VI^o
demeurant à Vauréal (Seine-et-Oise)
condamné le 25 septembre 1945
par Chambre Civique de Blois
à 8 ans de dégradation nationale – Confiscation de 80.000 francs
a bénéficié, par décret du Président de la République en date
du 23 mai 1949, de la mesure de grâce suivante :
Remise de la dégradation nationale.^{lxxvii}*

Le 14 août 1949, Jean-Paul reçoit de l'école Sainte-Geneviève la note suivante :

*Mon cher ami,
J'ai pensé qu'il vous serait agréable de connaître les résultats définitifs des concours, aussi je vous les adresse avec plaisir, en vous souhaitant une bonne fin de vacances.
Croyez à mon religieux souvenir.^{lxxviii}*

L'admission de Jean-Paul à l'école Polytechnique fait l'objet d'une parution au Journal Officiel le 1^{er} septembre 1949.

Le 28 septembre 1949, Pierre Schützenberger est réintégré dans le cadre des médecins des Hôpitaux psychiatriques dont il a été révoqué le 29 mars 1946.

Article 2. - L'intéressé est affecté en qualité de médecin chef à l'Hôpital Psychiatrique de Ravenel (Vosges) (poste créé). Il est placé dans la 1^{ère} classe du cadre au traitement annuel de 734.000 francs.^{lxxix}

Pierre ne reçoit pas avant le 3 octobre la notification de cet arrêté ce qui l'empêche de se présenter tout de suite à la Préfecture des Vosges.

Entre temps, le 5 octobre 1949, Jean-Paul « arrive » à l'école Polytechnique. Sa promotion est impaire et donc « jaune ». La « fiche matricule » qui signale son arrivée porte le numéro 2163. Elle mentionne son état civil, son adresse (Vauréal) et donne le signalement suivant :

<i>Cheveux</i>	<i>châtais</i>
<i>Yeux</i>	<i>gris verts</i>
<i>Front</i>	<i>moyen</i>
<i>Nez</i>	<i>busqué</i>
<i>Visage</i>	<i>rond</i>
<i>Taille</i>	<i>1 mètre 84^{lxxx}</i>

Jean-Paul a perdu deux centimètres depuis sa visite médicale du mois d'avril 1949 pour son brevet de pilote « vol sans moteur ». Son poids n'est pas mentionné. La fiche mentionne le classement au concours d'entrée (35ème sur 198, dit « numéro d'admission ») ainsi qu'un « numéro d'entrée » (30ème sur 180) ce qui laisse supposer que 18 candidats se sont désistés.

Nous disposons de deux photos de Jean-Paul en Grand Uniforme de Polytechnicien (« Grand U »). D'après Pierre Gouny :

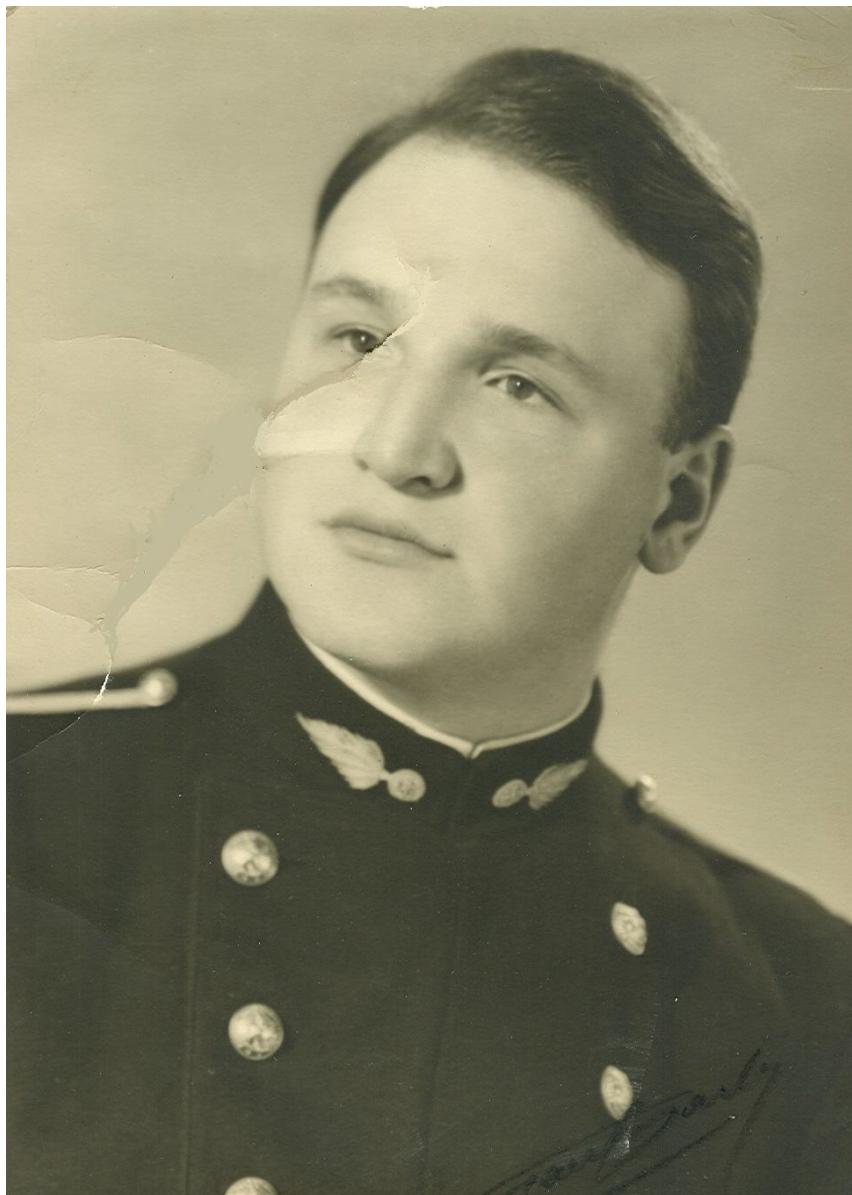
Le Grand U n'était pas, hélas, réservé qu'aux grandes occasions. Nous devions le porter chaque sortie le week-end. C'est pourquoi les provinciaux louaient, à plusieurs, dans le quartier une chambre de bonne et ils se changeaient dès la sortie.^{lxxxi}

La tenue est issue de l'uniforme militaire donné aux élèves en 1822.



Jean-Paul en Grand Uniforme de Polytechnicien (remarquez le bicorne, la tunique à deux rangs de sept gros boutons dorés bombés et l'épée).

L'autre photo de Jean-Paul en grand uniforme est utilisée comme photo d'identité pour les documents officiels de l'école.



Jean-Paul en Grand Uniforme de Polytechnicien (remarquez les deux grenades en cannetille d'or mat au collet).

D'après Pierre Gouny :

*Outre le Grand U, nous avions une tenue kaki d'officier, avec képi et nous la portions pour la petite sortie du mercredi après-midi.
En semaine, nous étions en tenue de drap kaki, avec blouson.*

lxxxii

Au moment où Jean-Paul y entre, l'école Polytechnique se trouve encore 5 rue Descartes, à Paris. Cependant la

promotion à laquelle appartient Jean-Paul connaît des circonstances particulières :

Depuis la Libération, les Polytechniciens faisaient un stage d'un an dans un corps de troupe avant de suivre les cours de l'école. En 1949, on décida de revenir sur cette mesure.²² Il en résulta qu'au mois d'octobre, trois promotions durent être incorporées : en première division, la promotion 47 ; en deuxième division, les promotions 48 et 49.

Les caprices des autorités promenant les élèves de la caserne à l'école, et vice-versa, n'allait évidemment pas sans poser des problèmes difficiles. Fort heureusement, le nouveau pavillon Joffre put être mis en service au mois de novembre. La promotion 1947 fut la première à l'occuper. L'inauguration officielle eut lieu quelques mois plus tard, en mai 1950, en présence du Président Auriol.^{lxxxiii}

Autrement dit, pendant les années scolaires 1949-1950 et 1950-1951, trois promotions sont présentes à l'école au lieu de deux : les promotions 47, 48 et 49 en 1949-1950, les promotions 48, 49 et 50 en 1950-1951.

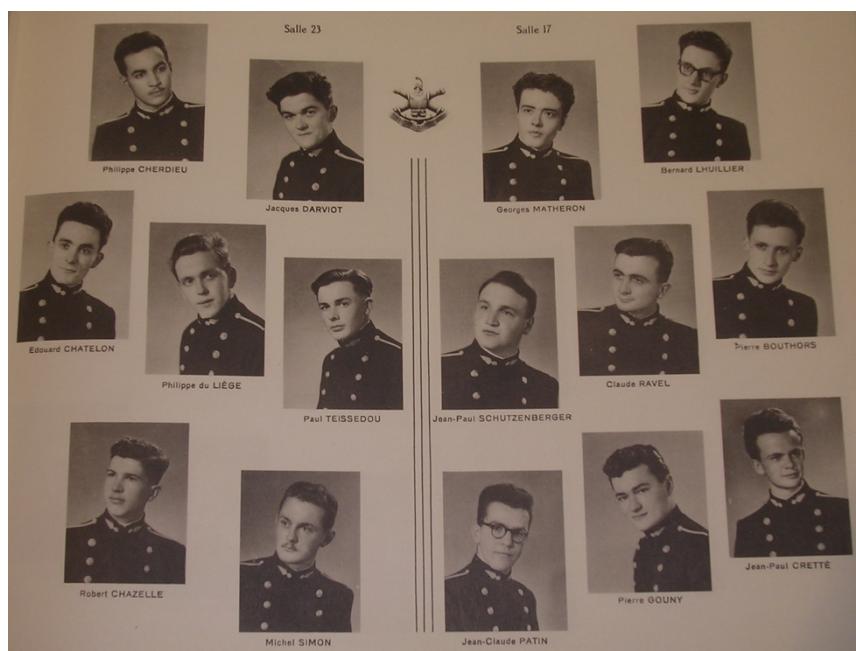
Mais la promotion 1949 n'a jamais été hébergée rue Descartes où certains bâtiments étaient en cours de réaménagement. Nous vivions à la caserne Lourcine, boulevard de Port-Royal (13^e), et les canter matinaux (footings) se déroulaient dans les rues du quartier de la Glacière. Puis nous partions en groupes vers les amphithéâtres de la rue Descartes où se déroulaient les enseignements.^{lxxxiv}

Ces circonstances expliquent que Jean-Paul et Michel Vaillaud, élèves des promotions 49 et 50, ne se sont pas connus à l'époque, ni plus tard, ce qui ne les empêchent pas de partager trois petits enfants !

²² D'après Henri Coleau, capitaine en charge de la discipline à la caserne de Lourcine lors de l'année scolaire 1949-1950, l'objectif est que les élèves soient plus respectés lorsqu'ils font leur service à la fin de leurs études.

À la caserne de Lourcine, les élèves se répartissent en 24 salles avec une moyenne de 7,5 occupants par salle. Les chambres se trouvent au premier étage. Jean-Paul partage la salle 17 avec 7 élèves : Georges Matheron, Bernard Lhuillier, Claude Ravel, Pierre Bouthors, Jean-Claude Patin, Pierre Gouny et Jean-Paul Cretté. Il connaît déjà d'entre eux, Pierre Bouthors et Bernard Lhuillier, depuis l'école Sainte-Geneviève. Du fait qu'il a le meilleur classement au concours, Bernard Lhuillier est responsable de la salle (« crotale » suivant l'argot de l'École). Les camarades de casert de Jean-Paul, Bernard Lhuillier, Pierre Gouny et Jean-Paul Cretté ont communiqué de nouvelles informations depuis la première édition de ce volume.

Les salles d'étude se trouvent au rez-de-chaussée, leur composition n'est pas forcément la même que les chambres.



Camarades de chambre de Jean-Paul à la caserne de Lourcine (remarquez l'utilisation des photos d'identité en grand uniforme).

D'après Pierre Gouny :

On dit que les artistes restent de grands enfants toute leur vie. Jean-Paul l'était en tout cas à l'X. La première chose qui nous avait frappés, et ravis, nous, ses camarades de casert est que son père lui envoyait, une fois par semaine, un chèque, pour lui éviter de dépenser une grosse somme pour un coup de folie. Alors, à chaque chèque reçu, il faisait un achat de caramels et, comme il était généreux, il partageait avec nous tous.^{lxxxv}

Les photographies de la caserne de Lourcine en 1938, dix ans avant le séjour de Jean-Paul, ne reflètent pas la réalité d'après-guerre.



Chambrée de la caserne de Lourcine en 1938.



Réfectoire de la caserne de Lourcine en 1938.

D'après Georges Roy, « cette description idyllique de la caserne Lourcine correspond mal à mes souvenirs. En 1949-1951, c'était une caserne analogue à tant d'autres vues depuis. Elle était bien tenue, sans plus : pièces badigeonnées équipées de façon un peu rudimentaire. »^{lxxxvi}

Jean Lévêque confirme ces souvenirs :

La caserne Lourcine ne m'a pas du tout laissé le souvenir qui est évoqué dans l'article que vous m'avez envoyé. Je veux bien croire qu'elle était ainsi du temps de la Coloniale, qui passe en effet pour soigner ses casernements : mais la guerre était passée par là.

Trois bâtiments de la caserne Lourcine, sur quatre, existent encore pratiquement avec l'allure que je leur ai connue : le quatrième bâtiment était en fait un ensemble de locaux de service (prison, entrée, cabinet de service ou « binet de ser », abris à vélos...) alignés le long du Bd de Port-Royal, et cet ensemble a maintenant été remplacé par un immeuble moderne qui abrite, je crois, la Direction du Personnel des Armées.

Les locaux d'habitation eux-mêmes étaient strictement des salles de caserne, sans aucune des fioritures mentionnées. Il y avait

deux catégories de locaux : les chambrées ou « caserts », et les salles de travail. Ces dernières étaient simplement équipées de quelques étagères, pour les livres, d'une petite table de travail par personne (8) et d'un placard léger, où nous pouvions « dissimuler » une radio et quelques provisions de bouche (lait Nestlé, café, etc.). La chambrée, à huit personnes également, les mêmes d'ailleurs, contenait huit lits avec huit petits placards très légers... c'était propre, mais très rustique.

La vie de militaire-étudiant, plus étudiant que militaire d'ailleurs, se passait là dans une robuste camaraderie, truffée de bagarres individuelles ou collectives, vite arrêtées. Quelquefois une lance d'incendie, ouverte à fond, réveillait tous les dormeurs d'une chambrée en pleine nuit, à l'initiative d'un adversaire voisin...

La cour de la caserne ne contenait pas de bancs ni de bois précieux, mais une plate-forme en cendrée pour le sport, et des équipements sportifs genre « parcours Hébert » ; dans un coin, on trouvait le réfectoire ou « magnan » dans l'argot de l'École, et peut-être une infirmerie ; au centre un mât à couleurs...

La caserne était donc d'un confort sommaire, mais présentait l'immense avantage de nous permettre des « sorties » pour aller à l'École proprement dite, ou ailleurs... Notre promotion, consultée à ce sujet, a choisi de rester là pendant toute sa scolarité à l'X : ni Jean-Paul Schützenberger, ni moi n'avons couché une seule nuit à l'École proprement dite.^{lxvii}

Une description humoristique de l'heure du lever date de l'époque précise où Jean-Paul se trouve à la caserne de Lourcine.

DANS LES BAGNES DE KARVALOFF

UN RESCAPÉ VOUS PARLE...

X. - La vie au camp de Lourcinsk

par I. Tesselov²³

Sept heures trente... un tapin (agent subalterne du camp) sonne le réveil au clairon ; quelques instants plus tard, de sinistres coups de sifflet retentissent : c'est Kasteline qui rassemble son équipe de travailleurs. Les détenus, vêtus d'une petite culotte de toile

²³ Sans doute surnom de Paul Teissedou, élève de la promotion 49.

blanche, d'un méchant tricot jaune et d'espadrilles en loques, sortent des dortoirs (dénommés Kaserts) empuantis et descendant dans le cour glaciale. Leur tenue est spécialement étudiée pour les empêcher de s'enfuir : ils ne peuvent courir vite sans se blesser les pieds et ils sont visibles de loin.

Là, tout grelottants, ils répondent à un premier appel. Les retardataires sont immédiatement signalés au bureau du D.I.M. et ceux qui sont reconnus coupables de s'être « boccardés » - terme injurieux qu'ont trouvé les gardes-chiourmes pour désigner ceux qui se sont soustraits à leur arbitraire – s'exposent aux rigueurs du Mikhral (la section pénitentiaire du camp).

Entraînés par Kasteline les détenus doivent alors se livrer au « Kantair » : dans un brouillard chargé de poussières et de fumées des usines voisines, dans la lumière blafarde du petit jour, c'est la course autour du camp. De temps en temps un coup de sifflet ordonne une halte : les condamnés doivent alors se prêter à la fantaisie de (...) lorsqu'ils ont la possibilité de se laver, car ils doivent effectuer toutes ces opérations en un temps record, ayant alors à se rendre à leurs lieux de travail pour répondre à un nouvel appel.

Une autre brimade imaginée par les maîtres du lieu est de faire sonner le « Mikhro-Magnan » (équivalent du petit déjeuner, en beaucoup moins copieux) avant d'avoir passé l'appel. Ainsi les pauvres détenus, affamés, doivent attendre dans leurs salles que Bazov passe tandis que leur nourriture chaude – mixture baptisée « Kaféolé » - refroidit lentement.

Il faudra de plus aux victimes de cette oppression avaler leur Mikhro-Magnan en quelques instants s'ils ne veulent pas arriver en retard au lieu de travail. Si cela se produisait, ils risqueraient, selon l'époque de l'année et l'humeur de Bazov, deux, quatre ou même huit jours de « Krans » - cet internement supplémentaire si redouté qu'il influe sur le rendement des détenus.

Sitôt le Mikhro-Magnan avalé, nos compatriotes internés s'acheminent sans surveillance apparente vers Karvaloff. Mais ces pauvres malheureux ont dû apprendre à se méfier de tout, à tout instant : si par inadvertance, pour une raison « valable » même, ils s'écartent du chemin prescrit ou vont acheter quoi que ce soit en route et que Bazov les rencontre ils sont impitoyablement Krantés.

Dans la matinée, le travail (Lent-Phyt, comme l'appelle la Stravda) consiste à s'entasser à quatre cents dans une salle dont une

grande partie est occupée par une estrade – à écouter les « conférences » de « professeurs » qui cherchent à imprimer la même façon de penser à ces quatre cents individus si divers ! Et ces « professeurs » se relaient souvent à deux, durant la matinée, pour prolonger le supplice.^{lxxxviii}

La caserne de Lourcine se trouve à dix minutes à pied environ de l'école Polytechnique.

Comme nous devions faire le trajet aller et retour pour tout enseignement, qui se tenait à l'X même, ce trajet était une perpétuelle invite à faire tout autre chose que son devoir d'élève studieux. Je ne sais pas si Jean-Paul en a, comme moi, profité.^{lxxxix}

Jean Lévêque affirme que Jean-Paul en a profité et donne d'autres détails sur son comportement à l'école :

Votre père, Jean-Paul Schützenberger, m'a laissé le souvenir d'un « joyeux luron », toujours prêt à rire, à chahuter, à se chamailler aussi avec les uns et les autres, à se battre parfois mais jamais méchamment : il était un appui « de poids » dans les bagarres entre groupes de jeunes que nous étions... Comme il fallait évidemment faire tous les jours, pour assister aux cours, le trajet du Bd de Port Royal jusqu'à l'école, il se produisait pas mal « d'évaporation » en route, et Jean-Paul Schützenberger n'était pas le dernier à profiter de cette facilité.

Votre père donnait le sentiment étrange d'être toujours disponible pour un chahut ou une virée, mais cela ne l'empêchait pas de travailler, car il semblait suivre les cours et les apprendre avec facilité... Vous voyez qu'en fait j'ai peu à dire, sauf que votre père fait partie de ces camarades dont j'ai un souvenir et un regret vivaces, camarade toujours prêt à rendre service, haut en couleurs, et qui ne laissait personne indifférent.^{xc}

Le caractère joyeux de Jean-Paul est confirmé par son camarade de casert Jean-Paul Cretté :

Jean-Paul, à cette époque, avait un caractère joyeux, plein d'entrain, toujours prêt à faire une farce. Son énergie débordait de

notre casert et tous nos cocons des deux compagnies le connaissaient bien et l'appréciaient... A l'X, nous étions dans la même casert, voisins de lits et de tables. Au tout début, je me suis senti en position d'infériorité par rapport à lui : j'étais le plus petit et le plus léger du casert (lui le plus grand et costaud), le plus timide et lui le plus extraverti... et il avait deux copains de Ginette avec lui : Lhuillier (notre crotale) et Bouthors (que nous avons tout de suite appelé « grand-père »). Aucun copain de taupe ne s'est trouvé dans mon casert... et, tout naturellement, c'est moi que votre père « mettait en guérite »²⁴ un peu trop souvent à mon goût mais ces séances (ainsi que de mémorables batailles de polochons) se terminaient toujours dans les rires et nous sommes rapidement devenus très bons amis. J'ai personnellement gardé de lui le souvenir d'un grand enfant et d'une « grande gueule ».

Il était aussi très connu et apprécié pour sa virtuosité au piano et souvent un petit groupe l'écoutait lorsqu'il s'adonnait à sa passion. (...) Votre père est resté dans ma mémoire comme un excellent camarade, plein de talents, de générosité, d'ardeur, de gentillesse...^{xcii}

Témoignage complété par son autre camarade de casert Pierre Gouny :

La première chose qui frappait, outre son physique imposant, est qu'il ne se prenait pas au sérieux, que le paraître ne l'intéressait pas et qu'il ne montrait jamais gratuitement, ni sa force physique, ni son intelligence. La seule chose qu'il montrait était ses qualités de pianiste, notamment lors de son interprétation de « Saint François de Paule marchant sur les Eaux », devant les deux promotions réunies.

Il avait hésité, m'avait-il dit, entre intégrer à l'X, ou entrer au Conservatoire.^{xciii}

Jean Lévêque ne fait plus de musique avec Jean-Paul comme à l'école Sainte-Geneviève. Cependant, d'après Georges Favre : « C'est d'ailleurs à l'École que j'ai découvert les qualités musicales et particulièrement pianistiques de

²⁴ Opération qui consiste à lever à la verticale le lit et son occupant qui tombe à la tête du lit et se retrouve coincé entre les armoires adjacentes.

votre père. Il a donné plusieurs concerts dans nos deux années de l'X, dont certains en compagnie de notre autre musicien Jean-Louis Rosoor qui avait eu un premier prix de violoncelle au conservatoire de Bordeaux. »^{xciii} D'après Jean Cordier^{xciv}, il y avait deux autres musiciens dans la promotion 49 : Henri Laporte et Jean-Claude Lény.

Bernard Lhuillier donne des détails sur Lourcine et Jean-Paul au piano :

L'ameublement des salles et des caserts était monacal, cela va sans dire : une table, une étagère et un tabouret pour le jour, un lit de fer et une armoire pour la nuit. Dans un des bâtiments, on avait toutefois aménagé une salle de récréation et d'animation culturelle, qui comportait un billard et un piano, pour le plus grand bonheur des amateurs de ces deux activités, et, certains jours, la plus grande joie des spectateurs ! Car nous avions souvent droit de la part de Jean-Paul Schützenberger à un spectacle total étonnant : comme il déployait au piano une énergie considérable, cela le mettait en nage, et il tombait tout simplement la chemise ; il interprétait alors, avec l'air inspiré qui convient, mais torse nu (!), ses morceaux favoris, parmi lesquels, je m'en souviens, « Saint François de Paule marchant sur les eaux ». Un plaisir rare !^{xcv}

Le Directeur des Études de l'École est l'Ingénieur général André Fernand Léon Lamothe (1888-1962), ancien élève de la promotion 1908. Son nom est invoqué dans la complainte suivante qui date de l'année 1950 :

1

*Le cocon sèche
le cocon mouille
voilà la vie
qu'il faut mener.*

2

*Appel en salle
tu es cranté
pitaine de ser*

microchâteau.

3

*Rares vacances
et pas de chances
aux exam gé
tu es séché.*

4

*O Dieu, ô saints
du paradis
changez moi l'X
ou faites-moi mort.*

5

*MAIS...
Le cocon qui
au tableau prend
la craie d'une main
de l'autre rien*

6

*ne sait pas que
le tandem Kès
L.T.R. va
le combler d'aise.*

7

*Plus de sèches et
plus de Lamothe
plus d'amphis mais
que du bunoust.*

8

*Pour être heureux
vivons couchés
progrès progrès
programme aussi.*

*Tous capitaines
donc bien payés
et plus crantés.^{xcvi}*

André Lamothe quitte son poste en 1954, après une crise cardiaque.

La discipline est assurée par les capitaines Coleau et Jouanard, anciens élèves des promotions 1937 et 1936, âgés de 32 ans. Leur supérieur est le capitaine Nabonne (X33). D'après Henri Coleau, la discipline est plutôt « cool » car les capitaines sont respectés en tant qu'anciens élèves et anciens combattants²⁵.

Henri Coleau rapporte l'anecdote suivante à propos de « l'évaporation » des élèves entre la caserne et la rue Descartes :

« Les élèves devaient assister à des conférences nocturnes à l'École polytechnique à 20 h 30 sur les arts où d'autre sujets de culture générale. Il y avait beaucoup d'absentéisme, jusqu'à ¾ de l'effectif. Les capitaines ont effectué un rappel au règlement qui n'a eu aucun effet. Ensuite, ils ont bloqué les issues de l'amphithéâtre de façon à prendre le nom des présents. Les absents ont eu droit à des crans pour les jours de congés suivants : mercredi, samedi et dimanche, c'est-à-dire la suppression de leurs sorties. Mais le mercredi suivant était jour de B.D.A. (bal des anciens) servant à favoriser les rencontres féminines dans le cadre de l'X. Les ¾ des élèves n'ont pu assister au B.D.A. du mercredi et les capitaines ont été rappelés à l'ordre par l'administration de l'école. »^{xcvii}

²⁵ Le capitaine Henri Coleau est un ancien de la deuxième brigade parachutiste rentré d'Indochine en avril 1949.



Caricature du cadre administratif de l'école Polytechnique pour l'année 1949.

Le 11 octobre 1949 Pierre Schützenberger se présente à la Préfecture des Vosges où le chef de cabinet procède à son installation dans ses fonctions de Médecin chef à l'Hôpital Psychiatrique de Ravenel. Il conservera ces fonctions jusqu'à sa mise en retraite à compter du 4 avril 1958. Il n'est pas inutile de s'étendre sur l'hôpital au sein duquel Jean-Paul passera une partie de ses vacances jusqu'en 1958.



Hôpital psychiatrique de Ravenel.

L'Hôpital Psychiatrique de Ravenel, dont la guerre a interrompu les travaux de construction commencés en 1937, est entré en activité le 1^{er} avril 1947.

D'après le texte de la plaquette établie en 1952 pour présenter l'hôpital : « D'ores et déjà nous n'hésitons pas à affirmer que Ravenel, vaste cité moderne, rigoureusement conforme aux prescriptions de l'hygiène, est, au dire de certains experts, la construction la plus perfectionnée des hôpitaux psychiatriques d'Europe et qu'il représente la meilleure illustration des doctrines psychiatriques françaises. »^{xcviii}

La même plaquette commence par une description enthousiaste de l'établissement :

Un vaste plateau aux larges horizons, aux portes d'une petite ville de province, sous un ciel calme. Le vert des prés, en face un bois escaladant des pentes douces, la grande forêt dans le lointain, les clochers du voisinage : voilà le cadre.

(...)

De loin sur la hauteur qui domine des centaines d'hectares, apparaissent maintenant deux ailes immenses déployées qui sont des

bâtiments en pleine lumière. Point de murs d'enceinte. Le travail des champs se poursuit au rythme des saisons : il est distraction et moyen de cure pour de nombreux habitants de ces vastes demeures. Des groupes d'enfants circulent dans les allées de la partie qui sera bientôt un joli parc, comme celui d'une station réputée. Ils jouent sur le stade et à votre étonnement, peut-être, les malades aussi. Vous découvrez le potager aux alignements rigoureux de carreaux sans fin, aux richesses variées, et les vergers où il y aura tant de fruits que tout au long de l'année, à chaque repas, ils pourront paraître sur les tables.

Dans le voisinage, une grande ferme aux bâtiments, neufs eux-aussi, et un peu plus loin, vers la ville, des constructions encore, coquettes, variées, plaisantes, que peuvent habiter les jeunes ménages des employés de RAVENEL. Il y aura deux cents logements.^{xcix}

La zone médicale occupe une superficie d'environ 40 hectares. Elle est constituée par douze quartiers disposés en éventail de part et d'autre des services généraux, à l'Est ceux réservés aux hommes, à l'Ouest ceux réservés aux femmes.

La zone industrielle comprend une centrale thermique et électrique ainsi qu'une station d'épuration des eaux usées. La zone agricole comprend un domaine de 300 hectares attenant à l'établissement.

L'établissement accueille 1200 malades au 31 décembre 1949. L'effectif est en voie de stabilisation après deux années de forte augmentation : 448 malades la première année (1947), 197 de plus en 1948 soit 645, et 555 de plus en 1949.



Bâtiment administratif de l'hôpital psychiatrique de Ravenel.

Pierre Schützenberger n'est pas Directeur de l'établissement mais Médecin Chef du service Médico-Pédagogique. On peut penser que le ministère a cherché à le nommer à un poste qui lui convienne car non seulement l'hôpital est ultra-moderne mais encore la psychiatrie infantile est un sujet de prédilection pour Pierre qui y a consacré sa thèse.

Le service médico-pédagogique accueille 233 enfants au 31 décembre 1949. L'effectif est en voie de stabilisation après deux années de forte augmentation : 127 enfants en 1947, 95 de plus en 1948 soit 222. Dans ce service, les séjours sont de courte durée avec 94 sorties pour 105 entrées en 1949.

Les anciens bâtiments qui ont fait l'objet de modifications importantes : consolidations, abaissement des fenêtres, installation d'un groupe sanitaire, etc., sont occupés par l'Institut médico-pédagogique.

250 lits sont affectés au Service des enfants et adolescents. L'ensemble de ce service, placé sous l'autorité d'un médecin du cadre Hôpitaux psychiatriques, comprend :

Un service d'enfants débiles légers, semi-éducables, garçons et filles ;

Un service d'enfants caractériels, garçons et filles d'âge scolaire ;

Un service d'adolescents caractériels, garçons.

Ces services sont installés dans un pavillon particulier. Les activités manuelles tiennent une grande place dans la vie des enfants, les filles étant occupées à des travaux ménagers et les garçons au jardinage, tissage raphias.

En dehors de ces occupations, des loisirs leur sont réservés, un plateau d'évolution est déjà à leur disposition.

Il est intéressant de remarquer que des résultats remarquables ont déjà été obtenus dans ce service spécial de Ravenel ; des enfants débiles attardés ont passé avec succès le certificat d'études ; des adolescents caractériels ont été rendus à la société et munis d'un métier.^c

Le 14 octobre 1949 Jean-Paul se fait établir une carte d'identité d'élève. Il est membre de la 5^e compagnie. Jean-Paul y figure sans doute en « petite tenue » d'uniforme.



Jean-Paul en « petite tenue » à l'école Polytechnique.

Le 26 octobre 1949 Jean-Paul obtient l'autorisation de « pratiquer le vol à voile et de participer à des épreuves

sportives sous les couleurs de l'Aéro-Club Gaston Caudron... sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le service et pour la discipline ».

Jean-Paul poursuit la formation de pilote initiée par la visite médicale du 26 avril 1949. Il effectue vraisemblablement sa formation sur le planeur biplace d'entraînement Caudron C-800, dit « Epervier ».

Le dernier mercredi du mois d'octobre, comme chaque mois, se tient le traditionnel B.D.A. (Bal Des Anciens), probablement dans la grande salle de la Mutualité.

Ce jour-là, l'heure de la rentrée, ordinairement fixée à dix heures trente est reculée jusqu'à minuit quarante-cinq.^{ci}

Ce bal fait l'objet d'un poème peu amène :

Chaque mois de tous temps c'fut l'usage

Pour récompenser les gnass'es sages

D'les envoyer au B.D.A.

Quelle chose pénible. Sursum Corda.

Dans la très vaste salle Wagram

Serrée ainsi qu'un monogramm'

Un' véritable armée

Gros ou minc's comme un chalumeau

Attend au garde à vous.

Dévouez-vous,

C'est dur je l'avoue.

Les Antiques se démènent

Ma fille est amène,

Conscrit je veux que tu l'emmènes.

Paré pour souffrir les pires maux

Un gnass saisit un baliveau

Un autre devant lui pousse un tonneau.

Un B.D.A. ce n'est pas beau.^{cii}

Pierre Gouny a conservé une repartie de Jean-Paul sur le B.D.A. :

Je disais qu'il n'aimait pas paraître et beaucoup de ses enfantillages tenaient de son mépris de l'aspect extérieur, plus que de sa volonté de choquer. Un mercredi, dans l'autobus, un ancien l'a abordé en lui demandant : - « Alors, jeune camarade, on va au B.D.A ce soir ? » - « On n'y verra pas mes c... » a répondu Jean-Paul. Et il était fier de sa sortie.^{ciii}

Les bals sont l'occasion de rencontres plus rapprochées :

Les Carva deviendraient-ils sentimentaux ? On serait tenté de le croire après l'épouvantable affaire de mercredi dernier. Tout le monde connaît la haute tenue du B.D.A. : surveillance stricte des parents, distance minimum entre danseurs : 50 centimètres, pas d'alcool, boissons bromurées, etc.

Donc, mercredi dernier, le bas avait commencé comme d'habitude, dans son atmosphère de froideur polie et distinguée, quand soudain apparut sur la piste un couple qui, oh ! scandale, dansait – joue contre joue. Il fut aperçu d'abord de l'orchestre : d'émotion le trombone en avala son instrument. Ce fut le signal de la panique ; les parents se ruèrent sur leurs filles, leur bandèrent les yeux et les entraînèrent fébrilement vers la sortie.

Néanmoins il faut déplorer un certain nombre de blessés et de robes déchirées. Quel spectacle déplorable pour la chaste progéniture de nos antiques ! Espérons qu'on saura y porter remède sans employer pour cela de mesures extrêmes.^{civ}

Le 4 décembre 1950, se tient la fête de la Sainte-Barbe qui donne lieu à de nombreuses réjouissances.

Pierre Gouny livre une anecdote sur Jean-Paul durant les hivers 1950 et 1951 :

Jean-Paul n'était pas frileux : l'hiver nous devions allumer et entretenir le poêle de notre salle d'étude, car il n'y avait pas de chauffage central. Nous étions convenus que chacun serait de corvée une semaine. Ensuite, ce fut le tour de Jean-Paul, qui déclara qu'il ne faisait pas froid et pour preuve, il ouvrit nos deux fenêtres en grand et se mit torse nu. Conclusion : Bouthors a allumé et entretenu notre poêle pendant les deux hivers que nous avons passés à Lourcine.^{cv}

En janvier 1950, débute la préparation de la « Campagne de Kès ». Cette campagne a pour objet l'élection des caissiers. La Campagne de Kès a lieu vers la fin de février et dure six jours : d'un lundi au samedi suivant. Mais sa préparation exige de nombreuses semaines.

Nous possédons deux journaux de la Campagne de Kès datés du lundi 23 janvier 1950. Le premier est un faux *Figaro* édité par le tandem ITC, le second un faux *Monde* provenant du tandem LTR. Le *Figaro* arbore comme devise de Beaumarchais : « Les gens qui ne veulent rien faire de rien n'avancent rien et ne sont bons à rien. » Les deux journaux annoncent la tenue du bal Kès pour le jeudi suivant, le tandem ITC utilisant son acronyme pour préciser : « Invitez Tous des Chameaux²⁶ au BAL KES ».

²⁶ Jeune fille dans l'argot de l'X.



Faux Figaro pour la Campagne de Kès 1950.

Sous le gros titre « De quoi s'agit-il ? » le faux Figaro rappelle le contexte :

Depuis déjà de longs mois, la brillante promotion 49 (jaune comme de bien entendu) entend parler presque quotidiennement de la Campagne de Kès. Et de quoi n'entend-elle pas parler ? Cette campagne est un sujet de conversation tout trouvé. N'a-t-on pas entendu le crotale revenant de passer sa colle de chimie (où il n'avait tiré qu'un 18 1/2, ce qui l'avait mis dans une humeur de chien) demander à son cocon : « Quoi de neuf, quel nouveau tandem aujourd'hui ? » Bref, la promotion semble s'intéresser à la question et la présence successive et concomitante de ITK, DTD, XYZ, RST, STD, UVW, ITC, etc., etc., l'a excitée au plus haut point.

Et aujourd'hui ? Eh bien ! aujourd'hui, les murs de Descartes et de Lourcine sont couverts d'affiches multicolores invitant les cocons à donner leur voix à des individus plus louches les uns que les autres qui promettent tous des programmes archirupinants (sans aucune garantie). Aujourd'hui, des haut-parleurs déversent dans l'air des flots de musique tonitruants. Et lorsque la musique s'interrompt, un speaker à la voix nasillarde la remplace. Certains individus se promènent dans la cour revêtus d'un grand U rupinant, tout à tour satisfaisants et déroutants, et l'ambiance est celle d'un kiosque à l'affiche. Bref, l'excitation est à son comble, et la promotion a pris au plus profond des cocons la décision de faire quelque chose. Mais qu'est-ce qu'il peut faire ? En fait, elle n'a pas de programme à proposer, mais elle présente l'impôt sur l'impôt (sic !).

Elle attend que les individus qui ont été éduqués dans l'école de la campagne de Kès, et qui ont été formés à donner leur voix à des individus plus louches les uns que les autres qui promettent tous des programmes archirupinants (sans aucune garantie), se présentent à l'entrée du kiosque à l'affiche. Bref, l'excitation est à son comble, et la promotion a pris au plus profond des cocons la décision de faire quelque chose. Mais qu'est-ce qu'il peut faire ? En fait, elle n'a pas de programme à proposer, mais elle présente l'impôt sur l'impôt (sic !).

Elle attend que les individus qui ont été éduqués dans l'école de la campagne de Kès, et qui ont été formés à donner leur voix à des individus plus louches les uns que les autres qui promettent tous des programmes archirupinants (sans aucune garantie), se présentent à l'entrée du kiosque à l'affiche. Bref, l'excitation est à son comble, et la promotion a pris au plus profond des cocons la décision de faire quelque chose. Mais qu'est-ce qu'il peut faire ? En fait, elle n'a pas de programme à proposer, mais elle présente l'impôt sur l'impôt (sic !).

perdus au plus profond des vignes du Seigneur. (Honni soit qui mal y pense !) Et au milieu de tout cela les basoffs prennent l'air inquiet et soupçonneux (et il y a de quoi).

Mais alors le cocon s'inquiète de tout ce remue-ménage qui trouble sa tranquillité ; le crotale s'insurge contre ce bran²⁷ qui l'arrache à sa chiade et lui fait perdre le fil de l'intégrale de Dirichlet : le phanabran se voit vexé d'être ainsi surpassé...^{cvi}

De son côté, le tandem L.T.R. fait une « importante déclaration sur la caisse future » dans le faux Monde :

A l'occasion de l'ouverture de la campagne de Kès, le tandem L.T.R. a prononcé un important discours politique que nous reproduisons in extenso.

Sera-t-il permis à ceux que la rumeur publique, la grande mensongère, comparait à ces voix qui crient dans le désert, de vous apporter, comme leur sœur la colombe de l'arche, un modeste rameau d'olivier annonciateur de la fin des tempêtes et de développer devant vous les arguments par lesquels il leur semble possible de préconiser l'établissement du tandem ici présent au poste le plus haut de la hiérarchie Carva, et avec lui d'un régime de paternité, de solidarité, d'équité, de libéralité et d'humanité universelle, véritable prolongement de la tradition de nos vénérables caissiers. (L'orateur se verse un verre de thé.)

Deux grands problèmes, très chers et si sansipathiques cocons, s'imposèrent à notre attention lorsque nous eûmes décidé d'entreprendre pour la continuer par un monument conforme à l'esprit des temps nouveaux, l'ascension vers la Kès, château-fort de grandeur et de dévouement d'où retentissent depuis des siècles les louanges et la joie de toutes les promotions Carva...^{cvi}

Pierre Gouny nous apprend que Claude Ink et Jean-Claude Luxey avaient invité Bourvil et Jacques Tati pour leur campagne :

27 Désordre général dans l'argot de l'X.

Ce dernier avait mimé un joueur de tennis. Sans balle, sans raquette et sans filet, c'était très supérieur à la partie de tennis des Vacances de M. Hulot.

Je ne sais plus quel tandem concurrent avait fait entrer une strip teaseuse qui a fait un déshabillage en nu intégral ! Très provocateur pour l'époque !^{cvi}

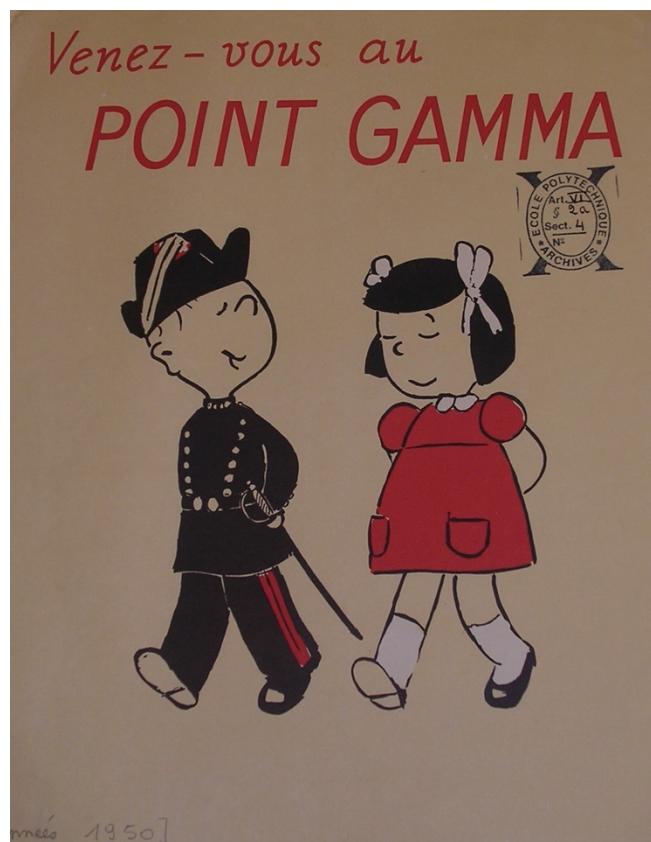
Claude Ink et Jean-Claude Luxey, caissiers de la promotion 1949, sont élus à l'occasion de la campagne 1950.

Quinze jours environ après l'élection des caissiers, à la fin du deuxième trimestre, sont élus à leur tour par les élèves les dix ou douze membres de la Commiss (ou Kommiss).

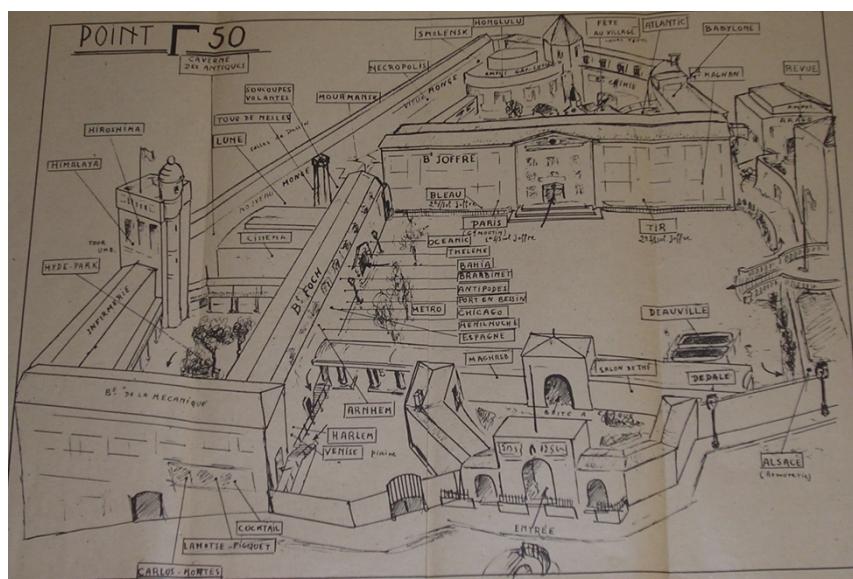


Kès et Khomiss de la promotion X49.

Le 21 mars 1950 se tient la traditionnelle fête du Point gamma.



Affiche du Point Gamma 1950.



Plan de l'école Polytechnique pour le Point gamma du 21 mars 1950.

Une autre fête traditionnelle, le bal de l'X, se tient tous les ans à l'Opéra. Aujourd'hui, cette fête a lieu autour du 1^{er} avril, j'ignore la date retenue à l'époque de Jean-Paul.

Jean-Paul obtient ses brevets de pilote de planeur type B et type C le 22 mai 1950. Le brevet de type B consiste en trois tours de piste tandis que le brevet de type C demande de voler cinq minutes au-dessus d'un certain point.



Brevet de pilote de planeurs type B (recto) et type C (verso) de Jean-Paul (22 mai 1950).

Jean-Paul se classe 123° à l'issue des épreuves de 1^{ère} année avec un total de 6166,90 points soit une moyenne de 13,2. Il perd donc 90 places au classement. Les épreuves comprennent des exercices, des compositions, des interrogations, des manipulations et un examen avec des coefficients allant de 2 (exercices de physique) à 45 (examen de géométrie). Par matière, Jean-Paul obtient les moyennes suivantes :

- Analyse : 14 ;
- Mécanique : 10,8 ;
- Géométrie : 12,1 ;
- Physique : 15,2 ;
- Chimie : 15,6 ;
- Mathématiques appliquées : 9,2 ;
- Histoire et littérature : 13,4 ;
- Dessin : 12,7 ;
- Langues vivantes : 11,9 ;
- Instruction sportive et discipline générale : 12,9.

Pierre Gouny témoigne sur le travail du casert :

Nous n'étions pas un casert très travailleur. Chacun travaillait plus ou moins et Jean-Paul plutôt moins que plus... Je ne peux donc parler de son intelligence qui lui a servi surtout avant et après son passage à l'école.

Il avait du cœur et c'était un grand sensible, même s'il essayait de le cacher.^{cix}

Jean-Paul Cretté fait le lien avec Jean-Paul :

Entrainés en partie par votre père jamais à court d'idées, nous formions une casert de chahuteurs et notre rang de sortie s'en est ressenti.^{cix}

Pierre Gouny a d'autres anecdotes sur la force de Jean-Paul :

Sa force nous a permis de faire des chahuts mémorables et énormes. Vous parlez des lances à incendie : un soir, nous avons coincé la lance dans l'entrebattement de la porte d'un casert voisin, pendant que celle-ci était solidement tenue par Jean-Paul. Il ne l'a lâchée que lorsque l'eau avait atteint un certain niveau (...)

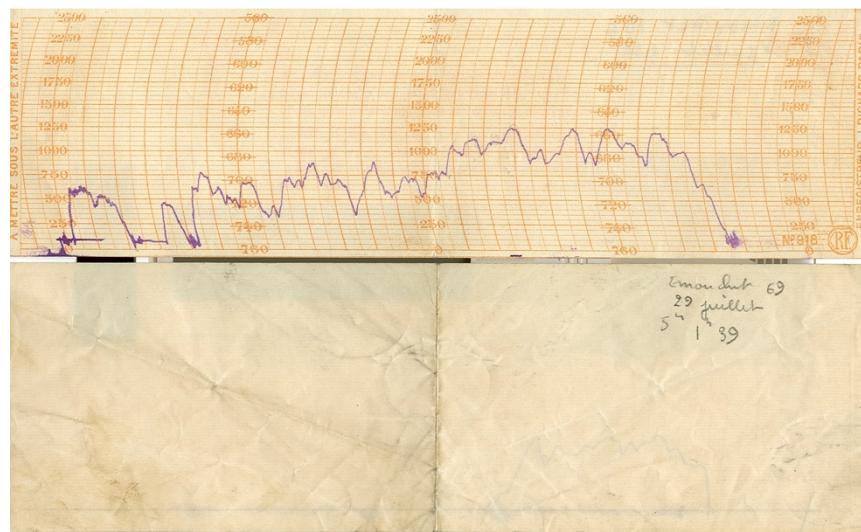
Il n'a jamais abusé de sa force. Une fois, il avait énervé Matheron, notre crotale de deuxième année et celui-ci est complètement sorti de ses gonds. Alors Jean-Paul l'a solidement tenu à distance, au bout d'un de ses bras, pour laisser l'autre se dérouler en tapant à tours de bras... dans le vide.^{cxi}

Jean-Paul fait du vol à voile durant tout l'été. Nous possédons des enregistrements barométriques sur bandes millimétrées au dos desquelles sont indiqués la marque du planeur et la date du vol. Tous les vols ont lieu sur un Emouchet 106. Les caractéristiques de l'appareil sont sans doute proches de celles de l'Emouchet 104.

Le premier vol a lieu le samedi 8 juillet. Jean-Paul monte jusqu'à 1250 mètres.

Les deux vols suivants ont lieu les mardi 18 et mercredi 19 juillet (on peut en déduire que Jean-Paul est en congés). Jean-Paul monte jusqu'à 1000 mètres.

Deux relevés portent les dates des 29 et 30 juillet sans mention de l'année. Si c'est l'année 1950, il s'agit d'un samedi et d'un dimanche. Jean-Paul précise que le vol du 29 juillet dure 1 heure 39 et celui du 30 juillet 2 heures 43. Jean-Paul monte respectivement à 1300 et 1400 mètres.



Relevés de vol à voile de Jean-Paul : en haut, relevé du 8 juillet 1950 et en bas, dos du relevé du 29 juillet 1950.

Les deux derniers relevés datent des mardi 1^{er} et vendredi 4 août. Le premier vol dure 3 heures 49 et monte à 1600 mètres, le second 3 heures 15 et monte à 1300 mètres.

La première photo de Jean-Paul avec son planeur date également de l'année 1950.



De gauche à droite : Francis Dailloux, inconnu, Jean-Paul devant leur planeur (1950, lieu inconnu).

De cette époque date la première œuvre musicale de Jean-Paul dont nous possédons la partition autographe : sa Ballade n°1. Il s'agit d'une partition pour piano de 150 mesures avec un court allegro (tempo : 132) suivi d'un andante (tempo : 96). Au début de la partition Jean-Paul a inscrit son nom suivi de « opus 2 », à la fin « Ravenel – Octobre 1950 » suivi de sa signature.

De la même année 1950, ou de l'année 1951, date un souvenir musical de Jean Lévêque :

Je crois me rappeler être avec lui dans un studio d'enregistrement, où il faisait une épreuve d'une œuvre qu'il jouait à l'époque, et qui était, je crois, « Saint François de Paul marchant sur les flots²⁸ » ; j'avais gardé un disque de cet enregistrement mais, jusqu'à présent, je n'ai pas réussi à le retrouver : il doit dater de 1950 ou 1951 !^{cxxii}

La deuxième année d'École est celle où Jean-Paul fait l'acquisition d'une moto. Nous possédons le « contrat constatant l'achat à crédit d'un véhicule automobile avec constitution de gage » établi entre Jean-Paul, domicilié 37 boulevard de Port Royal à Paris (il s'agit de l'adresse de la caserne de Lourcine), et le Crédit Mutuel au Commerce et à l'Industrie dont le siège est à Paris. Jean-Paul verse à titre d'acompte la somme de 50.000 francs à Moto-Bastille, situé 6 boulevard Richard Lenoir à Paris, pour l'achat d'un vélomoteur de type M7, et le C.M.C.I. verse au vendeur le complément de prix de 91.822 francs. Jean-Paul doit rembourser le crédit en douze mensualités de 8570 francs.

Bernard Lhuillier nous renseigne plus précisément sur la moto :

En deuxième année, nos moyens matériels s'étant nettement améliorés, on vit apparaître des vélomoteurs, des scooters, et même une ou deux véritables motos, dont une bi-cylindre côté à côté Sunbeam à transmission par arbre et refroidissement par eau, qui nous sembla le summum de la technique... Presque tous les cocons

²⁸ Il s'agit de « Saint François de Paule marchant sur les eaux », légende n°2 de Franz Liszt.

de la salle furent ainsi motorisés. Jean-Paul Schütz nous écrasa tous en faisant l'acquisition d'un véritable petit bolide, une 125 DS Malterre, pour laquelle il abandonna temporairement le piano et Martine Laurens, qui habitait à deux pas, rue Cassini, et chez qui il allait jouer à chaque moment libre ; quelquefois, il remettait copie blanche pour partir plus vite à son piano !^{cxiii}

En janvier 1951, Jean-Paul fait renouveler son certificat d'aptitude à la pratique du vol à voile par le Médecin-Commandant Izac, Médecin-Adjoint de l'École Polytechnique : « Nous soussigné... certifions que Schützenberger Jean-Paul... est sain, robuste et bien constitué, cliniquement et radiologiquement indemne d'affection contagieuse ou évolutive. »^{cxiv}

A la même époque démarre une nouvelle campagne de Kès. Le tandem M.T.M édite trois faux journaux : un *Parisien libéré*, un *France Dimanche* et un *Franc-Tireur*, tous datés de janvier 1951.



Faux *France Dimanche* pour la Campagne de Kès 1951.

Jean-Paul fait un vol de 2 heures 18 le 28 février 1951. Il monte à 1800 mètres. Le planeur est un Castel 310, avion de perfectionnement. Il fait un autre vol de 3 heures 08 le 1^{er} mars 1951 sur un Nord 2000. Il monte à 1600 mètres.

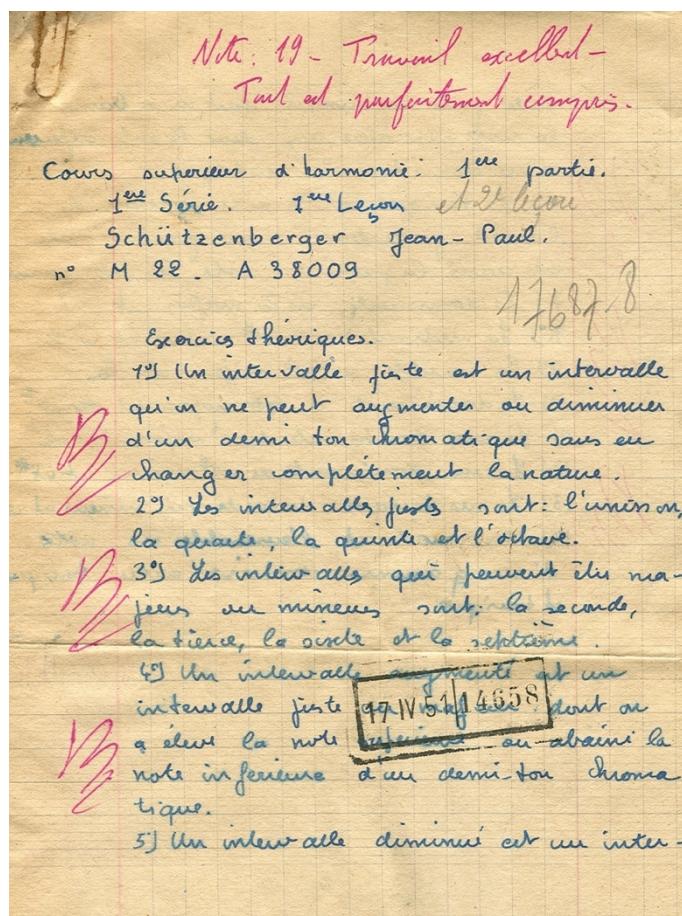
En plus du vol à voile, Jean-Paul suit le Cours Supérieur d'Harmonie par correspondance de l'École Universelle. L'harmonie est « la science de la formation et de l'enchaînement des accords. De façon plus générale l'harmonie est l'aspect « vertical » de la musique par opposition au contrepoint qui en est l'aspect « horizontal ».^{cxxv}

D'après Jacques Houtmann : « L'harmonie est l'étude de base, après le solfège, pour le compositeur, le chef, et tous les musiciens dignes de ce nom ! Le niveau supérieur est évidemment réservé aux compositeurs au même titre que les études quantiques sont réservées aux futurs astrophysiciens et autres férus en math ! »^{cxxvi} Jacques Houtmann, qui a lui-même suivi les cours par correspondance

de l'École Universelle avant ses études au conservatoire de Nancy, précise que « votre père en était donc au cours supérieur ; je pense qu'il n'avait pas reçu l'enseignement primaire, trop facile pour lui ! »^{cixvii}.

Jean-Paul obtient 19 sur 20 à ses deux premières leçons avec les observations suivantes de son correcteur, Adolphe Borchard : « D'excellentes qualités très encourageantes dans ce début de cours. »^{cixviii}

La première leçon comporte des exercices théoriques et pratiques sur les intervalles. L'appréciation est : « Travail excellent – Tout est parfaitement compris. »^{cixix}



Copie de Jean-Paul pour le Cours Supérieur d'Harmonie de l'École Universelle (17 avril 1951).

La seconde leçon porte sur les accords : « Très bon travail – Il n'y a à signaler qu'une faute d'inattention – Relisez-vous toujours avec soin. »^{cxx}

Jean-Paul régresse de la 123^e à la 168^e place à l'issue de la 2^{ème} année avec un total de 5587,62 points soit une moyenne de 10,7. Il y a deux nouvelles matières, l'astronomie et l'économie politique et sociale tandis que la géométrie a disparu. Par matière, Jean-Paul obtient les moyennes suivantes :

- Analyse : 11,2 ;
- Mécanique : 8,8 ;
- Physique : 12,6 ;
- Chimie : 10,2 ;
- Astronomie : 13,7 ;
- Mathématiques appliquées : 2,9 ;
- Économie politique et sociale : 12 ;
- Histoire et littérature : 14,1 ;
- Dessin : 6,3 ;
- Langues vivantes : 12,4 ;
- Instruction sportive et discipline générale : 10,6.

Jean-Paul obtient trois zéros en mécanique et en mathématiques appliquées. De façon générale, il obtient ses plus mauvaises notes en exercices et ses meilleures notes en examen.

Pierre Gouny affirme qu'on ne sort pas 168^{ème} sans le faire exprès.^{cxxi} Jean-Paul Cretté dresse le bilan pour le casert :

Jean-Paul est passé de la 35^e place à la 168^e, moi de la 37 à la 137^e et les autres guère mieux : Lhuillier 140^e, Bouthors 156^e, Patin 129^e, Augier 119^e... Il n'y a guère que ceux qui ont quitté notre casert en deuxième année qui ont progressé : Zimmer 29^e – ou qui y sont entrés : Matheron.^{cxxii}

Ainsi se termine le parcours scolaire de Jean-Paul à l'école Polytechnique. Le 4 août 1951, il reçoit une lettre circulaire de la caisse des élèves rappelant son classement de sortie et

indiquant son statut de « démissionnaire ». Il est probable qu'avec son classement, Jean-Paul n'a pu obtenir aucune application de son choix.

D'après Pierre Gouny :

Il était de règle, qu'à la sortie de l'École, nous rendions notre cape et notre épée et que nous gardions le reste de notre « Grand U ». Alors, Jean-Paul s'est amusé à lancer son bicornе aussi haut qu'il pouvait et à le recevoir sur la pointe de son épée. A peine avait-il été transformé en passoire, on apprit que, dorénavant, il fallait aussi rendre le bicornе. Ainsi, Jean-Paul, lui qui méprisait ces signes extérieurs d'élitisme, fut le seul de la promo à acheter son bicornе.^{cxxiii}

Le 1^{er} octobre 1951, Jean-Paul est nommé au grade de sous-lieutenant d'artillerie. Il est affecté à Nîmes au Cours Pratique de Tir AntiAérien (C.P.T.A.A.) que commande le Colonel Azambre.

D'après Jacques Richard, « à l'École d'Artillerie (DCA) de Nîmes, les X formaient une section d'une vingtaine de sous-lieutenants, noyée dans les sections de Saint-Cyriens. »
cxxiv

Parmi ces sous-lieutenants figurent les deux cocons de Jean-Paul, Bernard Lhuillier qui nous a communiqué de nombreuses informations et Jean-Claude Patin.

Dès le 9 octobre 1951, Jean-Paul reçoit ses effets « au titre de paquetage initial de campagne et détenus à titre de prêt ».

HABILLEMENT DES OFFICIERS
DE L'ARMÉE DE TERRE
servant en situation d'activité.

CARTE INDIVIDUELLE D'HABILLEMENT

N° 25740

délivrée par Le Lieutenant CEYLER
Tresorier

COURS PRATIQUE DE TIR ANTIAERIEN

à Sous-Lieutenant SCHUTZENBERGER
Jean Paul.

Carte d'identité d'officier (1) n° _____ du _____



(1) A ne pas confondre avec la carte de circulation sur les chemins de fer.

Carte d'habillement de Jean-Paul à l'école de Tir Antiaérien de Nîmes (9 octobre 1951). Notez la signature où ne dépassent plus que les jambages du J, du L, du S, du Z et du G.

Le paquetage de campagne est remis gratuitement à l'officier, à titre de prêt, dans la limite de six mois comptant de la date de promotion au grade de Sous-Lieutenant. Sa composition est donnée au tableau I.

Chaussettes coton (p)	2 + 2
Mouchoir	2
Cravate kaki	2
Caleçon court	2
Gilet de flanelle ou s/vêtement	2

<i>Gants de laine (p)</i>	1
<i>Bonnet de police drap kaki</i>	1
<i>Blouson drap (ten. de serv.)</i>	1
<i>Pantalon drap</i>	1
<i>Ceinture de pantalon</i>	1
<i>Brodequins de marche (p)</i>	1
<i>Guêtres (p)</i>	1
<i>Tenue de combat ou treillis</i>	1
<i>Slip</i>	1
<i>Ceinture élastique</i>	1
<i>Sandales ou espadrilles (p)</i>	1
<i>Maillot de bain</i>	1
<i>Serviette de toilette</i>	2
<i>Chandail</i>	1
<i>Capote</i>	1
<i>Casque métallique (1)</i>	1
<i>Sac musette (1)</i>	1
<i>Sac genre marin (1)</i>	1
<i>Gamelle (1)</i>	1
<i>Bidon complet (1)</i>	1
<i>Quart (1)</i>	1

<i>Cuiller (1)</i>	1
<i>Fourchette (1)</i>	1
<i>Couverture (1)</i>	1
<i>Couteau</i>	1
<i>Brosse à dent</i>	1
<i>Peigne</i>	1
<i>Chemise coton</i>	2
<i>Pantalon toile</i>	2
<i>Chaussettes laine (p)</i>	2

(1) *Sont délivrés à titre de dotation mais ne sont pas renouvelés.*

Elle est variable suivant la nature du pays (chaud ou froid), dans lequel sert le bénéficiaire au moment de la perception. Les effets perçus sont enregistrés au tableau I susvisé, dans la colonne réservée à cet effet. L'Officier devient responsable des quantités qui y sont portées. Toutes modifications apportées à ces quantités ne sont valables que si elles sont dûment justifiées par le magasin assignataire de la carte de l'intéressé.^{cxxv}

De cette époque date peut-être la dernière photo de Jean-Paul en uniforme.



Jean-Paul en uniforme avec un inconnu (Nîmes ?).

Bernard Lhuillier donne des détails sur l'enseignement délivré à Nîmes :

Les cours en salle étaient limités au strict minimum : comment dépouiller un bulletin météo, comment procéder aux réglages du tir, et, surtout, comment mettre en œuvre et dépanner les matériels électroniques, derniers cris de la technique, le radar et le calculateur, un monstre de plusieurs mètres-cubes, qui nécessitait à lui seul une remorque et un camion... Nous découvrîmes les mystères de l'électronique des lampes et des hyperfréquences, les guides d'onde et les coaxiaux, les asservissements etc., toutes choses dont nous n'avions à l'X jamais entendu parler. Immédiatement, certains de nos camarades mirent à profit ces nouvelles connaissances pour réaliser des postes de radio ou des amplis, à partir d'éléments vendus en kit par des magasins d'un nouveau style, qui a depuis triomphé dans presque tous les domaines, le « do it yourself » ... Nous avons également appris au CPTAA à conduire les camions, et même à y atteler sans aucune aide une remorque.^{cxxvi}

Bernard Lhuillier précise que les sous-lieutenants sont destinés à commander une batterie équipée de canons de 90, télécommandés par radar, qui tirent des obus de 18 kg :

Je revois encore J.P. Schütz que ses qualités physiques avaient évidemment qualifié pour la fonction de « chargeur », expédier d'un seul coup de poing le « coup » (40 kg, obus + cartouche) dans la gueule ouverte présentée par le tube dressé à la verticale !^{cxxvii}

Jacques Richard a des souvenirs précis des loisirs de Jean-Paul à Nîmes :

Votre père et moi, nous avions chacun une moto, ce qui nous permettait de faire ensemble des promenades touristiques dans les environs.

Jean-Paul Schützenberger faisait montre à l'époque d'un grand intérêt pour les techniques modernes et je me souviens qu'il consacrait une grande part de ses temps libres à la construction d'un poste récepteur radio perfectionné.^{cxxviii}

Bernard Lhuillier donne des détails sur ces promenades à moto :

Nous restâmes donc entre nous, sortant au restaurant, jouant au tennis, parcourant la campagne et visitant les villes des environs à moto... et je me souviens de nos expéditions nocturnes pour aller admirer le Pont du Gard au clair de lune, une excursion superbe. Mais il fallait vraiment être « réchauffés » ! Car il fait très froid, à Nîmes, quand souffle le mistral d'hiver !

Le Pont du Gard se trouve à 27 km au nord-ouest de Nîmes. Les promenades devaient se faire probablement également au nord-est, dans les Cévennes. Ces dernières pourraient avoir inspiré plus tard son opéra « Les enfants de Japhet » qui porte sur la révolte des Camisards.

Jean-Paul est toujours affecté à Nîmes lorsque se tient la fête de la Sainte-Barbe du 4 décembre 1951. La revue est

présentée par les promotions 48 et 49 avec des acteurs de la promotion 49 tandis que le producteur, Pierre Delaporte, l'auteur des chansons, Bernard Jugue, et le pianiste, Jean-Paul Lacaze sont également des élèves de la promotion 49.

La revue, qui a pour titre « Le massacre du printemps » ou « Art Scénique et vieilles Ficelles » est en « p actes et q tableaux ». Je reproduis ci-après le prologue et l'acte I.

Prologue

Le récitant : *Entrez Mesdames, entrez mesdemoiselles, entrez Messieurs, entrez tous.*

Ne reculant devant aucun sacrifice la Direction vous offre aujourd'hui, sans augmentation du prix habituel des places, une féerie à grand spectacle qui vous conduira aux quatre coins de la planète et même ailleurs.

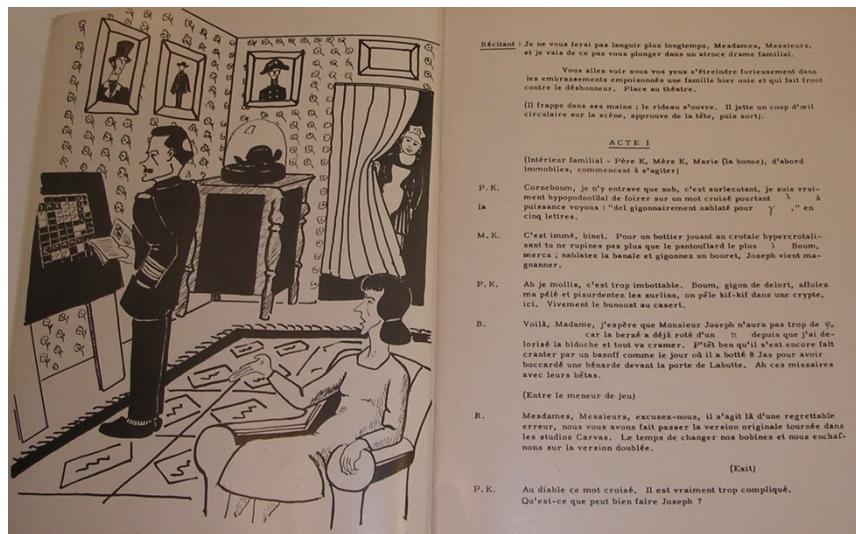
La Troupe au grand complet jouera, mimera, dansera et chantera pour vous au cours des mésaventures et tribulations de l'infortuné Joseph K., polytechnicien d'origine et globe-trotter d'adoption. Entrez, entrez et vous verrez au cours des principaux tableaux une famille déchirée par l'angoisse dans un intérieur Louis XVI, le quartier Mouffetard ébranlé à l'aube par le pas lourd des légions en marche, les tourbillons de plaisir du B.D.A. dans les somptueux locaux du Cercle Militaire. Vous serez ébahis, par notre prestigieuse machinerie, transportés et ravis par les funambulesques pantalonnades de nos comiques troupiers, vous pleurerez quand l'innocent sera jeté aux fauves, vous monterez au Ciel et descendrez en Enfer au cours d'un seul et même tableau. Plus d'hésitations, on ne paie qu'en sortant.

Exit.

Récitant : *Je ne vous ferai pas languir plus longtemps, Mesdames, Messieurs, et je vais de ce pas vous plonger dans un atroce drame familial.*

Vous allez voir sous vos yeux s'étreindre furieusement dans les embrassements empoisonnés une famille hier unie et qui fait front contre le déshonneur. Place au théâtre.

(Il frappe dans ses mains ; le rideau s'ouvre. Il jette un coup d'œil circulaire sur la scène, approuve de la tête, puis sort.)



Livret du « Massacre du Printemps » pour la Sainte-Barbe 1951.

Acte I

(Intérieur familial – Père K, mère K, Marie (la bonne), d'abord immobiles, commencent à s'agiter)

P.K. Corneboum, je n'y entraise que zob, c'est surlecutant, je suis vraiment hypopodnoïdal²⁹ de foirer sur un mot croisé pourtant λ à la puissance voyons : « del gigonnairement nablate³⁰ pour γ, » en cinq lettres.

M.K. C'est immé, binet. Pour un bottier jouant au crotale hypercrotalisant tu ne rupines pas plus que le pantouflard le plus λ. Boum, merca ; nablatez la banale et gigonnez un bouret, Joseph vient magnanner.

²⁹ Idiot dans l'argot de l'X.

³⁰ Bricoler dans l'argot de l'X.

P.K. Ah je mollis, c'est trop imbottable. Boum, gigon de delort³¹, affolez ma pélé³² et pisurdentez les zurlins³³, on pêle kif-kif dans une crypte, ici. Vivement le bunoust au casert.

B. Voilà, Madame, j'espère que Monsieur Joseph n'aura pas trop de φ car la berze³⁴ a déjà roté d'un π depuis que j'ai delorisé la bidoche et tout va cramer. P'têt ben qu'il s'est encore fait cranter par un bazoff comme le jour où il a botté 8 Jas pour avoir boccardé une bénarde devant la porte de Labutte. Ah ces missaires avec leurs bêtas.

(Entre le meneur de jeu)

R. Mesdames, Messieurs, excusez-nous, il s'agit là d'une regrettable erreur, nous vous avons fait passer la version originale tournée dans les studios Carvas. Le temps de changer nos bobines et nous enchaînons sur la version doublée.

(Exit)

P.K. Au diable ce mot croisé. Il est vraiment trop compliqué. Qu'est-ce que peut bien faire Joseph ?

M.K. S'il était puni il aurait déjà téléphoné (Sonnerie). C'est sûrement lui qui appelle.

(P.K. va au téléphone)

Marie, vous avez ajouté un couvert ? Joseph vient dîner.

B. Oui, Madame, mais le rôti est déjà au four depuis une demi-heure et s'il tarde encore tout sera brûlé. J'espère qu'il n'est pas encore puni.

M.K. Nous allons être fixés. Je pense que c'est lui qui téléphone (à P.K.) Que se passe-t-il mon ami, vous êtes bien pâle.

³¹ Plaisanterie consistant à chauffer le postérieur d'un cocon en train de chiader, au moyen d'un journal qu'on fait flamber (*Le nouvel argot de l'X*, page 116).

³² Pélerine dans l'argot de l'X.

³³ Store dans l'argot de l'X.

³⁴ Horloge dans l'argot de l'X.

P.K. Rassemblez tout votre courage. Joseph vient de faire une folie.

M.K. Il a tutoyé le Directeur des Études.

P.K. Pire que cela.

M.K. De grâce,achevez.

P.K. Le père de Chimène.

M.K. Quoi ?

P.K. Excusez-moi, je perds la tête (accablé). Joseph a quitté l'Ecole. C'est son crotale qui m'appelait au téléphone. Il a laissé un mot pour nous prévenir, comme quoi, las des mauvais traitements, il partait pour l'Amérique du Sud. C'est le déshonneur pour lui et la honte pour l'illustre lignée de bottiers dont il était l'indigne descendant.

M.K. Que pouvons-nous faire mon ami ?

P.K. Rien, hélas. Son crotale m'a expliqué qu'il ne pourrait pas dissimuler plus de trois jours le départ de Joseph s'il n'était pas gigonné³⁵.

M.K. Eh bien, gigonnons-le.

P.K. Mais qui ?

M.K. Vous, mon ami.

P.K. Mais que dira-t-on au Ministère.

M.K. Soyez tranquille, il se passera plus d'un mois avant qu'on s'aperçoive de votre absence, et d'ici là Joseph aura peut-être réfléchi.

P.K. Vous avez une merveilleuse idée. Hélas vous savez que mercredi prochain Joseph figure dans un divertissement au B.D.A. et qui plus est habillé en femme. Je ne peux absolument pas le remplacer.

³⁵ Remplacer dans l'argot de l'X.

M.K. Nous demanderons à Marie de tenir son rôle.

P.K. Magnifique. Mais jeudi il joue au basket avec l'équipe première et là il sera découvert.

M.K. Mais non, vous demanderez à votre père de jouer ce match. Il a été international de ballon prisonnier en 1902.

P.K. Je vole à mon poste, pour la Famille, les Sciences, et la Gloire !

M.K. Allez mon ami. (Tableau vivant).

ZURLIN^{cxxxix}

On fête également la Sainte-Barbe à Nîmes, comme nous le révèle Bernard Lhuillier :

Nous fêtâmes comme il se doit la Sainte-Barbe, et même un peu trop bien, puisqu'en sortant du restaurant, nos manifestations nocturnes dans les rues nous amenèrent au poste de police, où nous eûmes droit à de sévères remontrances du Commissaire, qui n'était pas « bon enfant » ! Nous apprîmes le lendemain que notre colonel ne l'avait pas prévenu !^{cxxx}

Avant d'aborder les premières fiançailles de Jean-Paul, Pierre Gouny a une anecdote prise sur le vif qui date de 1950 ou 1951 :

Ce qui m'a le plus frappé, dans ce domaine, est qu'un jour, il nous a annoncé qu'il était fiancé et allait se marier. Bien sûr, nous étions intéressés et curieux. Au bout d'un moment, Jean-Paul (nous l'appelions « Schutz » car ce n'était pas encore la mode des prénoms) nous a dit : « Je vous ai bien eus ; vous m'avez cru ». Comme si c'était inimaginable qu'il puisse se marier, à cette époque de sa vie.^{cxxxii}

Dans le journal d'Anne Ancelin Schützenberger, première épouse de Marco, frère de Jean-Paul, est indiqué : « 9 décembre 1951, JP fiancé à une cousine Nicole Henri, 40

ans à tous les deux. » Indication minime mais précieuse qui a traversé l'Atlantique puisque Anne réside à l'époque aux Etats-Unis.

Jean-Paul possède effectivement une jeune parente du nom de Nicole Henry, âgée de moins de 18 ans en 1951 puisqu'elle est née le 28 février 1934. Nicole et Jean-Paul ne sont pas cousins mais ils descendent tous les deux en ligne directe de Paul et Marie Léonie Schützenberger. En effet, Nicole Henry est leur arrière arrière petite fille par sa mère Suzanne, née Fochier, qui est la fille de Marthe, née Wuillomenet, qui est la fille de Marie, fille aînée de Paul et Marie Léonie. Tandis que Jean-Paul est leur arrière petit fils par son père Pierre qui est le fils de Léon, fils aîné de Paul et Marie Léonie. La sœur de Marthe, née Wuillomenet, nous est bien connue puisqu'il s'agit de la fameuse tante Suzanne, épouse Génissieu.

La mention d'Anne Ancelin Schützenberger est complétée par les souvenirs de Bernard Lhuillier :

A la fin de notre stage, il nous fallut choisir une affectation dans un corps de troupe. Celle-ci se faisait en fonction du classement de sortie, et, si l'on voulait obtenir le régiment ou la ville de ses rêves, il fallait être bien classé (...) Deux villes étaient possibles, dans le sud-ouest, Nîmes et Bordeaux ! Et comme je ne me voyais pas passer six mois de plus à Nîmes, notre choix se porta évidemment sur Bordeaux. Ce ne fut pas si simple ! Car il n'y avait à Bordeaux qu'un seul poste, et un concurrent se révéla qui avait, comme moi, d'éminentes raisons pour recevoir cette affectation : mon ami Jean-Paul Schützenberger venait de se fiancer à une jeune Tarbaise, et il souhaitait évidemment l'affectation la plus proche de Tarbes (...) Finalement, les choses se réglèrent d'elles-mêmes, car un second poste fut ouvert dans le même régiment, au camp de Ouge, à 20 km à l'ouest de Bordeaux, à côté de Martignas. 20 km, une distance ridicule pour la puissante 125 cm3 DS Malterre de Jean-Paul, et il accepta volontiers cet exil.^{cxxxii}

D'après Jacques Richard, « après six mois d'école, la section des X a été dispersée dans les régiments pour six mois

de corps de troupe^{cxxxiii} ». Jean-Paul a donc dû quitter Nîmes vers le mois de mars 1952. Bernard Lhuillier nous renseigne à nouveau sur les événements :

Nous rejoignîmes donc Bordeaux après les vacances de Pâques, ou plutôt après la permission de fin de stage, pour parler le langage qui était devenu le nôtre. Nous consacrâmes une partie de ce congé aux choses sérieuses, à savoir nos recherches de situation. Car si nous avions eu beaucoup d'offres, et beaucoup de ce que nous appelions des « amphis-retapes », nous étions encore hésitants. Avec Jean-Paul et deux ou trois autres camarades de Nîmes, nous fîmes donc un saut à Paris pour rencontrer des employeurs potentiels, puis dans le Nord, où des postes étaient proposés dans les houillères. On nous invita à visiter une mine, ce que nous acceptâmes d'enthousiasme. Les conditions matérielles offertes étaient d'ailleurs alléchantes : logement gratuit (une villa pour les mariés, une chambre d'hôtel pour les célibataires), charbon gratuit, jardinier payé par l'entreprise etc. Une matinée fut consacrée à la descente au fond, habillés et équipés comme des mineurs, avec casque et lampe anti-explosions. C'était impressionnant. Dans une chaleur d'étuve, dans la poussière, le bruit des marteaux-piqueurs, le ronflement des bandes transporteuses, des fantômes tout noirs s'agitaient, sans qu'on puisse faire la différence entre les ingénieurs, les mineurs, et les jeunes manœuvres, les galibots. Les veines de charbon étaient si peu épaisses que nous ne pouvions nous déplacer qu'en rampant ou en nous couchant au milieu du charbon sur les bandes transporteuses !^{cxxxiv}

Nous possédons le témoignage de Jean Darcel³⁶ qui rencontre Jean-Paul brièvement dans cette période.

J'ai effectivement connu Jean-Paul lors de mon service militaire, nous avons partagé la même chambre pendant quelques semaines, bavardé et découvert qu'une de mes amies Catherine était sa cousine.

³⁶ Jean Darcel est un ami du mari de Catherine Levrel, cousine germaine de Jean-Paul.

J'ai gardé le souvenir d'un homme très actif, excellent pianiste, mais un jour il a reçu une nouvelle affectation et je n'ai pas eu le plaisir de le revoir.^{cxxxv}

Le 23 mai 1952, Jean-Paul est invité à offrir sa démission de son grade de sous-lieutenant dans l'armée active.^{cxxxvi} Cette invitation, probablement effectuée à sa demande, lui est faite par le commandement du 403^e Régiment d'Artillerie Anti-Aérienne de Bordeaux où il se trouve sans doute affecté. Curieusement, elle est adressée en même temps à Bernard Lhuillier qui fait partie du même régiment.

Avant la fin de leur service, les artilleurs passent aux « écoles à feu » dans lesquelles des exercices de tir sont effectués. Jean-Paul et Bernard Lhuillier se retrouvent ensemble à côté de Biscarrosse (camp de Nouas) :

Nous étions au milieu des pins, au mois de juillet, c'était quasiment le Club Méd ! (...) A la cadence d'un obus toutes les trois secondes par canon, un véritable pointillé d'explosions suivait la manche à air, que l'on voyait souvent secouée, et qui une ou deux fois, se détacha de son câble et tomba à la mer, sous les hourrahs ! (...) Je retrouvai aux écoles à feu Jean-Paul Schütz, que j'avais un peu perdu de vu, car ses loisirs étaient partagés entre ses week-end à Tarbes (?) et la composition d'une messe de mariage et la présentation de celle-ci à l'organiste de la cathédrale, sans beaucoup de succès !^{cxxxvii}

Le 19 septembre 1952, Jean-Paul est informé par le Secrétaire d'État à la Guerre que sa démission est acceptée à compter du 1^{er} octobre 1952.^{cxxxviii} Jean-Paul quitte définitivement l'école polytechnique. Il est âgé de 24 ans.

Compte tenu que, par décret en date du 30 décembre 1952, Jean-Paul est nommé au grade de Sous-Lieutenant dans les réserves et affecté à l'État-Major de la Subdivision de Nancy^{cxxxix}, on peut penser qu'il donne comme adresse celle de ses parents à l'hôpital psychiatrique de Ravenel.

IX - EDF (1952-1953)

Vers la fin de l'année 1952, après six ans d'études à l'école Sainte-Geneviève puis à l'école Polytechnique, Jean-Paul trouve son premier emploi comme ingénieur au centre de Recherche et Développement d'EDF à Chatou. Il est âgé de 24 ans.

À noter que le père de la fiancée tarbaise de Jean-Paul, Jean-Raymond Henry, est également ingénieur et directeur à EDF-GDF.

Jean-Paul habite avec son frère au 21 rue de Malte, près de la République, dans l'immeuble qui appartient à sa mère. Marco vit depuis début 1951 sans sa première épouse et leur fille Hélène, née en octobre 1950. Bernard Lhuillier repend contact avec ses cocons et rend visite à Jean-Paul :

Jean-Paul Schützenberger, dont les fiançailles tarbaises n'avaient pas tenu très longtemps, venait de rentrer au Labo de recherche hydraulique de l'EDF à Chatou, où il étudiait sur modèles réduits les futurs barrages. Il venait de s'acheter une Simca 8 d'occasion qu'il conduisait à tombeau ouvert ! Il habitait chez son frère, rue de Malte, près de la République, dans un logement médiocre et crasseux.^{cxl}

En novembre 1952, Jean-Paul prend des cours de danse à Denfert-Rochereau en compagnie de Pierre Dupuis, ingénieur qui travaille avec lui chez EDF, et des filles de Madame Laurens, elle-même fille de sa marraine, Madame Gabrielle de Fourcauld. C'est là qu'il fait la connaissance de Suzanne Derique. Suzanne (Aline Marcelline) Derique est la fille de Gaston Derique, entrepreneur de plomberie et Maria Malfada Michelini, décédée.

Le dimanche 23 novembre 1952, Jean-Paul emmène sa nièce Hélène faire une promenade à Notre-Dame. Hélène est rentrée des Etats-Unis avec sa mère en mars 1952.



Jean-Paul et sa nièce Hélène sur le pont en face de Notre-Dame
(23 novembre 1952).

Le dimanche 25 janvier 1953, d'après le journal de la mère d'Hélène, « JP annonce son intention de se marier avec Suzanne Derique ». Le jeudi suivant, 29 janvier, « JP et Suzanne viennent dîner chez Anne ». Ces notes coïncident avec les souvenirs de Suzanne, d'après lesquelles elle a été présentée à la famille de Jean-Paul trois mois après leur rencontre, en février 1953. D'après Suzanne, elle a également été présentée à Gabrielle de Fourcauld, marraine de Jean-Paul, qui aurait indiqué à son amie Marie-Louise que Suzanne mériteraient que son nom soit coupé en deux (Derique => de Rique).

À Pâques 1953, Jean-Paul et sa fiancée Suzanne retrouvent la famille à Ravenel. Jean-Paul est absent de la photo qu'il a sans doute prise lui-même.



De gauche à droite : Marco, Suzanne et Hélène, Pierre, Marie-Louise et Victoire, Anne (Pâques 1953, Ravenel)

Le lundi 1^{er} juin 1953, Jean-Paul et Suzanne se marient à la mairie du V^o arrondissement, 21 place du Panthéon à Paris.



Suzanne Derique et Jean-Paul Schützenberger devant la mairie du V°.
De gauche à droite : Suzanne, Marie Derique, Jean-Paul et Marie Louise Schützenberger.
Notez les colonnes du Panthéon qui se trouve en face de la mairie.

Le choix de la mairie s'explique par le domicile de Suzanne : 14 boulevard de Port-Royal. Les numéros pairs du boulevard sont situés au nord et se trouvent dans le V^o arrondissement tandis que les numéros impairs sont au sud et se trouvent dans le XIII^o.

La mairie du V^o date de la fin du règne de Louis-Philippe.



Mairie du V^e arrondissement



Escalier monumental de la mairie du V^e.



Le jardin du Luxembourg.
Fresques d'Henri Martin pour l'escalier d'honneur de la mairie du V°.

Jean-Paul et Suzanne sont mariés à onze heures par Albert Boulanger, maire adjoint. Leurs témoins sont Marco, frère de Jean-Paul et Georges Derique, oncle paternel de Suzanne.



Salle des mariages de la mairie du V°.

Le mariage religieux est célébré juste après le mariage civil en l'église Saint-Médard, 141 rue Mouffetard dans le V^e. L'église se trouve en bas de la rue Mouffetard, tout près du domicile de Suzanne.



Façade de l'église Saint-Médard.



Nef de l'église Saint-Médard.

Jean-Paul et Suzanne occupent le premier rang devant l'autel avec leurs familles. Les témoins sont les mêmes qu'à la mairie.



Mariage de Jean-Paul et Suzanne à l'église Saint-Médard.
De gauche à droite : Pierre et Marie-Louise Schützenberger, Jean-Paul et Suzanne, Marie et Gaston Derique.



Grand orgue de l'église Saint-Médard.

Le mariage se termine vers midi et demi. Des photos sont prises à la sortie de l'église.



Jean-Paul et Suzanne à la sortie de l'église Saint-Médard.
Notez l'heure, 12 h 25, sur la photo de gauche.



Familles Derique et Schützenberger à la sortie de l'église Saint-Médard.
De gauche à droite : Gaston Derique et Marie-Louise Schützenberger, Jean-Paul
et Suzanne, Pierre Schützenberger et Marie Derique.

Le repas de mariage se tient chez Marty, 20 avenue des Gobelins, au coin du boulevard de Port-Royal, non loin de l'église Saint-Médard et du domicile de Suzanne.

Le repas a lieu dans un salon réservé au premier étage du restaurant.



Jean-Paul et Suzanne à leur repas de mariage chez Marty.

FIN DE LA DEUXIÈME ÉPOQUE.

ⁱ Ecole Sainte-Geneviève, *Avis importants sans date (année scolaire 1947-1948)*.

ⁱⁱ Ecole Sainte-Geneviève, *Sainte-Barbe 154*.

ⁱⁱⁱ Ecole Sainte-Geneviève, *Brochure de l'année scolaire 1943-1944*.

^{iv} Ecole Sainte-Geneviève, *Avis importants sans date (année scolaire 1947-1948)*.

^v Ecole Sainte-Geneviève, *Brochure de l'année scolaire 1943-1944*.

^{vi} Ecole Sainte-Geneviève, *Brochure de l'année scolaire 1943-1944*.

^{vii} Ecole Sainte-Geneviève, *Sainte-Barbe 154*.

^{viii} Ecole Sainte-Geneviève, *Règlements de l'année scolaire 1948-1949*.

^{ix} Ecole Sainte-Geneviève, *Sainte-Barbe 154*.

^x Ecole Sainte-Geneviève, *Règlements de l'année scolaire 1948-1949*.

^{xi} Ecole Sainte-Geneviève, *Réunion des parents sans date*.

^{xii} Ecole Sainte-Geneviève, *Règlements de l'année scolaire 1948-1949*.

^{xiii} *Ibidem*.

^{xiv} Ecole Sainte-Geneviève, *Sainte-Barbe 154*.

-
- ^{xv} Ecole Sainte-Geneviève, *Règlements de l'année scolaire 1948-1949.*
- ^{xvi} *Ibidem.*
- ^{xvii} *Ibidem.*
- ^{xviii} *Ibidem.*
- ^{xix} *Ibidem.*
- ^{xx} *Ibidem.*
- ^{xxi} Jean Lévêque, *lettre du 10 avril 2005.*
- ^{xxii} Georges Roy, *lettre du 22 mars 2005.*
- ^{xxiii} François Perrin-Pelletier, *lettre du 30 mars 2005.*
- ^{xxiv} Ecole Sainte-Geneviève, *Brochure de l'année scolaire 1943-1944.*
- ^{xxv} Ecole Sainte-Geneviève, *Règlements de l'année scolaire 1948-1949.*
- ^{xxvi} *Ibidem.*
- ^{xxvii} Ecole Sainte-Geneviève, *Brochure de l'année scolaire 1943-1944.*
- ^{xxviii} Ecole Sainte-Geneviève, *Règlements de l'année scolaire 1948-1949.*
- ^{xxix} Pierre Schützenberger, *Lettre au Père Jacques Goussault du 7 juillet 1947.*
- ^{xxx} Gabrielle de Fourcauld, *Lettre à Marie-Louise du 30 décembre 1953.*
- ^{xxxi} Ecole Sainte-Geneviève, *Avis importants sans date (année scolaire 1947-1948).*
- ^{xxxii} Claude Sainte-Claire Deville, *message du 2 mai 2005.*
- ^{xxxiii} Claude Sainte-Claire Deville, *message du 22 mai 2005.*
- ^{xxxiv} Claude Sainte-Claire Deville, *message du 22 mai 2005.*
- ^{xxxv} Georges Favre, *lettre du 28 mars 2005.*
- ^{xxxvi} Jacques Richard, *lettre du 29 mars 2005.*
- ^{xxxvii} Ecole Sainte-Geneviève, *Réunion des parents du 28 février 1948.*
- ^{xxxviii} *Ibidem.*
- ^{xxxix} *Ibidem.*
- ^{xl} Ecole Sainte-Geneviève, *Réunion des parents du 8 mai 1948.*
- ^{xli} *Ibidem.*
- ^{xlii} *Ibidem.*
- ^{xliii} Ecole Sainte-Geneviève, *Bulletin des Anciens Elèves de octobre-décembre 1949.*
- ^{xliv} *Ibidem.*
- ^{xlv} *Ibidem.*
- ^{xlii} Père Jacques Goussault, *Lettre à Pierre Schützenberger du 28 août 1948.*
- ^{xlvii} Ecole Sainte-Geneviève, *Avis important sans date (année scolaire 1948-1949).*
- ^{xlviii} Georges Favre, *lettre du 28 mars 2005.*
- ^{xlix} Ecole Sainte-Geneviève, *Réunion des parents du 27 novembre 1948.*
- ^l *Ibidem.*
- ^{li} *Ibidem.*
- ^{lii} *Ibidem.*
- ^{liii} *Ibidem.*
- ^{liv} *Ibidem.*
- ^{lv} *Ibidem.*
- ^{lvi} *Ibidem.*
- ^{lvii} Ecole Sainte-Geneviève, *Sainte-Barbe 154.*
- ^{lviii} *Ibidem.*
- ^{lx} *Ibidem.*
- ^{lx} *Ibidem.*
- ^{lxii} *Ibidem.*
- ^{lxii} *Passeport de Pierre Schützenberger.*
- ^{lxiii} Ecole Sainte-Geneviève, *Réunion des parents du 5 mars 1949.*
- ^{lxiv} *Ibidem.*
- ^{lxv} *Ibidem.*
- ^{lxvi} *Ibidem.*
- ^{lxvii} *Livret médical d'archives de Jean-Paul Schützenberger du 26 avril 1949.*
- ^{lxviii} Cinq minutes avec M. Schützenberger, *Carrefour Chateaudun, journal d'entreprise de La Paternelle, janvier 1960.*
- ^{lxix} Ecole Sainte-Geneviève, *Bulletin des Anciens Elèves de octobre-décembre 1949.*
- ^{lxx} Ecole Sainte-Geneviève, *Bulletin des Anciens Elèves de octobre-décembre 1949.*
- ^{lxxi} *Ibidem.*
- ^{lxxii} Tribunal de la Seine, *Extrait du casier judiciaire de Pierre Schützenberger du 6 juillet 1949.*
- ^{lxxiii} Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- ^{lxxiv} Annuaire de l'Ecole Polytechnique.
- ^{lxxv} Ecole Sainte-Geneviève, *Bulletin des Anciens Élèves de octobre-décembre 1949.*
- ^{lxxvi} Pierre Schützenberger, *Lette au Ministre de la Santé du 22 juillet 1949.*
- ^{lxxvii} Ministère de la Justice, *Notification de grâce n° 38 028 s 45 du 5 août 1949.*
- ^{lxxvii} Ecole Sainte-Geneviève, *Note de J. Villers du 14 août 1949.*
- ^{lxxix} Ministère de la Santé Publique et de la Population, *Arrêté du 28 septembre 1949.*
- ^{lxxxi} Ecole Polytechnique, *Fiche matricule de Jean-Paul Schützenberger.*
- ^{lxxxi} Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*

-
- lxxxii *Ibidem.*
- lxxxiii *Histoire de l'école Polytechnique, page 168.*
- lxxxiv Georges Roy, *lettre du 25 mars 2005.*
- lxxxv Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- lxxxvi Georges Roy, *email du 27 mars 2005.*
- lxxxvii Jean Lévêque, *lettre du 16 avril 2005.*
- lxxxviii ITC, *Le Figaro du 23 janvier 1950.*
- lxxxix Georges Favre, *lettre du 28 mars 2005.*
- xc Jean Lévêque, *lettre du 10 avril 2005.*
- xcii Jean-Paul Cretté, *lettre du 21 octobre 2006.*
- xcii Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- xciii Georges Favre, *lettre du 28 mars 2005.*
- xciv Jean Cordier, *email du 22 mars 2005.*
- xcv Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- xcvi Tandem L.T.R., *Le Monde du 23 janvier 1950.*
- xcvii Henri Coleau, *conversation téléphonique du 23 avril 2005.*
- xcviii *Ibidem, page 2.*
- xcix *Ibidem, page III.*
- c *Ibidem, pages 20-21.*
- ci *Le nouvel argot de l'X, page 230.*
- cii *Le nouvel argot de l'X, page 43.*
- ciii Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- civ Tandem L.T.R., *Le Monde du 23 janvier 1950.*
- cv Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- cvi Tandem ITC, *Le Figaro du 23 janvier 1950.*
- cvi Tandem L.T.R., *Le Monde du 23 janvier 1950.*
- cviii Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- cix *Ibidem.*
- cx Jean-Paul Cretté, *lettre du 21 octobre 2006.*
- cxi Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- cxi Jean Lévêque, *lettre du 16 avril 2005.*
- cxiid Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxiv *Certificat de visite de janvier 1951.*
- c xv Roland de Candé, *Dictionnaire de Musique.*
- cvi Jacques Houtmann, *message du 15 janvier 2005.*
- cvi Jacques Houtmann, *message du 13 janvier 2005.*
- cviii École universelle, *bordereau du 17 avril 1951.*
- cix Jean-Paul Schützenberger, *interrogation sur la 1ère leçon du Cours Supérieur d'Harmonie du 17 avril 1951.*
- cxx Jean-Paul Schützenberger, *interrogation sur la 2ème leçon du Cours Supérieur d'Harmonie du 17 avril 1951.*
- cxxi Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- cxxii Jean-Paul Cretté, *lettre du 21 octobre 2006.*
- cxxiii Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- cxxiv Jacques Richard, *lettre du 29 mars 2005.*
- cxxv Carte individuelle d'habillement de Jean-Paul Schützenberger du 9 octobre 1951.
- cxxvi Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxxvii Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxxviii Jacques Richard, *lettre du 29 mars 2005.*
- cxxix *Le massacre du printemps, revue de la Sainte-Barbe du 4 décembre 1951.*
- cxxx Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxxxi Pierre Gouny, *lettre du 11 juin 2006.*
- cxxxii Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxxxiii Jacques Richard, *lettre du 29 mars 2005.*
- cxxxiv Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxxxv Jean Darcel, *lettre du 3 février 2005.*
- cxxxvi Lieutenant Colonel Marvaldi, *lettre au Secrétaire d'État à la Guerre du 23 mai 1952.*
- cxxxvii Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*
- cxxxviii Colonel Vaillant, *lettre à Jean-Paul Schützenberger du 18 septembre 1952.*
- cxxxix Capitaine Lamboley, *lettre à Jean-Paul Schützenberger du 12 janvier 1953.*
- cxl Bernard Lhuilier, *lettre du 21 février 2006.*